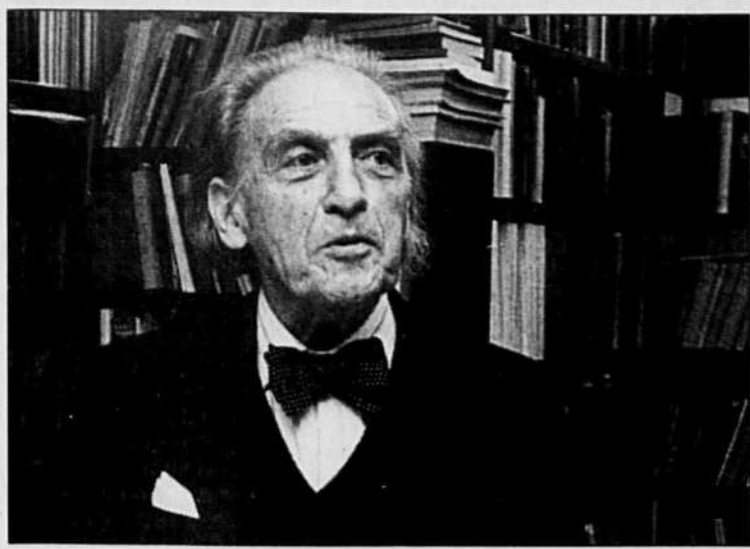


## L'ENTREVUE DU LUNDI



**RAYMOND KLIBANSKY**

*Le dernier des grands*

Raymond Klibansky, philosophe et historien de l'art et de la culture, est l'ultime survivant d'un monde à jamais englouti: celui de la grande université allemande, emportée par la barbarie nazie. Ce dernier des géants partage maintenant son temps entre le Wolfson College à Oxford, en Angleterre, et l'université McGill, où il est professeur émérite.

Page 11

# Mulroney sonne le glas de la réforme constitutionnelle

...et demande l'appui de ceux qui ont voté NON

Pierre O'Neill

AVOUCANT porter encore les «cicatrices» de la défaite référendaire, déterminé à ne plus jamais revivre le cauchemar d'un pays divisé sur son avenir, Brian Mulroney sonne le glas de la réforme constitutionnelle.

Convaincu que, «dans un avenir prévisible, la route de l'unité et de la prospérité ne passera pas par la réforme constitutionnelle», le premier ministre promet consacrer son prochain mandat à la relance écono-

mique du pays. «Personne ne peut prédire quand ou comment le Canada pourra se donner la constitution dont il a besoin et qu'il mérite.»

Désireux, dans cette perspective, de rebâtir l'alliance qui a conduit le Parti conservateur aux victoires de 1984 et de 1988, il enjoint tous ceux qui ont voté NON au référendum de l'appuyer aux prochaines élections générales.

À l'occasion du brunch-bénéfice des conservateurs du Québec, hier au Palais des congrès de Montréal, M. Mulroney s'est employé à courtiser les nationalistes québécois: «Pourquoi avoir à choisir entre le

Québec et le Canada? On peut avoir les deux: un Québec dynamique, moderne, prospère. Et un Canada fort et uni.»

À forte saveur partisane, le discours du premier ministre visait par ailleurs à démontrer que l'impasse fiscale dans laquelle se retrouve le gouvernement est le lot de l'héritage laissé par les libéraux de Trudeau des années '80. Et qu'il n'y a pas spectre plus repoussant que l'élection de Jean Chrétien à la tête du pays. «Qu'ils aient dit oui ou non à l'entente de Charlottetown, la grande majorité des Canadiens, et

Voir page 4 : Mulroney

## Tout est à refaire dans les pêches, selon Crosbie

Claude Turcotte

TOUT est pratiquement à refaire dans les pêches de l'Atlantique.

Tel est en substance le message qu'a livré vendredi le ministre John Crosbie aux représentants des pêcheurs, selon M. François Poulin, directeur général de l'Alliance des pêcheurs commerciaux du Québec.

Le ministre fédéral des Pêches a ni plus ni moins annoncé à ses collègues provinciaux et aux représentants des pêcheurs et de l'industrie qu'il faudra procéder à une réorganisation en profondeur des structures mises en place pour la gestion de la pêche sur la côte Atlantique et plus particulièrement dans le golfe Saint-Laurent.

M. Poulin, qui assistait lui-même à la séance d'information tenue à Ottawa vendredi dernier, est d'accord avec l'analyse fédérale, dont la conclusion générale se résume par un simple «non manageable» en anglais, ce qui veut dire que le système de gestion de la ressource est devenu impraticable.

Très concrètement, cela signifie qu'il y a trop de pêcheurs, trop d'usines de transformation, trop de chalutiers, mais pas assez de surveillants pour exercer un contrôle efficace sur des pêcheurs pour lesquels il y a désormais trop peu de morues. «Il faudrait deux agents de surveillance par chalutier, l'un pour le jour, l'autre pour la nuit, ce qui est impossible», mentionne M. Poulin, en paraphrasant à peine M. Crosbie dans la déclaration qu'il faisait vendredi.

Selon le rapport des biologistes fédéraux déposés vendredi, le quota de pêche dans la partie nord du golfe resterait inchangé à 35 000 tonnes en 1993, tandis que le quota de la partie sud, où sont concentrés les pêcheurs québécois, tomberait de 43 000 à 13 000 tonnes.

Cela signifie qu'il resterait environ 7000 tonnes de morue pour les 55 chalutiers québécois, soit un vo-

Voir page 4 : Pêches

## Les nations iroquoises cherchent à s'unir

Tandis qu'elles prennent leurs distances d'Ovide Mercredi

Sylviane Tramier

À L'ISSUE d'une réunion de deux jours convoquée par le Conseil de bande de Kanesatake, des chefs iroquois ont décidé d'accentuer leurs efforts en vue d'une plus grande unification de la Confédération des six nations iroquoises et d'une réconciliation entre les chefs traditionnels et les conseils élus.

En même temps, la communauté iroquoise prend nettement ses distances vis à vis de l'Assemblée des Premières nations de M. Mercredi.

Les chefs des établissements autochtones de Kanesatake, de Kahnawake, de Akwasane ainsi que des dirigeants oneida d'Ontario, ont expliqué en conférence de presse hier soir, qu'ils comptaient poursuivre leurs discussions au cours d'une série de réunions (dont la prochaine se tiendra dans un mois à Akwasane), sur la base d'un document proposé en février 1991 par les chefs traditionnels de la Conférence des six nations.

Ce document est une esquisse de réconciliation entre les gouvernements traditionnels de la Confédération et des conseils élus. Les uns, les chefs traditionnels, reconnaissant l'importance administrative du système électif. Les chefs élus de leur côté respectant la direction politique du système traditionnel.

La démarche des dirigeants iroquois vise à long terme à reconstruire

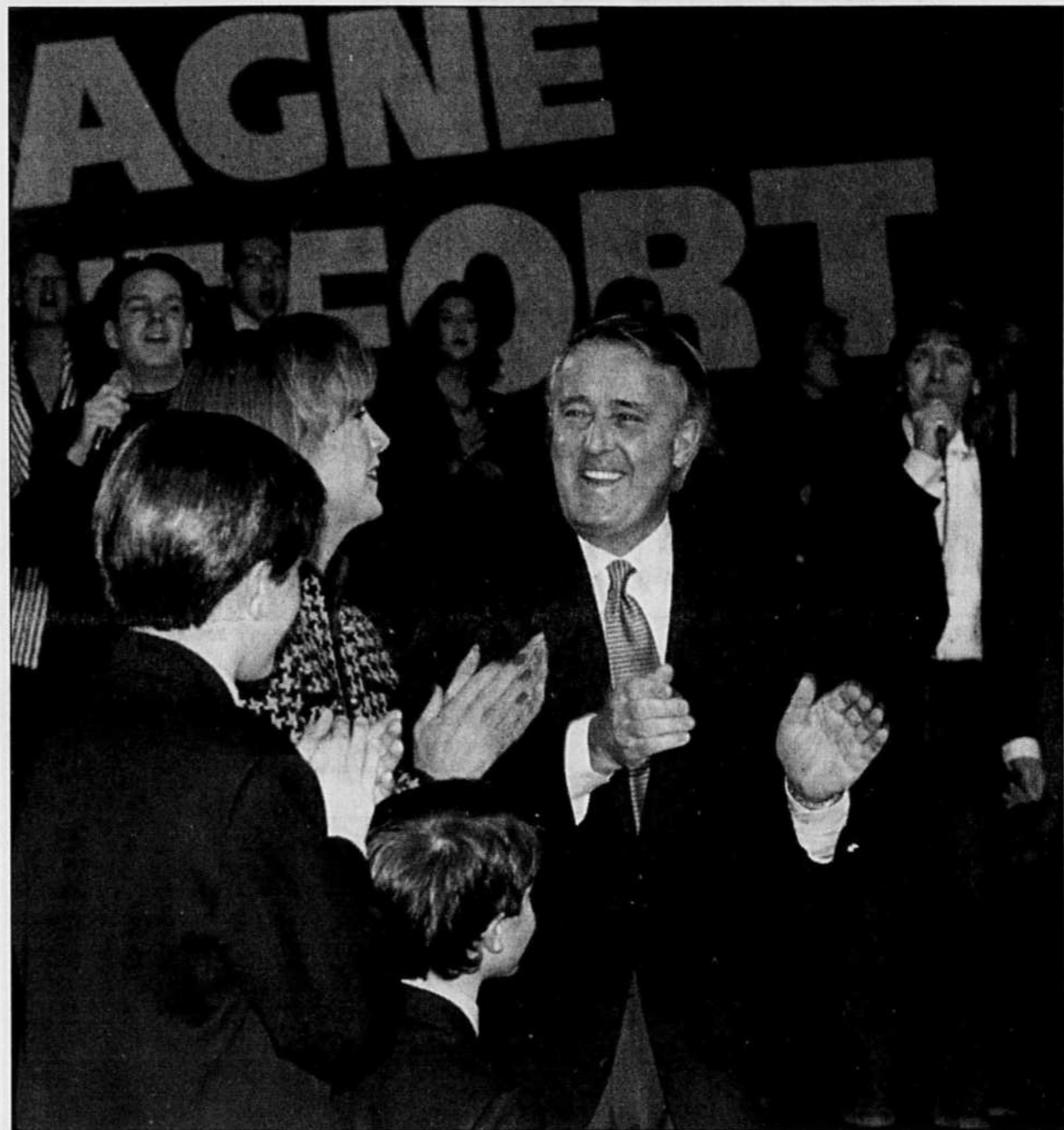
la Confédération des six nations, et à court terme, à chercher des appuis dans la situation tendue qui prévaut à Kanesatake.

Le chef du conseil de bande de Kanesatake, Jerry Peltier avait annoncé la veille la création d'une patrouille de sécurité autochtone. Hier, il tenait à montrer qu'il avait des alliés au sein de la Confédération et des autres établissements autochtones de la région: «Nous ne sommes pas isolés», a-t-il affirmé. «L'appui que nous apportent la Confédération et les conseils élus est très fort», a-t-il précisé, entouré pour la conférence de presse du chef Joseph Norton de Kahnawake, du chef Mike Mitchell d'Akwassane, du chef oneida Al Day d'Ontario, et du dirigeant oneida Bob Antone, agissant à titre de conciliateur.

L'action du chef Jerry Peltier avait été cependant critiquée, un peu plus tôt dans la journée, à l'émission Aujourd'hui Dimanche sur les ondes de Radio-Canada, par le président de la chambre de commerce de Kanesatake, Roger Simon. «Le leadership de M. Peltier doit commencer à être contesté», affirmait-il. «Sa fameuse patrouille de surveillance, c'est du réchauffé. Et je me pose la question: qui va choisir les membres de cette patrouille?»

Les chefs iroquois réunis hier à Kanesatake n'ont pas voulu s'engager à participer à la Commission

Voir page 4 : Iroquois



Le premier ministre Mulroney était accompagné de sa famille hier à Montréal à l'occasion du discours qu'il a prononcé devant les membres québécois du Parti conservateur.

PHOTO JACQUES GRENIER

## La mer est grosse, de Klerk se cabre

Le président sud-africain défend son équipe malgré les scandales qui l'accablent

Frederique Sprang  
collaboration spéciale

JOHANNESBURG — Rien ne semble affecter le gouvernement sud-africain. Ni les scandales, ni le Conseil de sécurité des Nations unies. Le bateau prend l'eau de toutes parts, mais le président de Klerk, fidèle au poste, gouverne toujours le navire, imperturbablement. Contre vents et marée, il protège son équipe.

Lundi dernier, le juge Goldstone, désigné au début de l'année par le président De Klerk pour enquêter sur les violences politiques, annonce la saisie de documents compromettants dans l'un des bureaux des services de renseignements militaires (Military Intelligence). Il ressort d'un premier dépeuplement que ces services ont monté une unité d'une cinquantaine de personnes, l'an dernier, visant à dis-

créditer la branche armée de l'ANC, «Umkhonto We Sizwe». Des révélations produites en l'absence du chef de l'État, en visite officielle en Grande-Bretagne.

D'après les documents, l'unité avait pour mission, via des réseaux de prostituées des deux sexes, des trafiquants de drogue, et des criminels de faire tomber des personnages clés de l'armée du mouvement de libération anti-apartheid. Le ministre de la Défense, Roelf Meyer, aurait lui-même donné l'ordre en décembre dernier de dissoudre cette unité, après une fuite dans un quotidien sud-africain. L'affaire à l'époque était passée inaperçue. Il faut donc comprendre que Roelf Meyer, devenu en avril dernier ministre des Affaires constitutionnelles, était au courant.

Ce n'est cependant que 48 heures après qu'il répond que les informations de ces documents, du moins sur ce point, sont fausses. Autrement dit, tout serait plus ou moins vrai

excepté son ordre de dissolution de l'unité scabreuse et, par conséquent, le fait qu'il en ait connu l'existence et les activités. Mieux, le juge Goldstone se rétracte pour apporter de l'eau au moulin du ministre. Roelf Meyer aurait été cité injustement dans le rapport établi à partir d'informations fausses.

L'avant-veille, le juge Goldstone avait décidé de divulguer le contenu partiel de cette saisie, en raison, avait-il dit, de la gravité de sa nature. Elle mettait pour la première fois en évidence l'existence de ce qui ressemble à une «troisième force». Il avait également demandé au président De Klerk que les pouvoirs d'investigation de sa commission soient renforcés, conformément à la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies du 17 août 1992.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, Frederik De Klerk annonce un changement de tête. Sans suspendre le général van der Westhuizen, il nomme à la tête des services de renseignements

militaires le général Stoen à qui il confie le soin de dépouiller le reste des centaines de piles de documents, saisis et d'en faire un rapport circonstancié.

Quant aux demandes du juge Goldstone, le président sud américain se contente de dire qu'il n'en est pas question pour l'instant, mais qu'il verra le juge le plus tôt possible. La réunion qui a eu lieu vendredi dernier a confirmé le premier rejet. Dans son communiqué nocturne de la veille, Frederik de Klerk a également vivement critiqué le fond et la forme du rapport du juge Goldstone, «semant le doute et portant discrédit à l'armée sud-africaine». À peu de mots près ce qu'avait déclaré la veille l'État-major militant.

Par conséquent, comme l'ont dénoncé le Parti démocrate et l'ANC, il y a peu de chances, avec une armée qui enquête sur elle-même, que l'on sache un jour la vérité, que l'on sache si oui ou non le ministre de la Défense et le président

Voir page 4 : Afrique du Sud

## La bataille des médicaments promet d'être rude

Son issue est capitale pour l'industrie montréalaise

Maurice Girard  
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Un comité spécial des Communes doit entreprendre cet après-midi l'étude d'un projet de loi portant sur le secteur pharmaceutique, important pour la région de Montréal, et que ses adversaires tentent de tourner en affrontement entre le Québec et certaines régions du pays, en particulier le Manitoba.

«Dans une querelle rappelant le contrat d'entretien des avions CF-18, les deux principaux fabricants de produits génériques se préparent à une bataille en règle qui, prédisent-ils, opposera le Québec au Manitoba», avertissait la semaine dernière le Winnipeg Free Press, qui citait le président de la compagnie Apotex, M. Barry Sherman.

«C'est pire que les CF-18. C'est une bataille régionale, qui fera en sorte que les conservateurs sont assurés de ne pas être réélus», a soutenu l'homme d'affaires en menaçant de fermer trois de ses usines de Winnipeg si la loi est adoptée avant les fêtes, comme le souhaite le gouvernement.

Toutefois, si on se fie aux données fournies vendredi par le ministre de la Consommation, le Québec n'est assuré que de 13 pour cent des investissements promis par l'entre-

Voir page 4 : Médicaments

**CAHIER SPÉCIAL**

## ÉDUCATION DES ADULTES

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

(514) 985-3399

Date de tombée: le 25 novembre 1992

**PARUTION le 5 décembre DANS LE DEVOIR**

### LES ADULTES SUR LES BANCS D'ÉCOLE

- Qui sont les adultes qui retournent à l'école? • Quelles sont les conditions d'admissibilité des adultes? • À quel âge est-on adulte dans le monde scolaire? • Que vaut le diplôme secondaire obtenu par les adultes? • Les adultes qui décrochent. Pourquoi? • Quelles sont les performances des adultes recyclés au Québec? • L'alphabétisation: succès ou échec? • Comment finance-t-on l'éducation des adultes et pourquoi le ministère a-t-il réduit ses budgets?

Voilà quelques-unes des questions auxquelles le cahier spécial du DEVOIR du samedi 5 décembre tentera de répondre à une époque où, pour beaucoup d'adultes, l'éducation devient une affaire de survie.



Mel Hurtig (à l'arrière), alors qu'il se préparait à annoncer la création d'un nouveau parti politique fédéral, devant une cinquantaine de personnes, samedi, à Ottawa.

## Mel Hurtig: après l'encyclopédie, le parti politique

OTTAWA (PC) — Mel Hurtig, l'homme qui a donné au Canada sa propre encyclopédie, a été élu à la tête d'un nouveau parti, au cours du week-end.

Le parti ne porte pas encore de nom et on ne sait pas encore quand aura lieu le congrès qui confirmera le leadership de M. Hurtig.

Mais l'approche centre-gauche de la formation a déjà été établie dans un petit livre dont M. Hurtig espère la publication au cours des trois prochaines semaines.

Samedi soir peu après minuit, après un entretien avec une cinquantaine de personnes dans le sous-sol du Château Laurier, près de la Colline parlementaire, M. Hurtig avait tout à fait l'air du père d'un nouveau-né.

«Nous commençons quelque chose de très neuf et de très excitant», a-t-il lancé, ajoutant que le parti souhaite présenter au moins 50 candidats, lors des prochaines élections fédérales.

M. Hurtig avait brigué un siège

aux Communes sous les couleurs libérales, en 1968, mais avait subi la défaite.

Fervent nationaliste et farouche adversaire de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, M. Hurtig a noté que sa nomination survient exactement quatre ans après que le premier ministre fédéral Brian Mulroney eut mené les conservateurs à un second mandat majoritaire.

«Plusieurs d'entre nous croient que le démantèlement du Canada a commencé à ce moment-là», a-t-il dit.

Mais certains anciens alliés de M. Hurtig lui reprochent de fonder un parti qui pourrait accroître les chances de réélection des conservateurs en privant les autres partis de voix acquises.

M. Hurtig a repoussé les accusations du revers de la main. «Il est naturel que les gens du NPD, les libéraux et les autres partis ne soient pas enthousiasmés par l'initiative que nous prenons, mais c'est là la nature de la politique», a-t-il dit.

## La CSN juge que Québec ne priorise pas assez l'économie

Le Devoir

LA CSN trouve que le gouvernement Bourassa n'a pas encore une priorité de l'économie et dans une déclaration faite hier son président, Gérard Larose, soutient que la volonté de casser le rythme de la récession doit devenir une priorité immédiate.

M. Larose presse les gouvernements Bourassa et Mulroney d'agir concrètement plutôt que de plaider l'impuissance. «Un mea culpa sur la profondeur et la durée de la crise, ne ramène pas des emplois ni un meilleur partage de la richesse collective. S'il est vrai que la situation actuelle est difficile, il faut également que les gouvernements reconnaissent qu'ils en portent en grande partie la responsabilité et que de s'enfermer dans la voie du laisser-faire est un choix extrêmement destructeur, extraordinairement improductif et coûteux pour l'ensemble de la société. Cela n'a rien pour casser la morosité actuelle.»

Au cours de ces dernières années, Ottawa et Québec ont fait des choix qui ont miné considérablement les ressorts vitaux de la société et nous ont entraînés dans une dégringolade qu'il faut maintenant stopper, soutient M. Larose, en ajoutant qu'un retour à une certaine prospérité et à un mieux-être collectif ne pourra se faire, sans une identification des causes.

Principalement parce que le Québec, comme d'autres, vit à l'heure d'une profonde restructuration économique, il y a nécessité et urgence d'identifier ces causes. «Le gouvernement Bourassa ne peut plus se permettre de gérer l'État à la petite semaine. Nous avons des problèmes structurels qui commandent des décisions de nature structurelle, et nous avons des problèmes conjoncturels qui demandent des réponses conjoncturelles», dit la CSN.

Celle-ci identifie six problèmes d'ordre structurel où elle demande aux gouvernements d'agir maintenant pour demain. Ces problèmes sont l'ouverture des marchés; la productivité; la formation professionnelle; l'organisation du travail; l'absence de concertation et la fiscalité.

D'abord, l'accord de libre-échange nord-américain doit être rouvert

pour que puissent être négociées des conditions d'harmonisation, et le gouvernement Bourassa doit tenir une commission parlementaire afin de faire le point sur cette question auprès des différents auteurs socio-économiques, patronaux, syndicaux.

Au plan de la productivité, le grave recul qu'affiche le Canada doit être réglé par la mise en place dès aujourd'hui de fonds sectoriels pour accélérer la recherche et le développement. Ces fonds devraient être gérés par les entreprises, les syndicats et les instituts de recherche.

Au plan de la formation professionnelle, le fédéral doit transférer tous les pouvoirs au Québec. Rapidement, Québec doit prendre l'initiative de réaliser le guichet unique. Également, le gouvernement québécois doit développer des mesures efficaces de soutien pour la réintégration au travail.

Au chapitre de la productivité et de la restructuration économique, l'organisation du travail dans les entreprises et dans les établissements publics doit devenir une priorité immédiate. Actuellement, l'absence de mobilisation sur cette question dans les milieux patronaux et gouvernementaux est préjudiciable au redressement de la productivité et de la place que le Québec doit se tailler dans une économie en pleine transformation.

Au plan de la fiscalité, le gouvernement Bourassa doit tenir une commission parlementaire qui doit avoir pour objectif de réhabiliter la fiscalité comme outil d'un authentique développement social et économique. «Le premier ministre serait bien mal avisé de tenir une telle commission uniquement pour vérifier les items où il peut couper. La forme que prendra cette commission est aussi importante que les raisons qui en motivent la tenue. Elle devra être souple et efficace afin de produire rapidement des recommandations et sa composition devra être élargie à des groupes représentatifs de la société.»

«Ce que le Québec attend, dit Gérard Larose, ce sont des signaux qui lui permettent de voir la lumière au bout du tunnel. Pour cela, le gouvernement Bourassa doit renoncer à des politiques restrictives du pouvoir d'achat.»

# Comparer ne coûte rien. Ne pas comparer coûte 2103 \$.

CARACTÉRISTIQUES	NISSAN SENTRA DLX Modèle de base	TOYOTA COROLLA Modèle de base
Moteur	1,6 L 4 cyl.	1,6 L 4 cyl.
Puissance	110 chevaux	105 chevaux
Consommation de carburant	5,6 L/100 km (50 mi/gal.)*	6,4 L/100 km (44 mi/gal.)*
Coussin gonflable côté conducteur	Standard	Standard
Barres stabilisatrices arrière	Standard	Standard
Barres stabilisatrices avant	Standard	N/a
Suspension indépendante arrière	Standard	Standard
Servodirection	Standard	Standard
Colonne de direction inclinable	Standard	Standard
Distribution variable	Standard	N/a
Garantie intégrale	3 ans/ 80 000 km	3 ans/ 60 000 km
Garantie sur les principales composantes	6 ans/ 100 000 km	5 ans/ 100 000 km
Assistance téléphonique sans frais 24 heures sur 24	OUI	NON
Programme d'assistance dépannage	OUI	NON
Service de planification des voyages	OUI	NON
P.D.S.F. Prix de location	12 495 \$** ou 237 \$***/mois Transport et préparation inclus	14 598 \$ — Transport et préparation en sus



Sentra DLX 1993

Votre très sympathique concessionnaire



Les gens avisés lisent toujours le petit caractère et bouclent leur ceinture de sécurité. La comparaison est basée sur les modèles avec transmission manuelle et les informations disponibles sur la concurrence en date du 1<sup>er</sup> octobre 1992. \*Données de 1993 sur la consommation de carburant basées sur les informations fournies par les fabricants. \*\*Prix spécial pour la Sentra DLX 1993, modèle de base avec transmission manuelle, en vigueur pour une période limitée. Transport et préparation inclus. Immatriculation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. \*\*\*Bail de 48 mois pour la Sentra DLX 1993, modèle de base avec transmission manuelle. Aucun acompte requis. Transport et préparation inclus. Limite de 96 000 km. Frais de 0,07 \$ du kilomètre excédentaire. Valeur résiduelle garantie par le fabricant. Premier versement et dépôt de sécurité exigés à la livraison du véhicule. Immatriculation et taxes en sus. Sujet à l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance Inc. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

## Le chlorobenzène déclassifié par Ottawa

Louis-Gilles Francoeur

LE CHLOROBENZÈNE ne fait plus partie de la liste des substances prioritaires dont l'incidence environnementale doit être vérifiée d'ici février 1994.

Ainsi en ont décidé les ministres fédéraux de la Santé et du Bien-être ainsi que de l'Environnement, MM. Benoît Bouchard et Jean Charest, à la suite de la publication, la semaine dernière, d'un rapport conjoint de leurs ministères. Selon leurs spécialistes, qui ont évalué toutes les recherches connues sur ce produit, «la quantité de chlorobenzène présente dans l'environnement au Canada ne pose aucun danger pour cet environnement ou pour la santé des humains».

Personne ne doit pour autant en déduire que la toxicité intrinsèque de ce produit est nulle et que son absorption est sans danger. Bien au contraire.

C'est parce que ce produit est rare dans le milieu canadien et que les gens ont peu de chances, statistiquement parlant, d'en absorber une dose susceptible de leur causer des torts réels que les deux ministères fédéraux ont soustrait le chlorobenzène de la liste des 44 substances dites «prioritaires». Les substances inscrites sur la liste dite

d'intérêt prioritaire sont sensément celles dont le statut doit être clarifié avant tout autre d'ici 1994.

Les dioxines et les furannes viennent présentement en tête de cette liste en raison des risques énormes qu'ils font courir au milieu naturel canadien et aux citoyens, selon les chercheurs. Mais l'insistance des gouvernements à contrôler la dispersion des dioxines et furannes réside essentiellement dans le fait qu'elles sont déjà omniprésentes dans notre environnement, ce qui ne serait pas le cas des chlorobenzènes.

Ces derniers sont en général utilisés comme solvant dans un pesticide et dans la fabrication de polymères de caoutchouc ou de teintures à textile. Près de la moitié des 60 000 kg (60 tonnes) de chlorobenzène importés chaque année au Canada entre dans la composition d'un seul pesticide, homologué pour utilisation dans les champs d'oignons.

Selon l'étude effectuée par les deux ministères fédéraux, les concentrations moyennes de chlorobenzène dans l'air ou dans l'eau sont «beaucoup moins élevées que les concentrations à l'origine d'effets nocifs sur les organismes vivants». Ces molécules ne se concentrent pas, par ailleurs, à des niveaux élevés dans les plantes aquatiques ou dans les tissus des animaux.

## Le regroupement pour l'ouverture des magasins le dimanche a des craintes

Claude Turcotte

LE REGROUPEMENT québécois pour l'ouverture des magasins le dimanche se dit encouragé par la volonté apparente du gouvernement Bourassa de libéraliser davantage les heures d'ouverture, mais il l'invite à ne pas s'arrêter à mi-chemin et à ne faire aucune exception.

Selon les informations sorties du sommet du conseil des ministres la semaine dernière, le gouvernement envisagerait divers scénarios, tout en reconnaissant que les circonstances ont évolué depuis deux ans et qu'un consensus semble s'être développé dans ce dossier. Toutefois, le regroupement craint que le gouvernement ne se laisse influencer en dernière minute par certains lobbys qui travaillent en faveur de certains intérêts particuliers. «Il y en a pour qui la loi des exceptions est très profitable», déclarait hier M. Claude Sénéchal, porte-parole du regroupement.

A son avis, le gouvernement devrait prendre une décision finale à

propos de ce dossier aujourd'hui ou demain. Le regroupement demande une libéralisation totale, comme c'est le cas au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Dans un communiqué émis hier après-midi, le regroupement fait valoir que «les attentes des consommateurs ne seront satisfaites que si on leur donne la possibilité de magasiner partout le dimanche, sans exception, et les Québécois ne peuvent prendre le risque que le consensus qui s'est établi cède la place à de nouvelles querelles inutiles».

En somme, a ajouté M. Bourassa, le conseil des ministres a examiné plusieurs avenues pour la relance économique dont les détails seront connus plus tard. Là-dessus, il a indiqué que la question de l'ouverture des commerces le dimanche avait reçu un accord de principe de la part des ministres. Le caucus des députés sera saisi de ce sujet lundi pour discussions et tout semble indiquer qu'une décision favorable sera prise pour permettre un élargissement de l'heure d'ouverture des commerces.

# Le retour en Chambre de Bob Rae s'annonce tumultueux

Suzanne Dansereau  
de la Presse Canadienne

TORONTO — Le retour en Chambre s'annonce tumultueux pour le premier ministre ontarien Bob Rae, après les deux scandales qui ont secoué son jeune gouvernement alors qu'il était en mission d'affaires en Asie.

À Queen's Park, les deux partis d'opposition réclament soit sa tête, soit des élections. Mais le premier ministre néo-démocrate devrait s'en tirer indemne, croient les observateurs.

Dans un nouveau développement hier, son ex-conseiller en communications John Piper a rétorqué aux allégations du quotidien *Toronto Sun* selon lesquelles il aurait offert à une de leurs journalistes le dossier criminel d'une femme au centre d'un des scandales sexuels qui frappent le gouvernement.

Il s'agit du scandale touchant l'ex-ministre de l'Énergie Will Ferguson, soupçonné d'avoir aidé une ex-pensionnaire à s'enfuir du collège Grandview et d'avoir eu des relations sexuelles avec elle. Les événements remonteraient à 1973.

Selon le *Sun*, M. Piper a eu accès au dossier criminel de la dame,

Judi Harris, maintenant âgée de 35 ans, et a voulu le refiler à la journaliste, qui a refusé. M. Piper a dû démissionner vendredi à cause de ces allégations.

Hier, il a admis hier avoir «partagé» certaines informations avec la journaliste mais il prétend qu'elles étaient publiques et non confidentielles et qu'il n'a rien fait de mal.

Sa démission survient une semaine après celle du ministre du Tourisme Peter North, soupçonné d'avoir offert un job de 45 000 \$ à une barmaid de Toronto en échange de faveurs sexuelles.

A ces «scandales» — c'est du moins ainsi qu'on les perçoit à Toronto — s'ajoutent une assez longue liste de démissions, de démissions et de bévues embarrassantes pour le gouvernement Rae.

Juste avant la démission forcée de Will Ferguson en février 1992, la ministre Shelley Martel s'est trouvée dans l'eau chaude après avoir dévoilé des informations confidentielles sur un médecin.

La ministre s'en est sortie en affirmant avoir menti. Plusieurs observateurs se demandent d'ailleurs pourquoi elle a été épargnée alors que d'autres ont été rayés avant même d'être accusés de quoi que ce soit.

En 1991, le ministre Peter Kormos a dû quitter son poste après avoir posé comme pin-up habillé dans le quotidien *Toronto Sun*.

Un autre ministre a été écarté lorsque des membres de son personnel ont fait pression sur un juge de paix pour ne pas avoir à payer des contraventions; une autre ministre a indûment révélé l'identité d'un drogué; et une autre a été accusée par un de ses locataires d'avoir augmenté illégalement son loyer.

Ces erreurs — plus ou moins condamnables dans d'autres gouvernements — font problème pour les néo-démocrates de Rae qui, dans l'opposition, promettaient d'être absolument irréprochables.

«Le boyscout qu'est Bob Rae a couru après. Il s'est pris à son propre jeu», commentait en fin de semaine le professeur Léo Panitch de l'université York.

Lorsqu'il mettra les pieds en Chambre ce midi, après une absence de 16 jours, M. Rae subira les foudres de sa tapageuse opposition qui fait ses choux gras de ces histoires.

«Au plan moral, il a perdu son droit de gouverner», vociférait samedi le leader libéral en Chambre, Murray Elston. «Après tous ces scandales, la question de son leadership devrait être soumise au peuple.»

Si les allégations contre John Piper s'avèrent exactes, M. Rae devra démissionner, disent aussi les conservateurs, qui demandent en plus de l'enquête de l'OPP, une enquête de la GRC à ce sujet, de même que l'intervention du lieutenant-gouverneur de l'Ontario Hal Jackman.

«Qu'en pense-tu, Bob?», a titré le *Toronto Sun* dans son édition d'hier. Le *Sun* a publié un sondage d'une douzaine de personnes disant qu'il devait démissionner.

Des historiens consultés au cours du weekend trouvent ces hauts cris tout à fait exagérés.

«L'intégrité personnelle de Bob Rae n'est pas menacée», estime l'historien Michael Bliss de l'université de Toronto.

«S'il a encore une majorité en Chambre ce matin, je ne vois pas pourquoi sa capacité de gouverner serait affectée», fait remarquer de son côté le professeur Desmond Morton, spécialisé dans la politique ontarienne.

Ce qui est sûr, commente Tom Walkom, columnist au *Toronto Star*, c'est que l'image du jeune gouvernement néo-démocrate est lourdement endommagée. Le nombre de ministres qui n'ont pas encore été écorchés diminue à vue d'œil.

«Dans 100 ans, les historiens qui se pencheront sur ce gouvernement diront qu'il n'était pas plus compétent qu'un autre. Mais ce n'est pas ce que les gens pensent maintenant. Ils pensent que ce gouvernement est gaffeur. Bob Rae a deux ans pour renverser la vapeur.»



PHOTO JACQUES GRENIER

## Carmen Sabag Olmedo, patriote de l'année

Carmen Sabag Olmedo, une sociologue d'origine chilienne et résidant au Québec depuis 1973, a été déclarée hier «Patriote de l'année» par le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. «Femme de coeur, mais aussi femme d'intelligence, Carmen Sabag a compris que le rapprochement interethnique au Québec ne se ferait pas en tenant des discours à l'eau de rose, mais en oeuvrant avec constance à l'établissement de conditions propices au rapprochement. Au Québec, cela passe entre autres par la défense de la Loi 101, et nous avons vu Carmen Sabag à nos côtés dans les grandes marches de 1988 et de 1989 pour la sauvegarde de cette législation», a affirmé Jean Dorion, à Saint-Denis-sur-Richelieu. On aperçoit aussi sur la photo l'auteur et chansonnier Raymond Lévesque.

## Épandage de défoliants chimiques

# Hydro-Québec plaide coupable et paie une amende de 5400 \$

Louis-Gilles Francoeur

Hydro-Québec a écopé d'une amende de 5400\$, plus les frais, la semaine dernière pour avoir épandé des défoliants chimiques en juillet 1990 dans un ravin de cerfs de Virginie de la région de Mont-Laurier.

Le verdict et la sentence ont été imposés par la juge Christiane Vallée, de la Cour du Québec du district de Labelle après que la société d'Etat eut rapidement plaidé coupable, ce qui lui a évité de subir la preuve préparée par la Couronne.

Les accusations avaient été portées par le ministère québécois de l'Environnement après que des citoyens et des techniciens de la faune eurent découvert un sous-traitant d'Hydro-Québec en train d'arrosage avec des défoliants chimiques quelque 20 hectares d'un corridor électrique régional tout près du lac David, à une vingtaine de kilomètres de Mont-Laurier. L'arrosage illégal est survenu entre le 18 et le 20 juillet 1990 en plein ravin de «chevreuils» et cela, même si le certificat d'autorisation accordé à Hy-

dro-Québec spécifiait que ces habitats fragiles devaient être nettoyés par des moyens moins risqués pour la faune.

Chez Hydro-Québec, on parle plutôt d'une «erreur de communications»: la direction régionale ignorait qu'il se trouvait un important ravin de cerfs à cet endroit et les normes de la politiques d'Hydro-Québec, qui interdisent l'usage de défoliants en zones dites sensibles, n'auraient pas été communiquées au personnel du sous-traitant.

Le ravin du lac David, d'une superficie de 100 km carrés, abrite en hiver environ 3000 cerfs de Virginie, lesquels ont commencé ces jours derniers à s'y rassembler, comme à toutes les années.

En soi, expliquait hier un biologiste du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), une telle condamnation est à la fois «intéressante» parce qu'elle forcera Hydro-Québec à resserrer ses procédures d'octroi de contrats mais «inquiétante», parce que des pratiques locales beaucoup plus dommageables pour les cerfs de Virginie, notamment les coupes à blanc, continuent d'avoir cours sans que l'Environnement ou le MLCP «ne lèvent le petit doigt».

Le biologiste en question a demandé pour des raisons évidentes de conserver l'anonymat...

«Notre ministère se défie depuis cinq ans devant la nécessité de promouvoir des normes sur les coupes à blanc aux exploitants forestiers du secteur privé, dont les terres abritent une ressource collective comme un ravin de cerfs. Des normes semblables existent pour

les forêts publiques mais il n'y a rien de tel pour des régions comme celle du lac David. Certains prétendent que Québec n'a pas à dire aux exploitants privés comment exploiter leur forêt.

Pourtant, c'est depuis longtemps dans nos moeurs d'imposer des normes au secteur privé pour qu'il protège des ressources publiques comme l'eau, le sol et l'air. Il serait tout aussi logique de protéger les espèces vivantes qui en dépendent, comme la faune», explique ce biologiste.

La protection de la faune est d'autant plus difficile à assurer au Québec que l'Environnement est en principe le gardien juridique des écosystèmes et des espèces vivantes qui les composent, tout comme de leurs éléments de base, comme l'eau, l'air et le sol. Mais en raison de vieilles lois et habitudes, c'est le MLCP qui a la garde d'un certain nombre d'espèces vivantes, tout particulièrement la faune exploitée sportivement, ainsi que de ses habitats essentiels.

Les habitats d'autres espèces vivantes relèvent de l'Environnement sans qu'on sache trop où se situe la frontière administrative et juridique. L'Environnement a aussi cédé un certain nombre de ses responsabilités sur l'écosystème forestier au ministère responsable de son exploitation sans même conserver un contrôle ultime correspondant à son statut de premier responsable de la politique gouvernementale en matière d'environnement. Des cessions de pouvoirs semblables ont aussi été faites au profit d'autres ministères.

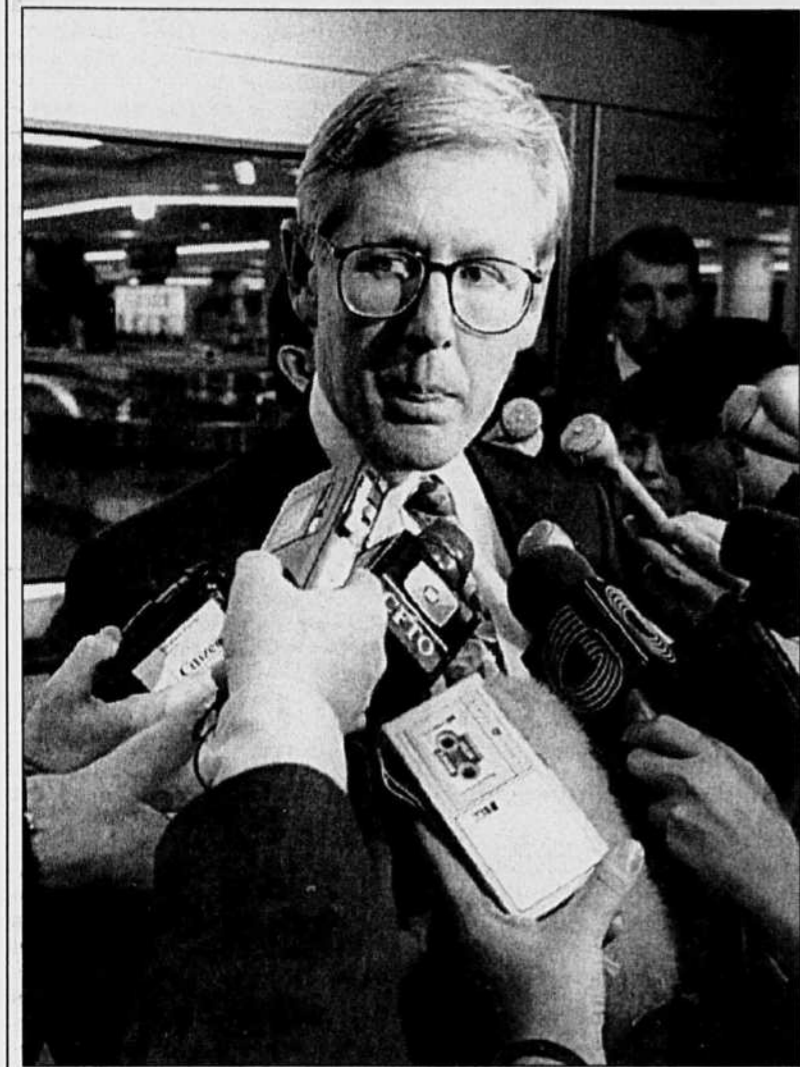


PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre ontarien, Bob Rae, a dû répondre à de nombreuses questions à son retour à Toronto en raison des nombreux «scandales» qui ont frappé son gouvernement.

## Peu de mouvement dans le conflit au Soleil

Claude Turcotte

LA GRÈVE au journal *Le Soleil* de Québec a déjà un mois et rien n'indique qu'elle pourrait prendre bientôt fin.

Il y a eu conciliation la semaine dernière et on s'attend à ce qu'elle continue cette semaine. À l'ordre du jour de ces discussions, il y aurait notamment les horaires de travail et l'organisation du travail en général, selon une source syndicale, tandis que du côté patronal on men-

tionne le désir du conciliateur de ne rien dire sur le contenu des pourparlers.

«Ça ne bouge pas beaucoup», confie le porte-parole syndical, Gilles Boivin, ce que les remarques laconiques du représentant patronal, Jean Ferron, tendent à confirmer. La grève déclenchée le 22 octobre entre dans son deuxième mois, les syndicats se préparent à passer la période des fêtes sur les lignes de piquetage.

Ils profiteront peut-être du congrès de la Fédération profession-

nelle des journalistes du Québec, la fin de semaine prochaine à Québec pour aller chercher de nouveaux appuis. M. Boivin affirme que son syndicat a déjà obtenu l'appui de tous les syndicats membres de la Fédération nationale des communications affiliée à la CSN, ainsi que de la plupart des syndicats de la région de Québec dans le domaine des

communications.

*Le Soleil* continue toujours de paraître grâce au travail incessant d'une douzaine de cadres appuyés par une petite équipe d'une dizaine de personnes. Selon M. Ferron, le journal parvient à maintenant son tirage et son taux de publicité. «Je ne dirais pas que ça va très bien, mais ça va bien», ajoute-t-il.

## Des banques de sang... personnelles

TORONTO (PC) — Des milliers de Canadiens mettent sur pied de véritables petites banques de sang personnelles parce qu'ils craignent de contacter le virus du sida lors d'une éventuelle transfusion sanguine, expliquent des porte-parole de la Croix-Rouge.

Près de 3000 donateurs ont ainsi emmagasiné 6519 unités de sang en un an dans les centres canadiens de la Croix-Rouge, précise le Dr Roslyn Herst, directrice médicale de la Croix-Rouge à Toronto.

Tous ces donateurs prévoient qu'ils allaient bientôt avoir à subir une opération chirurgicale impliquant une ou plusieurs transfusions sanguines.

«La qualité des dons de sang dépend de l'honnêteté des donateurs... Mais les réserves de sang canadiennes sont parmi les plus sûres du monde», rappelle Mme Herst.

Les inquiétudes à propos de la qualité du sang recueilli par la Croix-Rouge se sont multipliées après la demande d'enquête de la Société d'hépatologie du Canada dans l'affaire du sang contaminé administré à des milliers d'hépatites au début des années 80.

Depuis 1985, tous les dons de sang à la Croix-Rouge passent un test qui détermine si le donneur est porteur de l'anticorps HIV.

La contamination par le biais

d'un donneur récemment contaminé par le HIV reste cependant possible, parce que le test de la Croix-Rouge détecte l'anticorps HIV, et non le virus lui-même, indique Roslyn Herst. L'anticorps met entre six semaines et six mois pour se développer chez une personne atteinte du virus HIV.

«Il existe un faible risque que le sang d'un donneur faussement testé séronégatif soit porteur du virus du sida», a ajouté Mme Herst.

Un total de 261 personnes au Canada ont contacté le virus du sida par le biais de transfusions de sang.

### AUTO DIVORCE

(en collaboration avec une firme de notaires)

Divorce, séparation de corps, convention de rupture et garde d'enfants À L'AMIABLE

FAITES-LE VOUS-MÊME À BON PRIX ET SANS DÉLAI  
Tél.: 671-0804  
1-800-667-0505

Participez au concours

d'affiche de la

Fête nationale du Québec

et offrez-vous

la possibilité

de voir votre oeuvre

imprimée en 35 000 exemplaires

et diffusée dans toutes les régions du Québec.

Obtenez les règlements du concours et le devis de l'affiche à produire en vous adressant au Mouvement national des Québécoises et Québécois ou à la Société nationale ou Société Saint-Jean-Baptiste de votre région.



MNO 2207, rue Fullam  
Montréal, Québec  
H2K 3P1

# soirée

## relations

### SANTO DOMINGO, NOUVELLE CHANCE POUR L'ÉVANGILE?

La quatrième conférence de l'épiscopat de l'Amérique latine a eu lieu, du 12 au 28 octobre 1992. Le thème principal de cette rencontre était celui d'une nouvelle évangélisation de la culture. Mais de quelle évangélisation et de quelle culture parle-t-on? Quelle est la place des pauvres dans cette évangélisation? Que veut dire évangéliser dans le contexte des cultures opprimées?

La rencontre de Santo Domingo a-t-elle été une suite fidèle aux conférences précédentes de Rio, de Medellín et de Puebla? Ou les évêques latino-américains ont-ils emprunté une autre voie qui s'écarte de l'option pour les pauvres? Pour mieux creuser ces questions, nous avons invité ces trois membres du collectif «Évangélisation et culture» :

Mme Denise CARON, soeur de Sainte-Anne  
M. André DRAPEAU, de l'Entraide Missionnaire  
M. André LEBLANC, prêtre des Missions Étrangères

Cette soirée est organisée en collaboration avec L'Entraide missionnaire

LE LUNDI 23 NOVEMBRE 1992, DE 19H30 à 22H00  
À LA MAISON BELLARMIN (Métro Jarry)  
25 OUEST, RUE JARRY, MONTRÉAL TEL.: 387-2541  
ENTRÉE: 3,00\$

À lire dans les numéros de la revue *Relations*  
du mois de novembre : **Le mal de vivre — des 20-30 ans**  
du mois de décembre : **Le pari de la fraternité**  
25 OUEST, RUE JARRY, MONTRÉAL, H2P 1S6 — Tél.: (514) 387-2541

## SUITES DE LA PREMIERE PAGE

### ◆ Afrique du Sud

lui-même ont protégé ces opérations, alors que de l'autre côté ils amorçaient des négociations constitutionnelles avec l'ANC.

Par ailleurs, cette bombe du juge Goldstone est survenue une semaine après l'affaire du Kchoes Project, une société de communication des services de renseignements militaires qui, à travers d'un journal diffusé au Botswana, visait à ternir l'image de l'ANC dans les pays d'Afrique Australe et en Grande Bretagne. Un «correspondant» de la radio et de la télévision nationale, basé en Grande Bretagne, avait pour but de diffuser des informations de propagande anti-ANC, en lui prêtant notamment des liens avec l'IRA. Cette vaste et coûteuse opération de propagande devait convaincre l'opinion des procédés «terroristes» de l'organisation de Nelson Mandela.

Soit, le gouvernement sud-africain et sa tête sont impliqués directement, soit ils ne le sont pas et il faut alors en déduire qu'ils auraient perdu le contrôle de leur armée. L'hebdomadaire d'enquête *Weekly Mail* propose un autre scénario. Le président De Klerk, embarrassé par certains généraux conservateurs, aurait laissé au juge Goldstone le soin de lui donner les arguments de leur tenir la bride. Ce n'est bien sûr qu'une hypothèse.

### ◆ Pêches

lume nettement insuffisant pour assurer la rentabilité de ces navires. La part d'un chalutier passerait de 500 000 à 100 000 tonnes pour l'année. Il lui suffisait d'aller à peu près quatre voyages en mer pour atteindre ce volume, alors que l'an passé la saison normale de pêche représentait une vingtaine de voyages.

M. Pierre Picard, porte-parole de l'industrie de la pêche, a d'abord noté que le ministre fédéral écartait l'idée d'un moratoire complet, mais que la baisse de la ressource entraînera nécessairement une diminution de la pêche. L'Association québécoise de l'industrie de la pêche demande donc, elle aussi tout comme l'Alliance, que le programme de compensation soit étendu aux pêcheurs et aux travailleurs en usines du Québec, tout comme cela existe à Terre-Neuve.

Les pêcheurs qui possèdent des chalutiers ont dû en général emprunter des sommes très importantes. On évalue à 20 millions\$ les emprunts garantis par le gouverne-

ment québécois pour l'achat de chalutiers, sans compter les emprunts personnels que les pêcheurs ont contracté, souvent en hypothéquant leur propre maison.

Pour sa part, l'Alliance des pêcheurs québécois propose un moratoire de trois ans pour la pêche à la morue par les engins mobiles que traînent les chalutiers jusqu'au fond de la mer, en ramassant à peu près tout sur leur passage, y compris les petits poissons, qui ne sont plus à l'arrêt de l'ANC dans le golfe pendant deux ans, tout comme c'est déjà le cas sur la côte est de l'Atlantique. L'Alliance entend donc contester ce quota de 35 000 tonnes dans la partie nord du golfe, qu'elle perçoit comme une menace à la survie de l'espèce.

L'Alliance considère d'ailleurs que le quota de 35 000 tonnes proposé pour la partie nord du golfe est beaucoup trop élevé, une opinion que partageraient les pêcheurs de Terre-Neuve, lesquels souhaitent un arrêt de la pêche dans le golfe pendant deux ans, tout comme c'est déjà le cas sur la côte est de l'Atlantique. L'Alliance entend donc contester ce quota de 35 000 tonnes dans la partie nord du golfe, qu'elle perçoit comme une menace à la survie de l'espèce.

L'Alliance pense qu'il faut maintenant revenir à des méthodes de pêche plus écologiques, ce qui écarte les chalutiers et la nécessité d'un contrôle systématique. En revanche, souligne M. Poulin, les techniques de pêche pour les autres espèces de poissons ne sont pas améliorées, de sorte qu'il y aurait moyen pour un pêcheur de les utiliser avec rentabilité.

«Nous proposons de faire une grande expérience dans le golfe Saint-Laurent, qui est une mer intérieure où il y a deux stocks autochtones», avance M. Poulin. Certains membres de l'Alliance sont des propriétaires de chalut, mais, explique le directeur général, ils se rendent bien compte qu'on ne peut plus continuer comme avant. L'Alliance serait la seule à mener la bataille sur tous les fronts, mais avec une certaine sympathie de la part des biologistes, qui, eux, ne savent plus trop bien comment expliquer le phénomène de la baisse constante de la ressource, à tel point où il faut désormais agir pour éviter la disparition complète de cette ressource. Il y a 155 chalutiers qui font la pêche dans le golfe, dont 55 du Québec.

Mercredi et jeudi prochain à Halifax, il y aura réunion des représentants des pêcheurs et de l'industrie avec les fonctionnaires et les biologistes. Il y aura aussi une réunion avec M. Crosbie, qui lui aura une nouvelle discussion avec les ministres provinciaux vendredi. La décision sur les quotas et les pratiques de pêche en 1993 sera prise et annoncée en décembre.

### ◆ Médicaments

prise (27 millions\$ sur 195 millions\$) alors que l'Ontario recevra le

tiers, avec 63 millions\$. «Nous aurons 550 millions\$ en investissements en recherche et développement dans tout le pays, dont une partie au Québec où ça rentre directement dans les grappes industrielles», a déclaré vendredi le ministre Pierre Blais à la Presse Canadienne.

S'il est adopté, le projet de loi C-91 portera de 17 à 20 ans la protection des compagnies pharmaceutiques sur la découverte de nouveaux médicaments. Pour le Canada, il s'agit de se conformer aux dispositions de l'accord de libre-échange avec le Mexique et les États-Unis mais aussi d'établir une protection intellectuelle pour les nouveaux médicaments conformes à ce qui se fait ailleurs dans les pays occidentaux.

L'opposition libérale et néo-démocrate soutient que les entreprises pharmaceutiques qui fabriquent des copies de médicaments brevetés seront pénalisées puisque la protection supplémentaire de trois ans miniera leurs activités et réduira leurs profits tandis que les consommateurs devront assumer une hausse de coûts de plusieurs centaines de millions, disent-ils.

Pour forcer l'examen rapide de la loi, le gouvernement a dû confier à un comité spécial l'étude du projet de loi C-91 parce que le président du comité des Communes sur la consommation, le député conservateur Felix Holtmann de Winnipeg, s'est allié aux libéraux et néo-démocrates en votant contre en deuxième lecture. «C'est mauvais pour le Manitoba et le Canada», a-t-il déclaré pour se justifier.

Il n'est pas le seul à avoir fait bande à part. Chez les libéraux, la critique en matière de consommation était absent de la Chambre au moment du vote. Le Montréalais David Berger (Westmount) s'est déjà déclaré favorable à un renforcement des dispositions sur les médicaments brevetés.

Son collègue libéral de Dartmouth, M. Ron MacDonald, menace quant à lui de se rendre aux États-Unis pour tenter d'obtenir l'appui des conseillers du président élu, M. Bill Clinton, opposé à un accroissement des prix des médicaments.

Le seul député néo-démocrate du Québec, M. Philip Edmonston, est contre la loi parce que «différents groupes de l'âge d'or du Québec et ailleurs au Canada ont déjà manifesté leur mécontentement vis-à-vis ce projet de loi». Tout comme l'Association des consommateurs du Québec d'ailleurs.

Dans le reste du pays, toutes les provinces ont exprimé leur désaccord parce que la nouvelle mesure devrait favoriser les multinationales de la pharmacie mais aussi parce que les consommateurs paieraient trop cher.

Le ministre de la santé de la Colombie-Britannique, Mme Elizabeth Cull, a écrit la semaine à son homologue fédéral Benoit Bouchard pour réclamer, au nom de tous ses collègues provinciaux, la mise en place «de mesures pour contrôler le prix des médicaments, peu importe la teneur de leur brevet». Seul le Québec a refusé de signer.

En début de semaine, le *New York Times* s'est lancé dans le débat en prédisant, selon des sources américaines, que les consommateurs canadiens devront payer une facture supplémentaire de 800 millions\$. Il s'agit plutôt de 550 millions\$, dit Ottawa, dont la moitié sera assumée par les provinces, le reste étant réparti équitablement entre les fabricants et les consommateurs.

Aux Communes, les partis ont livré une véritable offensive la semaine dernière, déposant plusieurs pétitions contre le C-91 tandis que les députés s'insultaient à qui mieux mieux. «Si cela doit tourner à une bataille régionale, alors le Manitoba sortira gagnant», a soutenu la députée Dorothy Dobbie, qui a promis des investissements de 150 millions\$ au Manitoba quand la loi aura la sanction royale.



Les chefs des nations iroquoises hier, à la réunion d'Oka. De gauche à droite : Joseph Norton, chef de Kahnawaké, Mike Mitchell, chef d'Akwesasné et Jerry Peltier, chef de Kanésatàké. Les nations iroquoises tentent un rapprochement entre elles tandis qu'elles prennent de plus en plus leurs distances de l'Assemblée des premières nations dirigée par Ovide Mercredi.

### ◆ Mulroney

une nette majorité de Québécois, veulent préserver tous les acquis sociaux.

Au guichet, le brunch-bénéfice des conservateurs s'est avéré un franc succès, par la vente de 1.740 billets à 500\$ le couvert. Succès quelque peu atténué par la centaine de sièges vides, des acheteurs qui avaient tout intérêt à contribuer à la caisse du parti, mais qui ne se sont pas sentis obligés de consacrer deux heures d'un dimanche ensoleillé à écouter le premier ministre dont le gouvernement est en chute libre dans les sondages.

Néanmoins, les quelque 1.500 partisans présents ont applaudi leur chef à plusieurs reprises et on pourrait même dire avec une certaine ferveur. Surtout quand ils l'ont entendu se payer la tête de Jean Chrétien, qui a amorcé au Québec le renouvellement de son équipe électorale, en recrutant notamment l'ex-lutteur «Mad Dog Vachon», une relève politique «qui va l'aider à maintenir l'ordre dans son caucus».

Les journalistes ont eux aussi fait les frais du discours de Brian Mulroney, faisant ainsi ressortir le bris de confiance, le mur de méfiance qui s'est érigé entre le bureau du premier ministre et les médias, depuis que les rapports de presse ont commencé à véhiculer des histoires de contestation de son leadership. «Ma popularité dérange mes amis journalistes».

Sous une banderole géante arborant le nouveau leitmotiv du Parti conservateur «Tout se gagne au prix de l'effort!», le premier ministre a conclu son intervention sur une note nostalgique: «Ici à Montréal, sur les bords du Saint-Laurent qui a été l'horizon de ma jeunesse, où un rêve est né il y a 350 ans et qui est devenu le miracle de l'épanouissement de la culture française en terre d'Amérique, nous prenons l'engagement de continuer à travailler de toutes nos forces afin de transmettre fièrement à nos enfants le plus merveilleux pays du monde.»

### ◆ Iroquois

royale d'enquête sur les peuples autochtones, réside par le juge René Dussault. «Au cours des prochaines semaines», a expliqué M. Bob Antone, «nous allons engager une réflexion politique globale, qui portera aussi bien sur la Commission royale d'enquête, sur le processus

## Cinq Génies pour les films québécois

Suzanne Dansereau

de la Presse Canadienne

TORONTO — Les films québécois ont récolté cinq prix - le quart des nominations - au gala des Prix Génie, hier soir à Toronto. Mais le Québec n'a pas obtenu celui du meilleur film, qui est allé à «Naked Lunch» de David Cronenberg.

En compétition avec «Léolo» de Jean-Claude Lauzon, «Naked Lunch» a rafilé huit Génies, dont ceux du meilleur réalisateur, de la meilleure direction artistique, de la meilleure adaptation et du meilleur rôle de soutien - interprété en l'occurrence par la comédienne québécoise Monique Mercure.

«Naked Lunch», cet étrange long métrage relatant l'épopée d'un exterminateur qui inhale du poison à rats, est basé sur un roman de l'Américain William Burroughs.

Quant à «Léolo» - un film tout aussi étrange relatant la vie d'un garçon de 11 ans dans une famille dysfonctionnelle de l'Est de Montréal -, il s'en est tiré avec trois Génies: meilleur scénario original (Jean-Claude Lauzon), meilleur montage (Michel Arcand) et meilleurs costumes (François Barbeau).

«Léolo» a été mis en compétition lors de plusieurs festivals cinématographiques, dont celui de Cannes et celui de Toronto. Il a reçu plusieurs éloges - venant tant de la France que des États-Unis, où il a été acclamé par le *New York Times* -, mais sans jamais remporter de prix.

Le film «Being at Home with Claude», de Jean Beaudin, mettant

en vedette Roy Dupuis et Jacques Godin, a remporté un seul Génie, celui de la meilleure musique (Richard Grégoire). Godin était en nomination mais pas Dupuis, snobé par ses pairs.

La grande surprise fut le choix de Tony Nardi (La Sarrasine) pour le prix de la meilleure interprétation masculine. On ne s'attendait pas, dans le milieu, à ce que Nardi emporte sur Peter Weeler, le comédien américain qui jouait le rôle principal dans «Naked Lunch».

«La Sarrasine» de Paul Tana était le film québécois qui avait eu le plus de nominations, soit 10, suivi de «Léolo» et «Being at Home with Claude» avec neuf nominations chacun.

«Requiem pour un beau sans-cœur», ce film sans prétention de Robert Morin qui a pris tout le monde par surprise en gagnant le prix du meilleur film canadien lors du Festival de Toronto, en septembre dernier, n'a rien gagné hier soir, malgré ses quatre nominations.

Quant au dernier film de Pierre Falardeau, intitulé «Le Steak», en nomination pour le meilleur documentaire, il a perdu au profit d'un documentaire sur le conflit au Moyen-Orient, «Deadly Currents».

Finalement, malgré un départ prometteur, les films québécois n'auront pas été très honorés - seulement cinq prix sur une vingtaine - lors de cette 13e remise des prix Génie.

En guise de consolation, on parle de plus en plus sérieusement de produire la soirée des Génies à Montréal l'an prochain.

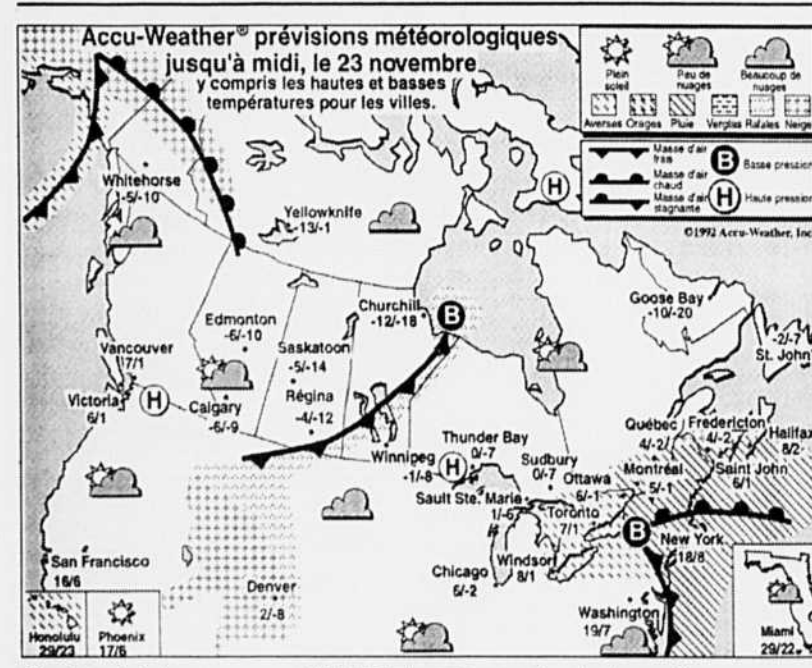
constitutionnel, et sur tous les aspects de nos relations avec le Canada.»

Est aussi promise à être réexaminée, la participation des conseils de bande iroquois à l'Assemblée des Premières nations, présidée par M. Ovide Mercredi. Les conseils de bande iroquois ont annoncé qu'ils souhaitaient avoir un statut d'observateur à l'Assemblée des premières nations. Le rôle et la position de l'Assemblée des premières nations pendant le référendum sur la constitution sera sur la sellette. «Toutes ces questions seront analysées», a dit M. Antone. «Et il est

probable qu'avec l'unification des nations iroquoises, nous mettrons au point notre propre démarche, notre propre approche. Il est encore trop tôt pour dire comment l'Assemblée des premières nations va s'inscrire là-dedans.»

Les chefs de conseils de bande élus ont également souhaité encourager les discussions avec les différents paliers de gouvernement, québécois et canadien, et avec les autorités policières de la SQ. Le chef Jerry Peltier reconnaissait qu'à Kanésatàké, ce week-end, on avait connu un niveau «raisonnable de coopération avec la police».

## LA METEO



**Situation générale:** Une dépression au sud de Chicago se déplace vers l'est et atteindra le Vermont ce soir. Les précipitations associées à cette dépression se poursuivront aujourd'hui. Les régions de l'extrême sud-ouest seront donc sous la pluie tandis que les secteurs montagneux des Laurentides, du Pontiac et de Trois-Rivières auront de la neige mêlée de pluie verglaçante. Sur le pourtour de ces régions, il aura de la faible neige. Ces précipitations cesseront cette nuit. Dans l'est, un faible creux à la hauteur de Sept-Îles provoque la formation de nuages associés à de la faible neige. Les conditions s'amélioreront graduellement aujourd'hui lorsqu'une crête de haute pression se bâtra sur le bas du fleuve. Les températures seront près des normales saisonnières.

**MONTRÉAL:** Pluie intermittente devenant mêlée de neige en après-midi. Min.: de zéro à plus 3. Max.: de 3 à 5. Vents du nord-est de 30 à 50 km/h. Demain: Éclaircies. Min.: zéro. Max.: -2.

**QUÉBEC:** Un peu de neige mêlée de grésil débutant le matin. Max.: 2. Vents du nord-est de 40 à 70 km/h. Demain: ciel variable. Max.: 1.

**Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin:** ciel variable. Max.: -3. Demain: ciel variable. Max.: -1.

**Pontiac, Gatineau et Lièvre, Laurentides:** Faible neige mêlée de grésil et de pluie verglaçante ce matin. Min.: zéro. Max.: plus 1. Vents du nord-est de 30 à 50 km/h. Demain: Éclaircies. Max.: 1.

**Ottawa, Hull et Cornwall:** Pluie intermittente devenant mêlée de neige en après-midi. Max.: 4. Vents du nord-est de 30 à 50 km/h. Demain: Éclaircies. Max.: 2.

**Trois-Rivières et Drummondville:** Faible neige ou grésil débutant cette nuit et devenant mêlée de pluie verglaçante tard cette nuit. Max.: 2. Vents de 20 à 40 km/h devenant du nord-est de 30 à 50 km/h aujourd'hui. Demain: Éclaircies. Max.: 1.

**Beauce:** Neige mêlée de grésil avec un peu de pluie verglaçante. Max.: 1. Vents du nord-est à est 30 à 50 km/h. Demain: Éclaircies. Max.: 1.

**Estrie:** Nuageux avec pluie. Max.: 4. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: éclaircies. Max.: 1.

**La Tuque, réserve faunique**

**des Laurentides:** Faible neige intermittente. Max.: -1. Vents de 20 à 50 km/h. Demain: éclaircies. Max.: -1.

**Lac St-Jean et Saguenay, Laurentides:** Nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilités d'averses de neige. Max.: -2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ciel variable. Max.: -1.

**Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski et Matapédia:** nuageux avec éclaircies. 30 % de probabilités d'averses de neige. Max.: -5. Vents du nord-est de 40 à 60 km/h. Demain: ciel variable. Max.: -3.

**Baie-Comeau, secteur à l'ouest de Natashquan-Anticosti et Sept-Îles:** ciel variable. Max.: -4. Vents du nord-est de 30 à 50 km/h. Demain: ciel variable. Max.: -3.

**Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, parc Forillon:** quelques flocons le matin, ciel variable par la suite. Max.: -2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ciel variable. Max.: -2.

**Secteur de Natashquan à Chevery:** ciel variable. 0. Max.: -4. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. 0. Max.: -3.

Source: Environnement Canada

RÉSULTATS	
GAGNANTS	LOTS
6/6 1	5 109 612,80 \$
5/6+ 17	53 433,60 \$
5/6 435	1 670,50 \$
4/6 24 037	57,90 \$
3/6 451 560	10 \$
VENTES TOTALES: 23 492 014,00 \$	
PROCHAIN GROS LOT (approx.): 2 300 000,00 \$	
PROCHAIN TIRAGE: 92-11-25	

SELECT	
GAGNANTS	LOTS
6/6 0	1 000 000,00 \$
5/6+ 1	30 276,60 \$
5/6 52	388,10 \$
4/6 1 927	48,90 \$
3/6 28 700	5,00 \$
Ventes totales: 1 103 974,00 \$	
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$	

Extra	
NUMÉROS	LOTS
4 50 6 7 4	100 000 \$
5 0 6 7 4	1 000 \$
0 6 7 4	250 \$
6 7 4	50 \$
7 4	10 \$
4	2 \$

**T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## LE DEVOIR

**Renseignements..... (514) 985-3333**

**Administration..... (514) 985-3333**

**Avis publics ..... (514) 985-3344**

**Annonces classées ..... (514) 985-3344**

**Publicité..... (514) 985-3399**  
numéro sans frais ..... 1-800-363-0305

**Abonnements**  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

**Montréal ..... (514) 985-3355**  
**Extérieur (sans frais) ..... 1-800-463-7559**

**Service à la clientèle**  
**LE DEVOIR**  
2050 De Bleury, 9<sup>e</sup> étage  
Montréal QC H3A 3M9

**L'équipe du DEVOIR** LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Chantier, Louis-Gilles Francoeur, Jean-Denis Lamoureux, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpelt, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veaz, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle : Michel Bélar (responsable), Yves D'Avignon, Paule Des Rivières, Marie-Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (Le Pleinier des livres); à l'information économique : Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Catherine Lecroix, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Sylviane Tramer, Edmond Trudel; à l'information politique : Joséée Boileau, Jean Dion, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondant parlementaire à Ottawa); à l'information sportive : Roland-Yves Carignan, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Christiane Vaillant (claviers), Marie-Hélène Aïane (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lisa Millette (directrice), Jacqueline Avil, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Gubeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lisa Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), France Grenier (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Coline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaires à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Nathalie Thibot (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean Marc Ste-Mans (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LA PRODUCTION Johanne Brunet, Lynda Di Cesare, Richard DesCormiers, Michael Schneider, Louis Simonneau. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Françoise Coulombe, Joséée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Olivier Spéciale. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 2050, rue de Bleury, Montréal, H3A 3M9. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdais, une division des Imprimeries Québec Inc. 612, rue St-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc. située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 9858. Dépot légal - Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général: (514) 985-3333. Le Devoir (USPS) is published daily by Imprimerie Populaire, Limited, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Subscription rate per year is \$ 4.99. US Distribution: Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Loto, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

## Cette semaine à la Bourse

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Continental Precious Minerals	23-11	10 h 00	Toronto
Exxeter Resources	23-11	10 h 30	Montréal
Cangene	24-11	16 h 30	Toronto
Foresbec	26-11	11 h 00	Drummondville
Transalta Utilities	26-11	10 h 00	Calgary
Trilon Resources	26-11	14 h 30	Calgary
Orléans	27-11	09 h 00	Montréal
Golden Queen Mining	27-11	09 h 00	Vancouver
RugbyRes	27-11	10 h 00	Vancouver

### OFFRE EN ACTIONS

#### REMBRANDT GOLD MINES

Symbole : RTG

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : La société **Carnac Resource** a présenté une offre en actions visant à se porter acquéreur de la totalité des actions en circulation de la société susmentionnée.

Option : actions — une (1) action ordinaire de **Canarc Resource**

pour chaque groupe de 3,5 actions ordinaires de **Rembrandt Gold Mines** soumis à l'offre.

Date d'échéance : 27 novembre 1992.

### OFFRE D'ACHAT

#### UNION ENERGY

Symbole : UEI

Valeurs : actions ordinaires.

Résultats : 37,1 millions d'actions ordinaires, soit approximativement 98,4% des actions ordinaires en circulation de **Union Energy**, ont été déposées en vertu de l'offre faite par **Westcoast Energy**.

### CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE

#### BP CANADA

Symboles : (BPC et BPC.R)

Valeurs : actions ordinaires — Premier reçu de versement —

Second reçu de versement

Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit un changement de raison sociale au nom de **TALISMAN ENERGY**. Une assemblée aura lieu le 9 décembre 1992

Note : Les actionnaires de la société peuvent s'opposer à la résolution visant à augmenter son capital-actions autorisé.

#### ALN RESOURCES

Symbole : ALS

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit un changement de raison sociale au nom de **AMERICAN NATURAL ENERGY** et un regroupement d'actions. Une assemblée aura lieu le 30 novembre 1992. Le regroupement est d'une (1) nouvelle action pour dix (10) anciennes.

### DROIT DE SOUSCRIPTION

#### CZAR RESOURCES

Symbole : CZR

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : un (1) droit pour chaque action ordinaire détenue; six (6) droits plus 1 \$ permettent de souscrire à une (1) unité de **CZAR RESOURCES**. Chaque unité consiste en une (1) action ordinaire et en un (1) bon de souscription à des actions ordinaires de **CZAR RESOURCES**. Deux (2) bons de souscription à des actions plus 1,25 \$

permettent de souscrire à une (1) action ordinaire de **CZAR RESOURCES**.

Note : Ces droits ne peuvent être transférés aux États-Unis, dans leurs territoires ou leurs possessions. Tous les adhérents recevront leurs droits. Les privilèges de sursouscription et de majoration sont accordés.

Date de clôture des registres : 20 novembre 1992.

Date d'échéance : 14 décembre 1992.

Date d'expiration du bon de souscription : 30 novembre 1994.

### VERSEMENT

#### TELUS

Symbole : AGT.I

Valeurs : reçus de versement.

Modalités : dernier versement — Un reçu de versement de **TELUS** plus 7,50 \$ permettent d'acquiescer une (1) action ordinaire de **TELUS**.

Date d'échéance : 15 décembre 1992.

### DIVIDENDE

#### CELANESE CANADA

Symbole : CCL

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : la société versera un dividende consistant en un dividende régulier de 25 cents par action et un dividende supplémentaire de 50 cents par action.

Date de clôture des registres : 7 décembre 1992.

Date de paiement : 31 décembre 1992.

#### FLETCHER CHALLENGE CANADA

Symbole : FCC

Valeurs : actions ordinaires catégorie A.

Modalités : le taux sera de 0,01625 action ordinaire de catégorie A de **FLETCHER CHALLENGE CANADA** pour chaque action ordinaire de catégorie A détenue, soit l'équivalent de 26 cents calculé d'après un prix de 16 \$ par action ordinaire de catégorie A.

Date de clôture des registres : 27 novembre 1992.

Date de paiement : 15 décembre 1992.

### ÉCHANGE DE BONS DE SOUSCRIPTION 1996

#### CROWN

Symbole : CRX.WT.B

Valeurs : tous les dividendes arriérés sur les actions privilégiées de catégorie I et II de la société ont été déclarés et des fonds réservés pour leur paiement. Par conséquent, les bons de souscription 1996 de la société sont dorénavant encore échangeables pour des actions privilégiées de catégorie II (CRX.P.R.E). Cependant, il est prévu que les dividendes sur les actions privilégiées de catégorie I et II seront encore suspendus jusqu'à ce que les fonds autogénérés de la société atteignent des niveaux satisfaisants. Dans l'éventualité des dividendes ne sont pas payés sur les actions privilégiées de catégorie II le 15 décembre 1992, soit la prochaine date de paiement de dividende, les dividendes deviendront encore arriérés et les bons de souscription 1996 cesseront encore d'être échangeables pour des actions privilégiées de catégorie II après le 15 décembre 1992 et jusqu'à ce que tous les arriérés de dividendes ont été payés

### NOUVELLE ÉMISSION

#### DOHOUE

Symboles : (DHC.A et DHC.B)

Valeurs : actions de catégorie A et actions de catégorie B.

Modalités : un total de 34 145 894 actions subalternes catégorie A de la société seront inscrites à l'ouverture du marché le 23 novembre 1992, sous réserve de l'acceptation de l'offre par les porteurs d'au moins 9 500 000 actions de catégorie B. Le nombre exact d'actions subalternes catégorie A mises et en circulation correspondra à 1,12 fois le nombre d'actions catégorie B déposées dans le cadre de l'offre de la société d'acquiescer la totalité de ses actions catégorie B en contrepartie de 1,12 action subalterne catégorie A de la société pour chaque action catégorie B.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

Ces renseignements sont fournis par

**TASSÉ**

Tassé & Associés, Limitée

# La nouvelle loi sur la faillite, plus souple et plus équilibrée

Solange Tremblay

collaboration spéciale

LE PROJET de Loi C-22 sanctionné en juin dernier entrera en vigueur le 30 novembre. Après de nombreuses tentatives, la loi sur la faillite, rebaptisée loi sur la faillite et l'insolvabilité, sera finalement amendée.

Cette réforme, longtemps attendue, vise à assurer un meilleur équilibre entre les droits des différentes catégories de créanciers, entre eux et avec les compagnies aux prises avec des difficultés financières, ainsi qu'à faciliter la réorganisation des affaires financières tant des entreprises que des individus.

Une des dispositions-vedette des modifications apportées à la Loi est la possibilité pour une société de suspendre les procédures entreprises ou envisagées par ses créanciers, y compris ses créanciers garantis, par le simple dépôt d'un avis d'intention d'enregistrer une proposition.

Le débiteur dispose par la suite d'un délai d'un mois pur soumettre sa proposition, délai qui peut être prolongé avec l'approbation du Tribunal pour des périodes additionnelles de 45 jours pouvant totaliser six mois. De surcroît, et ceci est nouveau, une compagnie insolvable peut maintenant inclure dans sa proposition une ou plusieurs catégories de ses créanciers garantis qui seront alors liés par ses modalités lorsqu'une majorité en nombre et deux tiers en valeur d'une catégorie visée se prononce en sa faveur.

Ce revirement a provoqué l'inquiétude des institutions prêteuses qui y voient un recul dans leur droit de réaliser les biens sujets à leurs sûretés. Il est probable toutefois que, dans les faits, elles seront souvent les premières à bénéficier du sursis et à encourager les sociétés à s'en valloir afin de liquider les actifs qu'elles détiennent en garantie sans l'interférence des autres créanciers.

Les amendements imposent également au créancier qui désire rendre exécutoire une garantie sur les biens d'une personne insolvable, de donner à ce dernier un pré-avis de dix jours. Cette disposition vient cristalliser ce qui constitue un «délai raisonnable» en matière de prise de possession.

Il est enfin prévu qu'une société puisse dans le cadre de sa proposition, résilier certains baux moyennant une indemnisation équivalente à six mois de loyer ou à la portion non-échue du bail.

Cette nouvelle disposition facilitera la réorganisation des sociétés opérant des chaînes de commerces, en leur permettant de se défaire des emplacements déficitaires ou peu rentables pour ne conserver que les plus profitables.

On peut prévoir la diminution après la mise en vigueur des amendements, du recours, en réorganisation commerciale, à la loi sur les Arrangements avec les créanciers des compagnies ou C-36.

Mais le recours au C-36 ne disparaîtrait pas pour autant. Les dispositions de cette loi restent plus souples que celles de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et mieux adaptées aux dossiers d'envergure. Les «C-36» permettent de surcroît un plus grande créativité à ceux qui les conçoivent, créativité qui prend malheureusement parfois la forme d'abus; la première ordonnance dans l'affaire Steinberg qui commandait aux fournisseurs de continuer à livrer leur marchandise à la compagnie, sans aucune garantie de remboursement, en est un exemple!

Dès la mise en vigueur des amendements à la Loi, le statut privilégié conféré à la Couronne et aux sociétés de la Couronne sera abrogé. Sous le régime actuel, ces créances devaient être réglées en totalité par le syndic avant que les créanciers non-garantis ou ordinaires puissent recevoir un dividende. Il est heureux de voir que les chances pour les entreprises de récupérer une partie de leurs pertes seront ainsi augmentées. La Loi vient toutefois consacrer le statut de «fiducie présumée» aux réclamations en vertu des déductions à la source prélevées mais non remises aux gouvernements. Ces sommes devront donc être remises en priorité.

Le concept de fiducie présumée, développé avec succès par Revenu Canada dans sa législation, est de plus étendu à Revenu Québec. Cette modification vient corriger une injustice coûteuse envers ce ministère. Les autres provinces, parce qu'elles prélèvent leurs déductions à travers le ministère fédéral, pouvaient récupérer ces sommes en priorité alors

que le Gouvernement du Québec voyait cette créance reléguée au dernier rang de l'ordre de collocation des créances privilégiées.

### Propositions des individus

Avec les modifications à la Loi, apparaît la notion de proposition de consommateur. Sous l'ancien régime il était possible pour un individu de soumettre une proposition à ses créanciers mais celle-ci était assujettie aux mêmes dispositions que celles régissant les propositions commerciales dont une faillite automatique en cas de rejet par les créanciers ou la Cour ou d'annulation pour non conformité.

Le rejet ou l'annulation d'une proposition de consommateur n'entraîne plus la faillite et peut constituer une alternative avantageuse pour certains individus à qui l'idée de la faillite est intolérable, ou qui désirent conserver certains actifs, le plus souvent, la résidence principale.

Peu de restrictions sont imposées à la conception des propositions de consommateurs sinon qu'elles doivent être complétées dans les cinq ans suivant leur enregistrement et se limiter aux individus ayant moins de 75 000 \$ de dettes à l'exclusion des dettes hypothécaires.

Les faillites personnelles ont également été simplifiées. La Loi prévoit maintenant une libération automatique neuf mois après l'enregistrement d'une faillite s'il n'y a pas d'opposition à la libération du débiteur et s'il s'agit de sa première faillite.

Le législateur a introduit un concept particulièrement innovateur: l'obligation pour le syndic d'offrir des consultations au débiteur. Ces séances, dont les deux premières sont obligatoires et la troisième facultative, visent à favoriser la réhabilitation du débiteur.

Les statistiques compilées par le bureau du surintendant des faillites démontrent que plus de 10% des faillites personnelles sont répétitives, ce qui indique que si la faillite neuf, elle ne l'empêche pas pour autant de reproduire les comportements qui ont provoqué son insolvabilité.

Solange Tremblay est syndic chez Appel & Associés

## À SURVEILLER

### Lundi

■ Sommet économique de l'Est de Montréal:

Le Sommet économique de l'Est de Montréal se déroule aujourd'hui, au Centre de congrès Renaissance. Il y sera question du transport dans l'Est de l'île de Montréal et du développement des projets Alexis Nihon, Anjou-sur-le-Lac et les Galeries d'Anjou.

■ Réunion à Montréal de l'Institut des fonds d'investissement:

Réuni pour la première fois à Montréal, le conseil d'administration de l'Institut des fonds d'investissement du Canada tiendra une session d'information sur des questions d'actualité pour le secteur.

■ Conférence de Merck Frosst:

Le président et chef de la direction de Merck Frosst, Michael M. Tarnow, est le conférencier invité du Cercle canadien de Montréal.

### Mardi

■ Un nouveau temple à Montréal:

Dans le cadre de ses déjeuners-causeries, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain reçoit Ronald Corey, dont l'allocation portera sur la construction du nouveau Forum.

■ Comment faire des affaires avec Northern Telecom:

Dans la foulée des petits-déjeuners-causeries Bell/Northern, le directeur de l'approvisionnement de Northern Telecom fera une allocation sous le thème: Survie de l'entreprise manufacturière grâce au partenariat.

### Mercredi

■ Les taxes vs le développement des finances publiques:

Dans le cadre de ses midis-contacts, la Chambre de commerce de la Rive-Sud a invité le conférencier Yves Séguin.

■ Porteurs du flambeau de l'efficacité, levez-vous!

L'Institut des vérificateurs internes-section Montréal organise un déjeuner-causerie au Holiday Inn Crowne Plaza. Le conférencier est Jean-Pierre Fortin.

■ Première étude québécoise sur la qualité:

Dévoilement des résultats d'une première étude d'envergure sur la qualité totale au Québec, au Centre de recherche industrielle du Québec.

### Jeudi

■ Paul Fortugno au Cercle Finance et Placement:

Paul Fortugno, président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, est le conférencier invité du Cercle Finance et Placement.

■ Valoriser la R&D québécoise:

Dr Fernand Labrie est invité à parler de la valorisation de la recherche et développement québécoise, dans le cadre de la série des petits déjeuners-causerie du Citec-Biotechnologie.

■ Fondation de l'entrepreneuriat:

Les sociétés partenaires de la Fondation, soit la Banque Laurentienne, la Caisse de dépôt, Hydro-Québec et l'Institut national de développement de l'entrepreneuriat, feront part de leur engagement respectif dans la nouvelle programmation d'activités pour 1993.

### Vendredi

■ Le leadership au féminin:

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain organise une mini-conférence autour du thème Le leadership au féminin. Invitée: Francine Harel Chiasson.

## TOURISME D'AFFAIRES

# Un Palais des Congrès, pour quoi faire?

Normand Cazalais

LES PALAIS — ou plus modestement les centres — de congrès se multiplient. Il n'est pas une région, une ville de quelque importance qui n'en soient dotées ou qui n'en souhaitent l'implantation. D'où la question: le marché ne risque-t-il pas la saturation?

On peut par ailleurs être surpris d'apprendre que leur implantation répond plus souvent à des motifs électoraux qu'à des préoccupations de rentabilité ou d'intérêt public et que leur construction ne fait pas toujours l'objet d'une demande de marché préalable.

«Et, pour cause!» écrit, dans les *Cahiers d'Espaces*, Jean Delobel, directeur du Palais des Congrès de Versailles. Une étude limitée au seul aspect économique n'aurait certainement pas incité des promoteurs de tels projets à persévérer si ceux-ci n'avaient pas été motivés par une volonté de prestige, ou plus simplement encore, par un souci électoral.

Ouvrir un centre de congrès, ajoute-t-il, est une réalisation de plus à ajouter à la panoplie des élus. Ne pas en construire, c'est donner un argument aux adversaires. Dans un tel contexte, la surenchère est facile. Entraînerait-elle cependant la fermeture, dans quelques années, d'établissements trop coûteux à gérer ou leur recyclage en immeubles à bureaux?

C'est pourquoi il est, à son avis, «indispensable, avant de décider de leur réalisation, d'avoir en tête un certain nombre d'éléments, à commencer par leur rentabilité et leur impact culturel et social. Un point de vue largement partagé mais rarement appliqué...»

**Dividend Notice**

Le Conseil d'Administration de PanCanadian Petroleum Limited, lors d'une assemblée tenue aujourd'hui, a déclaré un dividende de quinze cents (15¢) par action, payable le jeudi 31 décembre 1992, aux actionnaires inscrits en date de vendredi, 11 décembre 1992.

Par ordre du Conseil  
Laurie J. Schuller  
secrétaire de la compagnie

5 novembre 1992  
Calgary, Alberta

**PanCanadian**  
PETROLEUM LIMITED

**HAWKER SIDDELEY**  
HAWKER SIDDELEY CANADA INC.

Avis est donné par la présente qu'un dividende d'un dollar et quarante-trois cents et trois quarts (\$1.4375) par action sur les actions privilégiées de la Compagnie, actions en circulation à 57,4% à dividende cumulatif rachetables a été déclaré payable le 21ème jour de janvier 1993, aux actionnaires inscrits aux registres à la clôture des affaires le 15ème jour de décembre 1992 soit un dividende sur telles actions à raison de 57,4% par année pour le trimestre se terminant le 21ème jour de janvier 1993.

Avis est aussi donné par la présente qu'un dividende de vingt-sept cents (27¢) par action sur les actions ordinaires de la Compagnie a été déclaré payable le 15ème jour de janvier 1993 aux actionnaires inscrits aux registres à la clôture des affaires le 15ème jour de décembre 1992.

Par ordre du Conseil d'administration  
B.M. Bandier  
Secrétaire

Le 4 novembre 1992  
MISSISSAUGA, ONTARIO

## RELAIS D'AFFAIRES

**RELAIS & CHATEAUX**  
LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

**AUBERGE HATLEY:** Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incluant 3 repas, 2 pauses-café, frais de service 140.00\$ p.p. occ. simple/par jour ou 110\$ p.p. occ. dbie/par jour. Pour renseignements: Tél. (819) 842-2451 Fax: (819) 842-2907

LAURENTIDES / STE-ADÈLE

**HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE:** Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de MtL: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

**HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS:** A St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

# LES SPORTS

## La LNH a gagné sa bataille contre la violence

Une baisse de 58 pour cent des pénalités majeures

Associated Press

LA LIGUE NATIONALE de hockey fait de son mieux pour diminuer le nombre de bagarres lors de ses matchs et depuis le début de la campagne, force est d'admettre qu'elle réussit assez bien.

Après plus de 20 pour cent des matchs déjà disputés, les bagarres ont non seulement diminué, mais elles ont chuté de façon dramatique. On ne dénombre que 187 pénalités majeures pour s'être battus après les 217 premiers matchs, une diminution de plus de 58 pour cent comparativement à l'an dernier alors qu'il y en avait eu 451.

Seulement un joueur — Warren Rychel des Kings de Los Angeles — totalise plus de cinq majeures. Rychel a été pénalisé à 10 reprises pour s'être battu — plus que le total combiné de 15 équipes. Les Penguins de Pittsburgh, qui tentent de remporter une troisième coupe Stanley d'affilée, n'ont vu aucun de leurs joueurs obtenir une majeure pour s'être battu au cours du premier mois du calendrier.

«Les partisans, qui n'aiment pas les bagarres, doivent être heureux, a dit le directeur des officiels de la ligue, Bryan Lewis.

«Les joueurs peuvent maintenant démontrer leurs habiletés. Prenez l'exemple de Mike Peluso à Ottawa. Il évite les pénalités, joue sur les avantages numériques. Ça doit être toute une sensation pour lui», a poursuivi Lewis.

Peluso a dominé la ligue, l'an dernier, avec 34 majeures pour s'être battu alors qu'il jouait pour les Blackhawks de Chicago. Choisi par les Sénateurs lors du repêchage de l'expansion, Peluso s'est battu seulement à deux reprises lors des 18 premiers matchs des siens, lui qui totalise déjà trois buts, la moitié de sa production de l'an dernier.

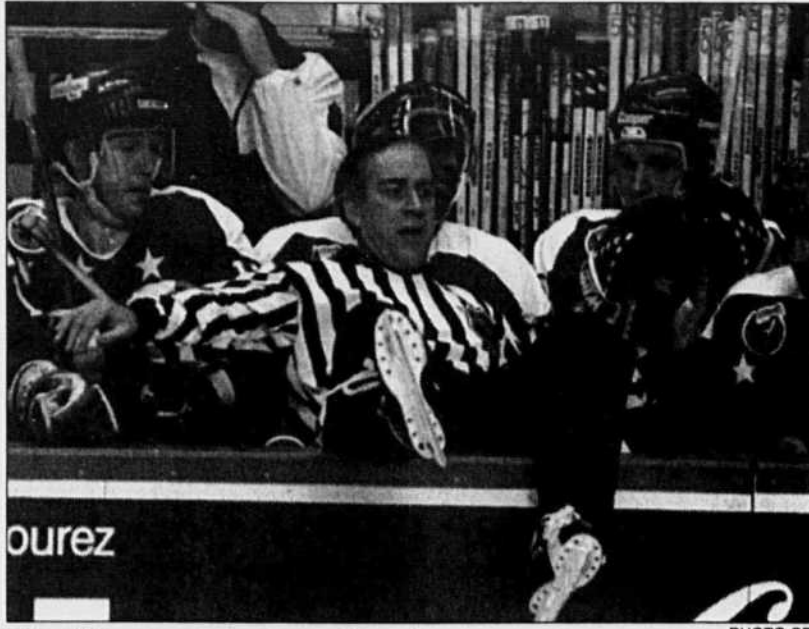
«C'est une occasion pour les joueurs qui ont eu à travailler très fort pour démontrer qu'ils pouvaient vraiment jouer au hockey», a indiqué Mick Vukota des Islanders de New York, qui s'est battu à 31 reprises en 1991-1992, mais seulement deux fois, cette saison.

L'an dernier, il y a eu 1544 bagarres, le plus petit total au cours des neuf dernières saisons.

Les applications plus strictes des règlements semblent avoir eu l'impact désiré, tout comme le changement qui stipule que les instigateurs se voient maintenant décerner une inculpation de partie plutôt que le traditionnel deux minutes.

L'accent est maintenant mis sur la vitesse et le nombre de supériorités à considérablement augmenté, ce qui limite le temps de glace des joueurs qui évoluent sur les troisième et quatrième trios.

Mais Randy McKay des Devils du New Jersey, qui a marqué 17 buts tout en se battant 28 fois l'an dernier, n'a pas l'intention d'oublier ce qui lui a permis d'atteindre la ligue nationale.



L'arbitre est de leur bord... Le juge de ligne Gérard Gauthier est passé par-dessus la bande pour atterrir parmi les joueurs des Capitals de Washington hier au Colisée de Québec.

«Je suis très chanceux, j'ai pu prouver l'an dernier que je pouvais marquer des buts», a déclaré McKay.

«Les bagarres feront toujours partie du hockey, mais en raison des nouvelles règles, je ne suis plus obligé de me battre à tous les matchs», a poursuivi McKay.

Mais la diminution des bagarres ne fait pas que des heureux.

«On dirait que ce n'est pas le même jeu que l'an dernier, a dit le robuste Bob Probert des Red Wings de Detroit. Certaines pénalités qui sont décernées sont une véritable farce».

Certains pensent même que les bagarres augmenteront au fur et à mesure que la saison progressera.

«Nous verrons plus de batailles quand l'enjeu sera plus grand», a prédit Vukota.

## Quinn et Lemieux impliqués dans une affaire de viol

### La jeune femme témoigne

MINNEAPOLIS (AP) — Des témoins ont révélé à la police que le joueur étoile Mario Lemieux des Penguins de Pittsburgh était présent lorsque l'attaquant Dan Quinn des North Stars du Minnesota a présumé violé une jeune femme de 19 ans, selon un document déposé en cour, hier.

Le document, — rédigé par un policier à l'appui d'une demande de mandat de persécution —, ne précise toutefois pas si Lemieux a participé d'une quelconque façon à la présumée agression.

Pour sa part, le chef de police de Bloomington Bob Lutz a répété, hier, que Quinn est la seule personne qui pourrait être éventuellement inculpée dans cette affaire.

Quinn, âgé de 27 ans, un ancien joueur des Penguins, a été accusé d'avoir violé une jeune femme le 10 novembre dans un hôtel de Bloomington. Quinn a été arrêté à la suite de ces accusations mais il a retrouvé sa liberté moyennant une caution de 30 000 \$.

Jusqu'ici, il n'a pas été inculpé formellement.

Quinn a affirmé que la jeune femme était consentante. Les North Stars lui ont donné congé pendant les procédures.

Selon l'affidavit, l'agression se serait produite après que les trois jeunes femmes eurent rencontré un groupe de joueurs des Penguins et des North Stars dans un bar du mail America et elles les ont accompagnés à leur hôtel.

L'affidavit fait mention des joueurs seulement sous les prénoms de «Mario» et «Dan» mais il précise que la victime et les témoins ont identifié Lemieux grâce à une photo dans un journal comme étant le «Mario» qui était dans la chambre pendant la présumée agression. Quinn avait pour sa part révélé son identité à la jeune femme, selon le document.

«Mario» est mentionné à deux reprises seulement à la page 1 de l'affidavit. Il a appelé «Dan» dans la salle de bain à un certain moment de la supposée agression, dit l'affidavit, et il a ensuite remis leurs vêtements souillés de bière à la victime présumée et à une autre femme qui était dans la chambre.

Les Penguins jouaient au New Jersey, hier soir, et Lemieux n'a pu être joint immédiatement pour livrer sa version des faits. Le porte-parole des Penguins, Harry Sanders, a laissé savoir que l'équipe n'avait aucun commentaire à émettre puisque l'enquête se poursuit.

«La présumée victime a une imagination fertile, a confié l'agent de Lemieux, Tom Reich. Et nous réagissons lorsque ce sera le temps voulu.»

Le procureur de comté de Hennepin, Mike Freeman, étudie toujours la possibilité de déposer des accusations aux dépens de Quinn, selon Kate McPherson, la porte-parole du bureau de Freeman.

Les détails de l'affaire ont été dévoilés, hier, lorsqu'un mandat de perquisition et un affidavit ont été déposés par le détective de la police de Bloomington, Ross Swanson, à la cour de district de Hennepin.

L'affidavit contient les témoignages de la jeune femme, qui prétend avoir été violée par Quinn, et celui de deux autres femmes qui l'accompagnaient ce soir-là.

Selon le document, les trois femmes ont rencontré trois hockeyeurs professionnels au restaurant-bar Hooters du mail America et elles ont ensuite accepté de les suivre à leur hôtel. Les six ont consommé de la bière et parlé pendant 30 à 45 minutes dans une chambre, puis ils ont changé de pièce.

Quinn a fermé les lumières, a enlevé ses vêtements et il a commencé à caresser la jeune femme, qui a résisté selon l'affidavit.

Elle lui a dit à plusieurs reprises qu'elle ne voulait pas avoir de relations sexuelles avec lui, mais il lui a enlevé ses vêtements et a eu des relations avec elle, selon le document.

«À ce moment-là, Mario a appelé Dan dans la salle de bain et la victime a tenté de remettre ses vêtements», a écrit Swanson. Elle a ensuite invité ses compagnes à quitter les lieux. En moins d'une minute, Dan est revenu, l'a poussée sur le lit et lui a retiré ses vêtements jusqu'aux genoux», et il y a eu de nouveau une relation.

Plus loin, l'affidavit mentionne que «la victime a été capable de remettre sa robe jusqu'à la taille et elle a ensuite quitté la chambre en vitesse.»

Les deux femmes ont cogné à la porte pour récupérer les vêtements qu'elles avaient laissés dans la chambre.

L'affidavit souligne que Lemieux a répondu à la porte et il leur a remis quelques pièces de vêtements, que les joueurs avaient souillés de bière.

Le rapport cite également un témoin qui a affirmé que «l'un des joueurs avait déclaré, «Vous savez ce que nous faisons dans la vie et cela pourrait nous attirer beaucoup d'ennuis.»

La présumée victime a plus tard été hospitalisée, et l'agression a ensuite été rapportée.

Dans son enquête à l'hôtel plusieurs heures plus tard, Swanson a mentionné qu'il avait trouvé le reçu d'une carte de crédit de Lemieux, un condom et quelques bouteilles de bière.

La police a expliqué qu'il n'est pas évident de savoir qui occupait la chambre lorsque la présumée agression s'est produite.

Les Penguins avaient réservé plusieurs chambres et les fiches de l'hôtel ne précisent pas l'identité des occupants.



Brad Elberg des Golden Gaels de l'Université Queen tient à bout de bras la coupe Vanier, de football, qu'il a contribué à remporter samedi contre l'université St. Mary 31-0.

## Vendée Globe Challenge Toutes voiles dehors

LES SABLES D'OLONNE (Reuter) — Le Français Alain Gautier a pris d'emblée hier la tête de la deuxième édition du Vendée globe challenge, la course à la voile autour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance.

Le départ de l'épreuve présentée comme «la plus belle, la plus dure, la plus éprouvante des courses au large» par le Béarnais Titouan Lamazou, vainqueur de la première édition, a été donné à 14h00 locales (13h00 GMT), aux Sables d'Olonne.

Les 14 coureurs, à la barre de monocoques de 18,28 mètres, vont devoir boucler 25 000 milles nautiques (environ 46 000 km) au cours de trois mois de navigation sur l'Atlantique, l'Océan Indien et le Pacifique.

## La vie Vidéoway

Gilles Marcotte

DITES DONC: êtes-vous de ceux qui sont branchés? Au câble, je veux dire. Si oui, vous êtes dans la catégorie des téléphiles aptes, moyennant un supplément mensuel, à accéder à la technologie vidéoway.

Vidéoway, invention toute québécoise, mise en marché par Vidéotron en janvier 1990, permet, entre autres nombreuses choses, d'accéder à la télévision, dite interactive.

Par exemple: vous regardez du sport, disons un match Canadien-Nordiques. Vous désirez suivre plus attentivement le jeu de Jo Sakic et de Guy Carbonneau, dont c'est le rôle de surveiller l'autre de très près. Vous n'avez qu'à pitoonner et vidéoway vous les isole tour à tour, à votre guise, tout en vous laissant le reste du jeu en mortaise.

Vous en avez assez, vous voulez vous amuser à autre chose? Vous repitonnez et vous jouez une partie de black jack avec une souriante croupière, vous allez voir le temps qu'il fait à Rome, vous regardez les maisons à vendre, les annonces classées, vous jouez au Nintendo. Vous pouvez même faire parvenir une carte d'anniversaire à votre mère, si elle est aussi abonnée. Ainsi de suite.

JUSQU'À il y a quelques jours, j'étais très loin de savoir ce qu'il en était de ces trucs-là. Une très vague idée... D'ailleurs quand j'entendais «vidéoway», je ne sais trop pourquoi, mais j'ai toujours trouvé que ça sonnait plus autoroute que télévision.

Quelque chose comme: tu prends l'autoroute Ville-Marie, tu tombes sur la Vidéoway 125, tu files tout droit jusqu'à Ottawa. Enfin...

La réalité c'est que depuis deux bonnes années, je ne regarde à peu près pas la télé. Une couple de fois par saison: quelques manches des «World Series», quelques moments marquants des Jeux de Barcelone, Ben Johnson et Bruny Surin au cent mètres, Guillaume Leblanc qui m'a fait hurler de joie tout seul dans le salon quand il est rentré dans le stade, bon deuxième. Des bouts de «Point» de temps à autre. Elections, référendums, qui sont aussi des occasions de joyeuses agapes et libations et fraternelles discussions. Le dernier soir référendaire: joyeuse tableée, lièvre, vin rouge et le souvenir, parmi quelques autres, d'avoir vu Denise Bombardier couper la parole à Julius Grey aussi raide que si Guy Carbonneau avait intercepté une passe pour filer seul vers le filet adverse.

Je regarde encore moins la télévision ces temps-ci, étant donné que je n'ai pas de téléviseur présentement. En fait j'en ai un, vieux, que je traîne dans le coffre-arrière de ma voiture depuis une couple de semaines. Je ne sais pas quand je vais me décider à le sortir de là. Une idée comme ça, qui m'est venue d'un récent déménagement. Depuis le temps que je me casse la tête pour cacher cette encombrante boîte, cette horreur

d'appareil, ce parent pauvre du design mobilier, quelque part où elle ne défigurera pas le décor. Solution radicale cette fois-ci: pas de chicanerie dans ma cabane, pas de télévision dans mon salon. Ça ne durera pas, je sais bien, mais pour l'instant c'est comme ça.

Ça durera d'autant moins que le goût de la bêtelle technologique ne m'avait jamais atteint jusqu'à ce que je me sois moi-même invité chez Vidéotron la semaine dernière pour m'informer sur la boîte noire en question. Parce que vidéoway, c'est d'abord une boîte noire, un peu magique, que vous branchez avec tout le reste et qui vous permet de regarder le sport sur le mode interactif.

Pour les mordus de sport, cela peut agrémente les heures passées devant la télé. Pour le hockey, il y a cette fonction qui permet d'isoler un joueur de chaque équipe et de l'avoir à l'œil le temps que vous le désirez. Pas n'importe lequel des joueurs sur la glace cependant. À chaque séquence, le joueur considéré comme la vedette de chaque équipe, ce qui est en soi aléatoire, peut être isolé, et seulement celui-là.

Une autre fonction permet d'avoir des reprises du jeu, systématiquement. On peut ainsi avoir l'image du jeu avec un différé de sept secondes. Patrick Roy vient de faire un arrêt, dont on ne montrera pas nécessairement la reprise à la télé conventionnelle. Vous pitoonnez et vous l'avez instantanément: le jeu revient sept secondes en arrière.

Pour le baseball, c'est le marbre qui est isolé, donc le frappeur. On vous montre, par un simple graphique, la zone des prises et où précisément le lancer est arrivé. On vous donne la vitesse du lancer, les statistiques du frappeur et même son salaire. Même fonction de reprises: toujours sept secondes en différé.

À noter que cette fonction de télé interactive n'est disponible que chez deux diffuseurs: le Réseau des Sports (RDS) et Télé-Métropole, qui appartient aussi à Vidéotron.

Qu'en coûte-t-il maintenant? Par mois: 22\$ plus taxes pour être abonné au câble, plus 1,95\$ pour obtenir le vidéoway. Un peu plus de 30\$ par mois donc, ce qui représente l'équivalent d'un téléviseur par année.

Paraitrait que c'est une bonne affaire. Reste que ces services hautement technologiques annexés au téléviseur coûtent chaque année aussi cher que l'appareil lui-même. Faut croire, que plusieurs estiment en tirer profit: 180 000 abonnés à vidéoway en Ontario trois ans, c'est une jolie percée du câble-distributeur.

C'est un peu comme le nettoyeur. Supposons que tu achètes un pantalon, disons, 125 dollars, que tu fais nettoyer au deux semaines, tu viens quasiment de payer en vapeur le prix de ton vêtement.

En tous cas, je commence à trouver qu'on est rendu loin des oreilles de lapin et du fer à repasser.

## HOCKEY

Ligue nationale	Ottawa 1, Montréal 3	Buffalo à Philadelphie
Vendredi	Edmonton 0, Vancouver 9	NY Islanders à Edmonton
Pittsburgh 4, New Jersey 1	NY Islanders 4, Calgary 3	Aujourd'hui
Detroit 7, Washington 5	NY Rangers 5, Winnipeg 4	Boston à Ottawa
Samedi	Tampa Bay 2, Saint Louis 4	Washington à Montréal,
Hartford 2, Québec 8	Toronto 4, Los Angeles 6	19h40 (RDS, TSN)
Philadelphie 3, Boston 4	Chicago 2, San Jose 1	Pittsburgh à NY Rangers
Minnesota 4, Buffalo 3	Hier	Tampa Bay à Detroit
New Jersey 0, Pittsburgh 2	Washington 6, Québec 4	Chicago à Vancouver
		Demain
		Tampa Bay à Toronto
		Islanders à Winnipeg

LIGUE NATIONALE	Conférence Prince de Galles	Section Charles Adam
MONTRÉAL	22 15 5 2	99 69 32
QUÉBEC	22 12 6 4	103 81 28
BOSTON	18 11 5 2	79 63 24
BUFFALO	20 8 10 2	98 80 18
HARTFORD	20 5 14 1	53 87 11
OTTAWA	21 1 19 1	44 111 3

Section Patrick	Section Norris	Section Smythe	Les meneurs
PITTSBURGH	22 15 4 3	97 72 33	Lemieux, Pit... 23 33 56
NEW JERSEY	20 11 9 0	64 68 22	Kurri, LA... 16 30 46
NY RANGERS	20 10 8 2	75 76 22	LaFontaine, Buf... 14 29 43
PHILADELPHIE	20 8 9 3	85 82 19	Recchi, Ph... 13 26 39
NY ISLANDERS	19 8 10 1	69 74 17	Robitaille, LA... 19 19 38
WASHINGTON	21 8 12 1	73 76 17	Sakic, Qué... 18 19 37

Conférence Clarence-Campbell	Section Norris	Section Smythe
DETROIT	21 12 9 0	87 75 24
MINNESOTA	21 11 8 2	68 68 24
TORONTO	20 10 7 3	63 57 23
CHICAGO	22 10 9 3	71 67 23
TAMPA BAY	23 9 12 2	80 78 20
SAINT LOUIS	21 7 11 3	69 84 17

LOS ANGELES	22 14 6 2	102 81 30	Savard, MI... 7 21 28
CALGARY	22 13 7 2	93 75 28	Bellows, MI... 12 12 24
VANCOUVER	21 11 8 2	92 66 24	Duchesne, Qué... 7 18 25
EDMONTON	20 7 10 3	60 83 17	Nolan, Qué... 12 11 23
WINNIPEG	21 7 13 1	75 89 15	Kovalenko, Qué... 8 12 20
SAN JOSE	21 4 16 1	57 97 9	Keane, MI... 4 16 20
			Ricci, Qué... 8 11 19
			Schneider, MI... 4 14 18
			Damphousse, MI... 5 12 17
			Young, Qué... 9 7 16

# ATTENTION

Veillez noter que depuis le 15 novembre 1992 nous occupons de nouveaux locaux.

**NOUVELLE ADRESSE, NOUVEAUX NUMÉROS**

**2050 De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9**

**TÉLÉPHONES TÉLÉCOPIEURS**

Général: 985-3333	Rédaction: 985-3360
Publicité: 985-3399	Publicité: 985-3390
Service à la clientèle: 985-3355	Publicité: 985-3390
Annonces classées: 985-3322	Annonces classées: 985-3340
Avis publics: 985-3344	Avis publics: 985-3340

**Montréal sourit aux touristes. Dites-leur Bonjour!**

Gouvernement du Québec  
Ministère du Tourisme

## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## Les Khmers rouges pourraient être exclus des élections

NATIONS UNIES (Reuter) — Le Conseil de sécurité de l'ONU étudiera cette semaine les moyens d'organiser des élections au Cambodge sans le concours des Khmers rouges et des 15% de la population sous leur contrôle.

Si les déclarations officielles visent à maintenir le contact avec le Parti du Kampuchea démocratique (khmer rouge), la nouvelle stratégie du Conseil de sécurité tend à isoler le mouvement de guérilla pour empêcher de perturber les élections prévues en mai.

Une résolution du Conseil pourrait ouvrir la voie à des sanctions économiques contre les Khmers rouges, à qui l'on fait grief de ne pas avoir démobilisé leurs combattants ni laissé les Nations unies accéder à leur arsenal, et d'avoir en outre ouvert le feu sur des hélicoptères de l'organisation mondiale.

Les cinq membres permanents du Conseil (France, Grande-Bretagne, Russie, Chine et États-Unis) préparent une résolution aux termes de laquelle les élections auraient lieu comme prévu et qui demande à l'Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge (APRONUC) de les organiser après la clôture des inscriptions électorales le 31 janvier.

Le projet, actuellement examiné par les cinq gouvernements, pourrait être révisé une fois que la Chine, acteur clé du processus de paix, en aura évalué les implications.

Il devrait être présenté au Conseil en séance plénière durant la semaine.

Du dernier texte ont été retirées des dispositions qui permettraient aux Khmers rouges de se joindre au processus électoral à la dernière minute. «Nous ne disons pas qu'ils ne pourront pas s'y joindre après le 31 janvier, mais c'est implicitement ce que nous sommes en train de faire», a dit un responsable participant à la mise au point du document.

Selon des sources diplomatiques, le document exclut aussi toute idée d'élections partielles qui permettraient d'intégrer les Khmers rouges une fois que le pays aura désigné par vote ses délégués à l'Assemblée constituante.

Mais il prévoit un scrutin présidentiel organisé séparément, en partie pour légitimer la fonction du prince Norodom Sihanouk, seul dirigeant qui jouisse d'une assise nationale.

La menace d'un embargo économique contre les Khmers rouges se limite aux importations de pétrole et aux exportations de bois, afin que la Chine, opposée au principe des sanctions, puisse accepter une décision modérée.

Les pays occidentaux font valoir que le pétrole alimente l'appareil militaire des Khmers rouges, en violation des Accords de Paris signés en octobre 1991 par l'ensemble des parties. Les Occidentaux rappellent aussi que le Conseil national suprême du Cambodge a interdit le 23 septembre les exportations de bois par souci de préserver les ressources naturelles du pays.

A cette fin, il sera demandé au secrétaire général Boutros Boutros-Ghali de décréter la mise en place de points de contrôle frontaliers. Opération qui suppose toutefois la coopération de la Thaïlande, où hommes d'affaires et militaires se livrent à un négoce lucratif avec les Khmers rouges.

Le retrait par étapes d'environ 15 000 Casques bleus stationnés au Cambodge a été reporté au-delà des élections.

Les Khmers rouges jugent le processus de paix orienté contre eux sous l'actuelle administration de Phnom Penh. Le Vietnam avait envahi le Cambodge en 1978 pour évincer le régime sanguinaire des Khmers rouges, et l'avait remplacé par un gouvernement acquis à ses vues. Les Khmers rouges affirment que des troupes vietnamiennes sont encore dans le pays, malgré les dénégations de l'APRONUC.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR 842-9645

## CARTES D'AFFAIRES

**ROBIC**  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
55 St-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 3K2  
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 989-0818

La maîtrise des intelligibles

## L'Allemagne secouée par de nouvelles violences

Deux skinheads tuent un homme parce qu'ils pensaient qu'il était juif

BONN (Reuter, AFP) — Des éléments d'extrême-droite et d'extrême-gauche ont provoqué de nombreux incidents à Berlin et à Erfurt ce week-end.

Ainsi, deux skinheads allemands ont battu à mort un homme parce qu'il pensaient qu'il était juif, avant de renverser du schnaps (eau de vie) sur lui et d'y mettre le feu, a annoncé hier la police.

Les deux skinheads, âgés de 18 et 24 ans, ainsi que le propriétaire du restaurant de Wuppertal (ouest de l'Allemagne) où s'est déroulée la scène le 13 novembre, ont passé des aveux complets et sont sous les verrous, a ajouté la police.

Ils avaient transporté leur victime agonisante à bord de la voiture du propriétaire du restaurant jusqu'aux Pays-Bas, à Venlo, où le cadavre avait été retrouvé le lendemain.

L'identité de la victime, un repré-

sentant de commerce de 53 ans, n'a pas été précisée. Le parquet donnera aujourd'hui une conférence de presse, a dit la police.

A l'issue d'une soirée bien arrosée, le représentant de commerce avait insulté les deux skinheads, les traitant notamment de «sales nazis». Le patron de l'établissement serait intervenu à ce moment-là en affirmant: «C'est un juif». C'est alors que les deux skinheads l'ont poussé à terre, l'ont battu à coups de pied, et ont renversé du schnaps sur lui avant de mettre le feu.

Selon l'autopsie, à peu près toutes les côtes de la victime étaient brisées. Elle souffrait également de différentes lésions internes et de brûlures au second degré.

La police a retrouvé les auteurs du meurtre grâce aux traces de pneus relevées près de l'endroit où a été découvert le corps.

Par ailleurs, une trentaine de

gauchistes masqués ont attaqué un fast-food à Erfurt (Thuringe), s'en sont pris aux clients et ont détruit le mobilier. Ce restaurant était un lieu de rencontre connu des néonazis, a précisé la police qui a procédé à cinq arrestations.

A Rostock, la police a arrêté 11 personnes qui avaient frappé des piétons et brisé des vitres de boutiques avec des battes de baseball.

A Schoeningen, dans le Land de Brandebourg, les assaillants ont mis le feu à un foyer mais les résidents ont réussi à éteindre l'incendie samedi soir. Il n'y a pas eu de blessé.

Selon une radio locale, des jeunes se sont également livrés à des exactions devant un autre foyer de réfugiés à Stralsund, dans le Land de Mecklenbourg-Vorpommern.

Un accrochage a enfin mis aux prises les forces de l'ordre et de jeunes qui protestaient contre la

fermeture de leur club à Bad Freinwade, près de Berlin.

Enfin un skinhead a été arrêté lors d'une cérémonie dans un cimetière militaire de la ville orientale de Halbe, dans l'État de Brandebourg.

La fermeture de clubs de jeunes et le manque d'activités de loisir dans de nombreuses villes sont mis en cause dans la récente vague de violence contre les étrangers en Allemagne.

Le conseiller du chancelier Helmut Kohl pour la sécurité, Bernd Schmidbauer, a déclaré à Bild am Sonntag que l'extrémisme de droite était aussi dangereux que la violence d'extrême-gauche de la Fraction Armée Rouge (FAR) dans les années 1970. «Nous devons combattre les deux avec la même rigueur».

Les extrémistes de droite ont lancé environ 1800 attaques contre les étrangers depuis le début de l'an-

née, faisant au moins 11 morts et 423 blessés. Les activistes d'extrême-gauche sont jugés responsables d'un mort et de 77 blessés.

Des personnalités politiques de centre-gauche ont accusé la police, la justice et le gouvernement d'Helmut Kohl d'avoir fait preuve à l'égard de l'extrême-droite de plus d'indulgence que les précédents gouvernements contre la FAR.

En Autriche, le dirigeant populiste d'extrême-droite Joerg Haider a été autorisé par son Parti de la liberté (FPÖ) à lancer une pétition nationale pour obtenir l'arrêt de l'immigration et la mise en place d'écoles séparées pour les enfants qui ne sont pas germanophones.

La pétition, approuvée par le FPÖ samedi à Salzbourg, doit recueillir 100 000 signatures pour être présentée au Parlement.



Un policier a fouillé le sac d'une électrice hier à Lima avant de lui permettre d'entrer au bureau de vote.

## Autre victoire pour Fujimori

LIMA (AFP) — Le président péruvien Alberto Fujimori a pratiquement gagné son pari. La liste gouvernementale, dirigée par l'ancien ministre de l'Énergie et des Mines, Jaime Yoshiyama, paraît en effet assurée de frôler au pire la majorité absolue des 80 sièges en jeu dans les élections à l'assemblée constituante, selon les premières estimations effectuées quelques instants après la clôture du scrutin hier soir.

Selon l'Institut Apoyo, la liste Yoshiyama aurait obtenu 42,6% des voix et serait assuré de 44 sièges dans la constituante, qui siègera à partir du 31 décembre. Le CPI (Centre péruvien d'investigation) a toutefois effectué une projection sensiblement différente n'attribuant que 36,8% des voix et 38 sièges à la liste gouvernementale, soient 2 de moins que la majorité absolue.

Aucun incident notable n'a été si-

gnalé pendant les opérations de vote, qui se déroulaient sous la supervision de 210 observateurs de l'Organisation des États américains (OEA) et sous la protection de plus de 100 000 soldats et policiers et de presque autant de membres des groupes paysans d'autodéfense.

Au total 18 listes et 1440 candidats, pour la plupart des nouveaux venus à la politique, se disputaient les suffrages de 11,2 millions d'élec-

## GATT: Paris recherche le soutien des Européens

PARIS (Reuter) — Le gouvernement français, qui a clamé haut et fort son opposition au compromis sur le GATT, s'est employé hier à obtenir le soutien de l'opposition et a aussi tenté de faire jouer la solidarité européenne.

Le premier ministre Pierre Bérégovoy demandera mercredi la confiance de l'Assemblée nationale, afin, a-t-il dit, «que nos interlocuteurs européens se rendent compte qu'il y a une volonté nationale qui va au-delà des clivages partisans».

«La France a exprimé sa solidarité en de nombreuses circonstances (...) il faut donc que la solidarité européenne joue», a-t-il ajouté.

L'opposition, qui rejette elle aussi le compromis de Washington, s'est fait fort de souligner que le gouvernement était responsable du blocage actuel en estimant qu'il n'avait pas pris suffisamment d'assurances lors de la réforme de la Politique agricole commune.

Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères, a déclaré hier en soulignant qu'«envisager un veto aujourd'hui, ce serait reconnaître une défaite».

«Il ne faut pas prendre une partie pour le tout. Le dossier agricole est partie du grand dossier de négociation du GATT (...) Il n'y aura pas de texte et d'accord sur lequel on pourra voter immédiatement et sur lequel par conséquent on pourra exercer un droit de veto», a dit Roland Dumas.

Les responsables des organisations paysannes ont annoncé de grandes manifestations pour la journée de vendredi. De petits groupes d'agriculteurs ont d'ores et

déjà mené des actions ponctuelles au cours du week-end.

Des agriculteurs s'en sont pris samedi à des restaurants McDonald's de Lille et Amiens, symbolisant pour eux la présence américaine en Europe.

Philippe Séguin, chef de file du non à Maastricht au RPR, a déclaré hier que le gouvernement devait sans tarder tenter de renégocier le projet d'accord sur le GATT ou invoquer le compromis de Luxembourg.

Pour Philippe Séguin, «il n'y a plus aujourd'hui qu'une chose à faire, c'est d'aller à Bruxelles» pour obtenir «de nos partenaires qu'ils acceptent de remettre en question l'accord qui a été passé».

Si cela n'était pas possible, il a estimé que le gouvernement devait invoquer «le compromis de Luxembourg, qu'il fasse savoir que nos intérêts fondamentaux sont en cause et qu'en conséquence nous opposons notre droit de veto». «Tout le reste me paraît caledonnais», a-t-il dit.

Philippe Séguin a jugé qu'«une erreur fondamentale» avait été commise, celle de ne pas avoir «globalisé les négociations sur le GATT et la négociation sur la réforme de la Politique agricole commune».

L'ancien ministre RPR a désigné la Communauté comme «l'adversaire» de la France en l'espèce. Pour lui, «les États-Unis défendent leur bout de gras, c'est tout à fait normal». «C'est pourquoi je pense qu'il est tout à fait inutile, inopportuniste d'aller brûler des drapeaux américains ou saccager des McDonald's».

## Aziz tentera de convaincre l'ONU de lever l'embargo

BAGDAD (AFP) — Le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz va tenter aujourd'hui, sans trop d'espoir, de convaincre l'ONU qu'il est injustifié de maintenir dans sa totalité l'embargo imposé à Bagdad depuis près de 28 mois.

L'Irak estime s'être conformé à plus de 90% des résolutions des Nations unies adoptées après la fin de la guerre du Golfe (janvier-février 1991) sur son désarmement. L'ONU juge que ses exigences n'ont pas été totalement respectées.

M. Aziz présentera, lors d'une séance formelle du Conseil de sécurité à New York, une mise à jour détaillée du rapport qu'il avait exposé en mars 1992 sur les mesures adoptées par l'Irak pour appliquer ces résolutions, selon des sources informées.

«Le déplacement de Tarek Aziz est une perte de temps et d'argent. Il n'est pas question que l'embargo

soit levé ou même allégé pour le moment puisque l'Irak n'a pas encore appliqué à la lettre les résolutions de l'ONU», affirme un diplomate à Bagdad qui a requis l'anonymat.

Le vice-premier ministre, qui est accompagné du chef de la diplomatie Mohamed Saïd as-Sahhaf, a indiqué avant son départ qu'il ne misait pas sur «une levée immédiate de l'embargo».

M. Aziz s'adressera au Conseil après la défaite de George Bush, ennemi juré de l'Irak, à l'élection présidentielle américaine. Les Irakiens avaient exprimé leur espoir que le président élu Bill Clinton adoptera une «attitude plus objective».

«L'échéance de l'élection américaine passée, l'Irak réussira à mettre en évidence devant le Conseil les réalités» de son application des résolutions de l'ONU, a déclaré M. Aziz.

## Registraire/Chef de la Direction

Le Conseil médical du Canada est à la recherche d'un nouveau registraire, chargé de la direction de ses affaires. Cet organisme a pour objectif principal de promouvoir un degré d'aptitudes en médecine à partir d'une série d'épreuves destinées à évaluer les connaissances et habiletés cliniques.

En plus d'être détenteur d'un diplôme en médecine et de la Licence du Conseil médical du Canada, le postulant doit avoir acquis une formation ou expérience adéquate en administration. Un acquis dans les domaines de l'éducation et de l'évaluation, ou de la réglementation en médecine serait également souhaitable.

La personne nommée à ce poste sera responsable de la question globale de cet organisme qui, dans le domaine de l'évaluation des candidats en vue de l'exercice de la médecine au Canada, doit non seulement maintenir à jour ces méthodes d'évaluation, mais aussi en élaborer des nouvelles.

La facilité de s'exprimer dans les deux langues officielles au Canada est une condition nécessaire à l'engagement. Ce registraire doit habiter la ville d'Ottawa ou les environs.

Le traitement et les bénéfices marginaux sont concurrents avec le marché. La date d'entrée en fonction sera le 1er mai 1993. Ce concours se termine le 15 janvier 1993.

Toutes demandes d'information et d'application seront traitées avec discrétion en communiquant avec:

Michael E. Dixon, M.D.  
Président du Comité de Sélection  
Conseil médical du Canada  
a/s The College of Physicians  
and Surgeons of Ontario  
80 College Street  
Toronto, Ontario  
M5G 2E2



## PARCE QUE LA TERRE TOURNE L'ÉTAT DU MONDE 1993

L'ÉTAT DU MONDE 1993

Annuaire économique et géopolitique mondial



LE SEUL ANNUAIRE ÉCONOMIQUE ET GÉOPOLITIQUE MONDIAL UNANIMEMENT RECOMMANDÉ.

640 pages - 22,95\$

et L'ÉTAT DU MONDE JUNIOR

UNE ENCYCLOPÉDIE

ABONDAMMENT ILLUSTRÉE

EN COULEURS, CONÇUE POUR

LES 12 ANS ET PLUS.

224 pages - 34,95\$

coédition La Découverte/Syros Alternatives

COMPRENDRE LE MONDE D'AUJOURD'HUI

Boréal LE DEVOIR CKAC73AM

# LES ANNONCES CLASSEES 985-3344

Télocopieur: 985-3340

### Index des principales rubriques

**100-199 IMMOBILIER RESIDENTIEL**  
Achat-vente-échange  
100 Visites libres  
101 Propriétés à vendre  
103 Condominiums et co-propriétés  
105 Propriétés à louer  
115 Extérieur de Montréal  
120 Laurentides  
121 Cantons de l'Est  
125 Hors-frontières  
130 Maisons de campagne  
132 Chalets  
134 Terrains-fermes  
135 Terrains  
150 Transactions diverses  
151 Services immobiliers

**Location**  
160 App. et log. à louer  
164 Condominiums à louer  
165 Propriétés à louer  
175 Maisons de campagne à louer  
176 Chalets à louer

**200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL**  
Achat-vente-échange  
201 Propriétés commerciales  
203 Propriétés industrielles  
205 Espaces commerciaux  
210 Commerces à vendre  
220 Entrepôt (vente-location)  
230 Gestion immobilière

**Location**  
251 Bureaux à louer  
259 Espaces comm. et ind. à louer  
275 Locaux à louer

**300-399 MARCHANDISES**  
301 Cheveux d'art  
303 Antiquités  
313 Ordinateurs  
314 Bureautique  
315 Téléphonie  
318 Mobilier de bureau et acc.

**MARCHANDISES (suite)**  
320 Ameublement  
335 Bois de foyer  
350 Animaux

**400-499 OFFRES D'EMPLOIS**  
401 Postes cadre et professionnel  
402 Éducation  
405 Santé + serv. communautaires  
408 Secteur culturel  
401 Bureaux  
415 Secteur informatique  
420 Secteur vente  
435 Restaurants et hôtellerie  
440 Services domestiques  
455 Emplois partiels  
+ saisonniers

**500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES**  
501 Occasions d'affaires  
508 Services financiers  
510 Comptabilité  
512 Déclaration d'impôts  
515 Informatique et bureautique  
520 Préparation de C.V.  
522 Traitement de texte  
523 Traduction, rédaction  
529 Services professionnels  
530 Cours  
540 Santé  
542 Massothérapie  
543 Psychothérapie  
544 Croissance personnelle  
546 Contomanie, astrologie  
550 Voyages  
555 Garderie  
560 Entretien, rénovation  
564 Décoration intérieure  
570 Terrassement, paysagistes  
575 Déménagement

**600-699 VEHICULES**  
675 Bateau, yacht, voilier  
695 Automobiles

### LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

#### DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**  
Télocopieur: **985-3340**

Pour placer votre annonce par la poste:  
C.P. 6033, succ. Place d'Armes  
Montréal, H2Y 3S6

**103 Condominiums Co-propriétés**  
OUTREMONT ADJ. 5 1/2, 2 c.c., 1 050 pi.ca., cachet ensoleillé, rénové, terrasse, stationnements. R.d.c.: 99 000\$; 2ème: 93 000\$; 3ème: 99 000\$ 5176 de l'Esplanade, près Laurier. 278-2387. VISITE LIBRE DIM. 14H À 16H.

**103 Condominiums Co-propriétés**  
UN FEU DE FOYER dans le Vieux-Montréal pour Noël? Offrez-vous un magnifique condo au Cours Le Royer. 1200 pi.ca., unité de coin avec vue sur jardin. App. mén. incl. Autres extras. Jour: 597-5740 Soir: 522-9543

**115 Extérieur de Montréal**  
MAISONS A VENDRE, centre de villégiature, ski, golf et bateau. Endroit: St-André et Marin-Heights.  
- 8 John Abbott à St-André est.  
- 29 St-Gilles à St-André est.  
- 35 Place Long-Sault à Carillon.  
- 36 du Parc à Carillon.  
- 45 Chemin Lac Baron Canton de Gore. Pour. inf. Coisse pop. St-André d'Argenteuil, René Cousineau. 514-537-3316

**120 Laurentides**  
PROPRIÉTÉ A LOUER  
A 20 min. sud St-Jovite, maison très propre, 3 c.c., meublé, chauffé, éclairé, 850\$/mois. Location saison ou année. Libre 1er déc. 819-687-9398.

**120 Laurentides**  
ST-SAUVEUR  
Propriété résidentielle ou commerciale. Prix: 270 000\$. Poss. échange. 687-0222.

**121 Cantons de l'Est**  
A SHERBROOKE. Maison unique 60 x 32, finition chêne, 5 c.c., 2 1/2 s/bains, 2 foyers, 2 garages. Terrain 10 000 pi.ca. 819-565-9993

**160 Appartements-logements à louer**  
CHRISTOPHE-COLOMB, près St-Joseph, grand 6 pièces, r-de-ch., jardin, état impeccable, calme, libre immédiatement. 800\$/mois. 524-9463.

MÉTRO MONK, loft climatisé, bois franc, neuf. 900\$. Jour: 766-6783.

MÉTRO SAUVÉ, 2 1/2 s/meub. câble, chauff. élect. 384-9791.

MÉTRO VERDUN, 4 1/2 res-de-chaussée avec t/sol et cours pour stationner. 425\$, 769-4455.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, 33 ch. Côté Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5873.

OUTREMONT VAN HORNE & ROCKLAND RESIDENTIEL OU COMMERCIAL Grand 6 1/2 - Libre 1er nov. 276-0053

PETITE ITALIE, 6 1/2 r-d-c. avec cour, cuisine rénovée, lav-voiss., entrée lav./séch. 550\$. 273-7644.

PRÉS CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT  
Beaux logements: 3 1/2 - 350\$, 4 1/2 - 440\$, 5 1/2 - 400\$, stat. ext. gratuit. Près métro. 939-3626, 937-6215

ROSEMONT 3 1/2, poêle, frigo, 335 \$/mois. Meublé/chauffé. 400 \$. 729-2716.

VIEUX-MTL, Place Royale, très clair, 2 c.c., 2 s/bains, foyer, jardin, garage, 1200\$, ms gratuit. Libre: 288-6178.

VILLE ST-LAURENT, Thompson, 3 1/2, équipé, chauffé. 333-1402.

**164 Condominiums à louer**  
DORVAL, style exécutif 4 1/2, tout équipé, 3 mois et +. 683-6095, 952-0087.

OUTREMONT Condos rénovés entièrement. Design moderne. Monique Durand. Re/Max Outremont. 277-6107.

ST-ANDRÉ, condo, grand 5 1/2, foyer, b. tourbillon, 625\$. 418-479-2136 soir.

**165 Propriétés à louer**  
A MIRABEL, bungalow 7 1/2, piscine, sous-sol fini. 1-565-0048.

BOIS DES FILIONS, maison 3 c.c., demi s/sol, déneigé, non chauffé, non éclairé, 675\$/mois, libre janv. 965-9296, 836-2388 (tras vrs).

PIERREFONDS, bung. 3 c.c., s/sol fini, 2 s/bains, cuisine rén., app. ménagers inclus, tapis n/m, repaint, thermop., piscine cr. 626-7655.

**170 Hors-frontières à louer**  
DISNEY WORLD - EPCOT  
VILLAS LUXEUSES 1, 2 et 3 chambres, 2 bains, piscine, tennis, tarifs spéciaux à partir de 50\$/jour. 1-800-892-8843.

FLORIDE - CÔTE OUEST 2 pas plage, gr. bungalow, coin rue, 2 c.c., couche 6 pers. Air clim., tout compris. 819-562-3980.

NAPLES (FLORIDE) GOLFE DU MEXIQUE  
SUPERBE CONDO 1786 pi.ca., 3 c.c., 2 s/bains, gr. véranda, tennis, piscine, SPA, plage. Location mois/saison. Jean-Marc Chupat. 514-343-3824.

PARIS  
Banlieue ouest, Villennes, St-Germain (20 min. centre, métro, RER). App. luxueux, meublé, 2 c.c., à louer pour 1 an. Réf: 932-1630.

**175 Maisons de campagne à louer**  
CHERTSEY, 3 c.c., belle, propre, compl. équipée. Saison. 1-882-4279, 727-6617.

**176 Chalets à louer**  
LAC DES SABLES (STE-AGATHE)  
Luxeux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Sem/mois. 256-0179.

MAGOG OWL'S HEAD  
Chalets, 3 c.c., 2 s/bains (tourbillon), foyer, élect. et déneigement compris. Disponible maintenant jusqu'au 15 avril. A partir de 3500\$. 819-843-7445.

ORFORD SUR LAC, Chalet 3 c.c., tout meublé, Foyer, tranquillité, 10 min. Mt-Orford. Du 28 nov. au 10 avril. (514) 484-6204.

PRÉS RÉUIT  
ORFORD SUR LAC, Chalet de ski de fond privé, Chalet 3 ch., foyer, lave-vaiss., tout inclus. Du 11 déc. à Pâques. 3600\$. Chalet. (514)297-3086. Rés. (514)676-6144. (rép.)

ST-DONAT, chalet meublé, foyer, près lac, 4500\$. 475-7299, 932-1419.

**186 Maisons de repos, retraite**  
A LAVAL: chambre et pension pour 65 ans +, chambre privée, bonne nourriture. Surveillance 24h, appels d'urgence. 665-2972.

**201 Propriétés commerciales**  
ENDROIT SUPER entre Fairmount et St-Victor. Ave du Parc, 650 pi.ca., 650\$, 748-9663, George.

RUE BERNARD, Clos St-Bernard, bureau prestigieux, ascenseur privé, 5800 pi.ca., aménagement locative existante. Aucune offre raisonnable refusée. A partir du 1er nov. 948-0339, M. Ethier.

**210 Commerces à vendre**  
COMMERCE A VENDRE, centre de villégiature, ski, golf, bateau, 71 Principale à St-André est. Pour inf., Coisse populaire St-André d'Argenteuil, René Cousineau. 514-537-3316

**251 Bureaux à louer**  
BUREAUX DE LUXE à louer, air, tapie. Paré près Décarie, 300 à 1390 pi.ca. Prix raisonnables. 731-2741.

CLOS ST-BERNARD: bureaux prestigieux avec ou sans services. Idéal professionnel. Excellent rapport qualité/prix. Prix à défer la récession! Immédiatement. M. ETHIER. 948-0339

**259 Espaces commerciaux à louer**  
SHERBROOKE et boul. Gouin, local 200 000 pi., bâtiment 4000, 254-4261.

**320 Ameublement**  
NOUVEAU PROCÉDÉ peu coûteux, pour réparer tout genre de VINYLE (chaise, divan, siège auto, etc.). 623-7678.

### Encadrez votre annonce classée



**985-3344**

OBJECTIF **23,5 millions \$**

NOUS RAMASSONS vos meubles gratuitement de la cave au grenier. 623-7678

**420 Secteur vente**  
INSATISFAIT? Occasion d'affaires dans la vente d'un supplément alimentaire naturel, unique au monde, éprouvé sur le marché international, depuis 70 ans. Plus de 300 millions de vente annuel. Si vous avez le courage d'appeler ce répondant, entre 14h et 21h, vous pourriez réaliser vos ambitions. 256-7161.

**501 Occasions d'affaires**  
RECHERCHONS distributeur principal pour la province de Québec. Société fondée il y a 17 ans et fabriquant le meilleur dispositif antivol au sol. Possibilité 200 000\$. 50 000\$ requis. 1-800-565-4766.


RESTAURANT de réputation internationale, va de l'avant dans une expansion au Québec. Demandons investisseur sérieux. S'informer à René Beauregard, 384-2271.

**520 Préparation de C.V.**  
C.V. par détenteurs de MBA membre du Bureau d'éthique commerciale Prestige. 939-2200.

**522 Traitement de texte**  
C.V. PERSONNALISÉ Traitement de texte, révision, correction. Rigueur: forme et contenu. 272-4230

**529 Services professionnels**  
"LES MAITRES DE LA TOITURE" Toitures d'asphalte, gravier, bardeaux, etc., Estimation gratuite. 477-5605, 565-6239.

493, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H3A 1B6  
Tel. (514) 288-1261



**Centrale**  
LE DON DE CHANGER LES CHOSSES

**Signer sa carte de don d'organes...**

**101 Propriétés à vendre**  
A AHUNTSIC - MONTRÉAL  
A PRIX ÉVAL. MUNIC. + 15%  
Pour vente rapide. Pas d'agent. Split, 4 niveaux, 8 + 1 1/2 s/bains, idéal professionnel. Grand terrain paysagé, clôture. Prox. tous les services et parcs. 381-7532.

BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch. Beaucoup d'extra. Moins de 175 000 \$ Four voir 677-0644.

CENTRE-VILLE, RUE WOLFE.  
Cottage rénové, 3 c.c., cour arrière, 3 c.c., cour arrière avec stat. 139 000\$. 628-8832 rép.

DORVAL SUD, cottage détaché rénové, 3 chambres à coucher, près voies d'accès, près centres d'achats. Secteur haut de gamme. 290 Cloverdale. 695-7159.

GREENFIELD PARK (vieux), grande maison, très grand terrain, 17 000 + pi.ca., 2 foyers, piscine creusée. 466-6837. Agent à cabinet.

**101 Propriétés à vendre**  
MONTRÉAL, 5 piec., 140 000\$. Condo, moitié prix. Serge. 678-3453.

VIMONT, split 88, 3 chambres, 2 s/bains, garage, s/sol, piscine creusée, extra 150 000\$ nég., transfert 669-1779, 944-7978.

**103 Condominiums Co-propriétés**  
AUBAINE, 426\$/mois, condo 3 1/2, avec 502\$/mois, condo 4 1/2. Près métro. Rénové à neuf. 641-1698.

CENTRE-VILLE Grand 4 1/2, garage, thermopompe, alarme, foyer. 932-3951.

CONDO 3 1/2, tout fourni, pas peint, près du lac des Sables, Ste-Agathe. Appelez Louis. Jour: 739-1405, soir: 721-3698.

LOFT LE COLONIALE, 1125 pc., 5 fenêtres 6' x 8' ch., s/d'eau avec b/tourb. 2 pl. unique dans voûte, plat. 12' terrasse sur toit. Idéal atelier. 982-2533.

# à ne pas manquer!

## TÉLÉTHON DES ÉTOILES

### 28 NOVEMBRE à compter de 20 h

22 heures de spectacle continu... à compter de 20h le samedi 28 novembre jusqu'à 18h le dimanche 29 novembre télédiffusé sur les ondes de CFCF 12 et du Réseau de Télévision Quatre Saisons.

N'oubliez pas ce 16<sup>e</sup> événement annuel pour la recherche sur les maladies infantiles au Québec.

Si vous prévoyez être absent lors du Téléthon, vous pouvez soutenir la recherche pour une meilleure qualité de vie chez nos enfants en nous faisant parvenir votre contribution avec le coupon-réponse ci-contre.



**LA RECHERCHE... promesse d'avenir**

**Téléthon Des étoiles/OF stars**

**CFCF 12**

**Télévision Quatre Saisons**

Faites parvenir votre don à:  
Téléthon des étoiles C.P. 190, Montréal H3Z 2X4  
Téléthon des étoiles C.P. 8794, Québec G1V 4N7

Votre chèque ou mandat doit être libellé au Téléthon des étoiles. S.V.P. ne pas envoyer d'argent comptant. Des reçus seront émis pour les contributions de 10 \$ ou plus.

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Ville: \_\_\_\_\_ Code Postal: \_\_\_\_\_  
 Reçu requis

### LES MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**Horizontalement**  
1— Support pour vêtement.—Action maladroite.  
2— Brillier.—Lettre grecque.—Américium.  
3— Agneau femelle.—Plante voisine du navet.  
4— Dêvêtu—Plat espagnol.—Lien grammatical.  
5— Qui produit l'érosion.—Cible.  
6— Carpeste.—Roi de Juda.—Route rurale.  
7— Original.—Immobilise.  
8— Pachyderme.  
9— Aiguille pour larder.  
10— Doctrine postulant l'innéité.—Vallée sur le flanc d'un anticlinal.  
11— Dialecte chinois.—Alcaïode du rauwolfia.  
12— Lui.—Volonté.—Sans gêne.

**Verticalement**  
1— Corps céleste.—Fruit comestible.  
2— Qui concerne les

agures.—Pas un.  
3— Soutien du navire.—Qui a l'aspect d'une pierre fine.  
4— Enzyme du suc intestinal.—Unité de travail.  
5— Réémetteur.—Courber.  
6— Monnaie bulgare.—Poursuite.  
7— Elle facilite les appels de détresse.  
8— Gallium.—Tâtera.  
9— Halo.—Voiture.—Lettre grecque.  
10— Fleur.—Signal de détresse.—Armée.  
11— Bienfait.—Fruit comestible.  
12— Diffuser.—Commun des Alpes-Maritimes.

**Solution de samedi**  
1 CIME ADORERA  
2 ODONATE APRE  
3 MNERVOMIT  
4 MOTER FRET  
5 EM GELISHA  
6 RECITE EUSSE  
7 A HETRE OU  
8 GALEGOTISME  
9 ORGE ILLORE  
10 AMENAGERAS  
11 NE EO NEUTRE

**c'est pour la vie.**

LA FONDATION DIANE HÉBERT

(514) 965.0333

SOUS L'ÉGIDE DU CONSEIL DES CLUBS DE SERVICES



## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## EN BREF

## Khartoum rejette un projet politique

KHARTOUM (AFP) — Un haut responsable soudanais, M. Ahmed al-Rabi Jaber, a qualifié d'«inacceptable» la proposition d'une confédération de deux États indépendants au Soudan formulée par le chef de la rébellion sudiste, a rapporté hier le quotidien soudanais «Al Qouat al Moussalaha». Le colonel John Garang, chef de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA), en guerre depuis 1983 dans le sud du Soudan contre le pouvoir central, avait formulé une telle proposition jeudi dernier à Harare (Zimbabwe), où il se trouvait dans le cadre d'une tournée en Afrique australe. Selon son projet, chaque État aurait une constitution séparée mais une défense commune. M. Jaber, président de la commission de paix à l'Assemblée nationale de transition, a estimé que par cette proposition, John Garang revenait sur l'accord conclu en juin à Abuja (Nigeria) entre la SPLA et le gouvernement soudanais, qui prévoit le maintien de l'unité nationale au Soudan. Il a accusé M. Garang de chercher à faire obstruction aux négociations de paix. Les négociations d'Abuja devaient reprendre à l'automne mais, jusqu'à présent, aucune date n'a été fixée pour une deuxième session.

## Paix difficile au Tadjikistan

KHODJANT (AFP) — L'ancien président du Parlement tadjik Akbarcho Iskandarov a déclaré hier que le processus de paix au Tadjikistan serait «difficile» du fait de l'absence de représentation de tous les groupes armés du pays dans l'actuel gouvernement. «Parmi les groupes armés qui se faisaient la guerre, seul celui de Kouliab (Kouliabi pro-communistes) a obtenu un leader» dans la nouvelle composition du pouvoir, a précisé M. Iskandarov devant la session du Parlement qui se déroule depuis plusieurs jours à Khodjant (nord). «Les groupes de Douchanbé (la capitale) et de Garme (centre) n'ont pas de représentant», a ajouté M. Iskandarov, responsable de la coalition islamique-démocrate, qui a démissionné jeudi et a été remplacé par un responsable kouliabi, M. Ali Rahmanov. «Pendant 70 ans de communisme, le régionalisme était bien respecté, et les responsabilités politiques bien réparties. Le premier secrétaire du Parti communiste était de Léninabad (l'actuel Khodjant), le premier ministre était de Kouliab et le chef du Parlement était soit de Garme, soit du Pamir (est)», a relevé M. Iskandarov. Les députés tadjiks ont cette semaine désigné au poste de premier ministre M. Abdulmalek Abduladjanov, un proche de M. Iskandarov. La session parlementaire devrait se prolonger jusqu'en milieu de semaine prochaine à Khodjant, ont indiqué des sources proches du parlement. Par ailleurs, l'attaque samedi d'un camp de réfugiés près de Douchanbé, qui aurait fait quelque 800 morts et blessés, selon la radio russe citant l'agence Nega, a été démentie dimanche par un représentant du comité de la sécurité nationale du Tadjikistan, cité par ITAR-TASS.

## Des femmes refoulées d'Israël

JERUSALEM (AFP) — Des dizaines de femmes de l'ex-URSS, venues pour la plupart se livrer à la prostitution en Israël, sont refoulées chaque mois du pays, a annoncé hier un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur. Elles arrivent avec des faux visas de touristes ou des fausses licences de mariages avec des Israéliens, a précisé le fonctionnaire, David Efrati, à la radio israélienne. Lorsqu'elles sont découvertes, les femmes sont refoulées d'Israël vers leur pays d'origine ou font l'objet d'une procédure d'expulsion qui peut prendre plusieurs mois. C'est ainsi qu'une femme, arrivée la semaine dernière de Moscou, a été renvoyée sur le champ après que la police de l'aéroport Ben Gourion, près de Tel-Aviv, eut découvert que son visa était un faux comprenant des fautes d'orthographe en hébreu, selon la police.

## Manifestation au Togo

LOME (AFP) — Plusieurs dizaines de milliers de personnes, selon les observateurs, plus de 150 000, selon les organisateurs, ont assisté hier à Lomé à un meeting de l'opposition qui a appelé à la poursuite de la grève générale illimitée déclenchée il y a une semaine. La pelouse du stade municipal d'Ablogamé, dans la périphérie de la capitale, a été envahie par la foule qui a débordé dans les rues avoisinantes pour écouter les principaux leaders de l'opposition. Partis d'opposition et syndicats réclament la création d'une force spéciale de maintien de la paix, la proclamation de la neutralité politique de l'armée, le jugement des militaires qui avaient pris en otages durant 24 heures une quarantaine de parlementaires, le 22 octobre dernier, et l'installation d'un nouveau gouvernement.



PHOTO AP

## Anniversaire de l'indépendance du Liban

Des véhicules de l'armée libanaise ont paradé hier dans les rues de Beyrouth pour souligner le 49e anniversaire de l'indépendance du Liban. La cérémonie s'est tenue sous une pluie battante alors que les dignitaires étaient entourés d'un service de sécurité exceptionnel.

## Alger réclame la fin du soutien étranger aux islamistes

ALGER (Reuters) — Le gouvernement algérien, en proie depuis près d'un an à une guérilla islamiste, a lancé un avertissement à certains pays étrangers exigeant qu'ils cessent de soutenir les fondamentalistes musulmans.

«S'il est prouvé que ces États apportent un soutien direct (...) ces opérations affecteront les relations entre l'Algérie et les États impliqués», a déclaré le premier ministre Belaid Abdesselam dans une allocution télévisée samedi soir.

«Si un État lui-même ou le gouvernement n'intervient pas directement mais s'il autorise sur son sol des activités contre notre pays (...) cela affectera nos relations».

Belaid Abdesselam n'a donné aucun nom mais des diplomates et des commentateurs ont assuré que ses propos visaient en priorité l'Iran, le Soudan, la Libye et, indirectement, le Pakistan.

Des journaux algériens critiquent également la France, jugeant son attitude pour le moins ambivalente vis-à-vis des islamistes, même si Paris a expulsé récemment deux activistes.

Le chef du gouvernement algérien a déclaré que les problèmes de sécurité n'avaient pas cessé mais que le phénomène était désormais maîtrisé. Il a aussi dénoncé les extrémistes liés au Front islamique du Salut (FIS, dissous).

Avant cette intervention télévisée,

des hommes armés avaient abattu deux policiers tandis que les forces de sécurité avaient tué six activistes. Depuis le début du mois, 15 membres des forces de l'ordre et 15 islamistes ont été tués.

Au moins 170 gendarmes et policiers ont trouvé la mort depuis février dans des embuscades ou attentats attribués officiellement à des groupes armés liés au FIS.

«Les principaux pays (visés) sont sans aucun doute le Soudan, la Libye, le Pakistan et l'Iran. Le Pakistan entre dans cette liste à cause des «Afghans» mais je ne pense pas qu'il y ait un lien direct car le Pakistan ne peut se le permettre», a expliqué dimanche un diplomate européen.

De nombreux Algériens, appelés «Afghans», ont été entraînés au Pakistan avant d'aller combattre les troupes soviétiques en Afghanistan. A leur retour en Algérie, ils ont rejoint le FIS qui lutte pour la création d'un État islamique.

«La Libye soutient certaines activités sur le plan financier et avec des armes mais il est difficile de le prouver», a ajouté le diplomate européen.

Un attaché militaire étranger a déclaré pour sa part: «Il y a un lien entre le Soudan et l'Algérie en passant par la Libye et il y a des camps d'entraînement financés par l'Iran pour des terroristes près de Khartoum».

La Libye est membre, comme l'Algérie, de l'Union du Maghreb arabe (UMA), qui regroupe cinq pays nord-africains.

L'Algérie a réduit récemment ses relations diplomatiques à un niveau «symbolique» avec Téhéran après avoir rappelé son ambassadeur et déclaré celui de l'Iran persona non grata.

Les dirigeants iraniens ont soutenu publiquement le FIS et ont critiqué en janvier dernier l'annulation du second tour des élections législatives que les islamistes allaient emporter.

Alger a accusé la semaine dernière Téhéran d'«hostilité et d'ingérence», un reproche repris par le président égyptien Hosni Moubarak qui lutte lui aussi contre les fondamentalistes.

De source proche du ministère algérien des Affaires étrangères, on estime que l'invitation d'étudiants algériens en Iran pour, officiellement, poursuivre leurs études, a en fait pour but de les former à la subversion avant leur retour.

Selon le quotidien el Watan, de nombreux Algériens ont demandé à la présidence de rompre les relations avec l'Iran, le Soudan, le Pakistan et la Libye après l'attentat qui a fait neuf morts et 124 blessés en août dernier à l'aéroport d'Alger. Plusieurs membres du FIS, exhibés à la télévision, ont reconnu leur implication dans cette opération.

## Lettre de Moscou

## Un dieu en chute libre

C'était hier encore, mais cela paraît une éternité. A travers le pays, le jour d'anniversaire de la mort de Lénine, des enfants émus en chemise blanche, foulard rouge noué autour du cou, récitaient des odes à la gloire du «chef du prolétariat». «Même mort, il est plus vivant que tous les vivants!», disait un des poèmes les plus célèbres.

Il y a deux ans encore, tous les dieux étaient déjà tombés de leur piédestal, mais Lénine restait presque intouchable. Comme si un pays et un peuple, à qui on avait volé la foi, avaient à tout prix besoin d'au moins une icône.

Et puis, Lénine a dégringolé. Du moins symboliquement, car ses statues continuent à orner des centaines de milliers de places à travers ce pays: déplacer ces tonnes de bronze coûterait tout simplement trop cher. Mais on a considérablement réduit et transformé le musée Lénine, cet arrêt obligatoire de la visite dans la capitale de tous les groupes de travailleurs soviétiques. On parle même de transférer la momie du Grand Leader du mausolée de la place Rouge, pour l'enterrer dans un simple cimetière de Saint-Petersbourg.

Surtout, il ne passe pas actuellement une semaine sans qu'une nouvelle révélation ne dégonfle un peu plus le mythe.

Toute une série d'articles se sont ainsi évertués à détruire l'idée principale de la propagande soviétique, à savoir que Staline était le seul à blâmer pour tous les excès du régime.

«Une prime pour chaque koualak (propriétaire terrien) ou prêtre pendu!», ou bien «Mettre en place la terreur — secrètement et le plus durement possible!», commandent des mémos signés en 1918 de la main propre du grand Vladimir Ilitch, que l'on a retrouvés dans les archives nouvellement ouvertes.

Il y a aussi ce témoignage des années 1930 d'un vieux bolchévique, compagnon d'armes de Lénine: «Il nous enseignait que chaque membre du Parti doit être un agent qui surveille et dénonce tout le temps». Bref, tout ce qui était dans l'intérêt du Parti était moral...

A la fin d'août, un long texte dans la gazette indépendante de Moscou annonçait dès le titre sa couleur: «L'attentat contre Lénine: une mise en scène».

L'attentat dont il est question a été perpétré le 30 août 1918, à Saint-Petersbourg. Cet événement a donné le signal du départ d'une campagne de «terreur rouge», une vague d'exécutions massives de Russes blancs et d'autres «réactionnaires» de l'ancien régime. Celle qui avait tiré, l'anarchiste Fanny Kaplan, a été officiellement exécutée, sans jugement, quelques jours plus tard.

Dans les années 1930, dit l'article, la rumeur a circulé que Fan-

ny Kaplan travaillait comme bibliothécaire dans un bled d'Asie centrale. De plus, une série d'autres renseignements, retrouvés dans les fonds fins des archives, pointeraient vers une mise en scène, inventée «dans l'intérêt de la Révolution». Ainsi, cette note d'un collaborateur proche de Lénine annonçant à la veille de l'attentat qu'«avec Ilitch, tout est entendu». Le fait que Kaplan, ayant quitté en courant le lieu du crime, a attendu un peu plus loin que l'on vienne l'arrêter. Le fait aussi que le médecin personnel de



Véra Murray

Lénine avait, «grâce à une intuition», avec lui sa trousse d'instruments chirurgicaux. Lénine, dont la vie ne tenait officiellement «qu'à un fil», se serait levé sans aucune aide trois jours après l'attentat. Mais les masses anxieuses ont dû attendre encore plusieurs jours avant qu'on n'annonce que «la vie du chef de la Révolution avait pu être sauvée».

On peut dire que d'une certaine façon, Lénine a payé le prix pour son cynisme. Embaumé, installé dans une cage violemment éclairée, il a été depuis 1925 offert en spectacle à des millions de personnes. Le mort le plus «exposé» de l'histoire de l'humanité.

A propos, l'Institut de recherche des structures biologiques (sic), spécialement créé au début des années 1930 pour étudier les procédés d'embaumement et pour s'occuper du corps de Lénine, aimerait maintenant vendre à l'étranger sa technique, tenue jusqu'ici secrète.

Certains scientifiques employés par l'Institut s'occupent du corps de Lénine depuis plusieurs décennies. Deux fois par semaine, ils descendent, vêtus de manteaux blancs, dans le mausolée de la place Rouge et enlèvent la momie de la cage. «Nous l'examinons et, si nécessaire, nous utilisons différents liquides conservateurs», a expliqué dans une interview le directeur adjoint de l'institution.

«L'étranger, il y a peut-être des gens qui aimeraient faire préserver des membres de leurs familles», a-t-il continué, «notre travail est garanti!»

## Rigoberta Menchu à Paris

PARIS (AFP) — Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la Paix 1992, est arrivée hier soir à Paris pour une visite de quatre jours, durant laquelle elle sera reçue par le président Mitterrand.

## Les pays du Sud veulent définir une meilleure coopération entre eux

DAKAR (AFP) — Les chefs d'État et de gouvernement de quinze pays en développement (G15) ont eu hier à Dakar deux séances de travail à huis-clos pour définir une meilleure coopération Sud-Sud dans la perspective d'une collaboration plus harmonieuse avec les pays industrialisés.

Le G15 comprend l'Algérie, l'Argentine, le Brésil, l'Égypte, l'Indonésie, l'Inde, la Jamaïque, la Malaisie, le Mexique, le Nigeria, le Pérou, le Sénégal, le Venezuela, la Yougoslavie et le Zimbabwe. L'ex-Yougoslavie n'est pas représentée à Dakar.

«Le G15 a montré sa crédibilité. Les sommets de Kuala Lumpur et de Caracas, en 1990 et 1991, avaient été ceux de l'envol. Celui de Dakar marquera la consolidation des acquis de notre groupe», a-t-on indiqué de source sénégalaise.

La déclaration conjointe qui sera adoptée aujourd'hui à la fin du sommet, soulignera avant tout la nécessité de mieux coordonner les projets de développement au sein du G15 et prônera des accords de partenariat bilatéraux, a-t-on appris auprès d'une délégation.

Elle définira aussi une approche pragmatique de la coopération Nord-Sud, vœu émis par la plupart des chefs d'État et de gouvernement alors qu'en 1991, le Nord et plus particulièrement le groupe des pays les plus industrialisés (G7) avaient été «montrés du doigt pour leur arrogance», selon l'expression d'un ministre participant au sommet de Dakar.

Cette approche pragmatique repose avant tout pour les membres du G15 sur la crédibilité de leurs projets de développement afin de convaincre de leur sérieux les pays industrialisés. Le président sénégalais Abdou Diouf et le président égyptien Hosni Moubarak ont été les plus explicites sur ce sujet.

«C'est aux résultats concrets que nous aurons obtenus dans nos efforts pour assurer le mieux-être de nos peuples que nous serons jugés par nos partenaires du Nord», a notamment souligné M. Diouf.

M. Moubarak s'est, de son côté, prononcé pour que le Sud ait «des objectifs réalistes, pour procéder par étapes, à pas harmonieux, pour avancer sur un terrain solide afin de coopérer avec le Nord».

Le président brésilien par intérim Atimar Franco et le représentant de l'Algérie, M. Redha Malek, membre du Haut Comité d'État (HCE - présidence collégiale), ont été les plus critiques à l'égard des pays indus-

trialisés.

M. Atimar Franco a notamment affirmé: «On a exigé des pays en développement une discipline rigoureuse dans l'adoption de politiques fiscales, une large ouverture générale de leurs marchés (...) sans que, en contrepartie, nos exportations puissent parvenir facilement aux consommateurs des pays développés et que les transferts de technologie du Nord vers le Sud rencontrent moins d'entraves».



Commission scolaire du Goéland

## AVIS PUBLIC

ÉLECTION PARTIELLE 1992  
CIRCONSCRIPTION DE DELSON

Avis public est, par le présent, donné que suite à la mise en candidature qui a eu lieu dimanche le 22 novembre 1992, de 10 h à 17 h, un scrutin sera tenu dans la circonscription de Delson le 6 décembre 1992, entre 9 h et 19 h à l'endroit ci-dessous établi par le président d'élection.

De plus, nous vous avisons qu'un vote par anticipation aura lieu le dimanche 29 novembre 1992 entre 9 h et 19 h, à l'endroit établi ci-dessous. Les personnes qui peuvent voter par anticipation sont: un membre du personnel électoral en fonction le jour du scrutin, une personne handicapée et une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente ou incapable de voter le jour du scrutin.

## CIRCONSCRIPTION # 14 (DELSON)

Madame GINETTE LAPOINTE, 177 Principale, Delson  
Monsieur FRANÇOIS PAYETTE, 86 Roy, Delson  
Monsieur GUY SYLVAIN, 143 Cusson, Delson

Vote par anticipation: École Louis-Lafontaine  
103, montée des Bouleaux, Delson

Scrutin: École Louis-Lafontaine  
103, montée des Bouleaux, Delson

LE TOUT CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES ÉLECTIONS SCOLAIRES.

Donné à La Prairie, ce 22ième jour de novembre 1992.

Le président d'élection  
Normand Lapointe

**ciel 98,5**

Cette année, écoutez CIEL!  
**ET PARCOUREZ LE MONDE!**

**TUNISIE**

IDENTIFIEZ  
**5 MOTS PASSEPORT**

TIRAGE LE 24 DÉCEMBRE 1992  
À 10 HEURES 15

MOTS PASSEPORT	DATE DE DIFFUSION	REPLISSEZ ET RETOURNEZ À: CIEL, C.P. 98.5, LONGUEUIL J4H 3Z3
NOM		PRÉNOM
ADRESSE		
VILLE		CODE POSTAL
TÉLÉPHONE		
QUESTION D'HABILITÉ À COMPLÉTER 90 + 8,5 =		

COUPON ORIGINAL OBLIGATOIRE PHOTOCOPIER REFUSÉ

**LE DEVOIR** **exactik**

# L'ACTUALITE INTERNATIONALE



Les dégâts au château de Windsor pourraient se chiffrer à 90 millions de dollars.

PHOTO ASSOCIATED PRESS

À la suite de l'incendie du château de Windsor

## Le train de vie de la famille royale remis en question

LONDRES (Reuter) — L'incendie qui a dévasté le château de Windsor vendredi a soulevé une vague de sympathie des Britanniques à l'égard de leur reine, visiblement bouleversée par l'ampleur des dégâts.

Mais la question du coût des réparations a aussitôt relancé la controverse suscitée par le train de vie de la famille royale d'Angleterre.

Des photos de la reine Elizabeth se promenant dans les débris de sa résidence préférée ont fait la «une» de tous les journaux dimanche.

Mais après des mois d'articles de presse détaillant les problèmes conjugaux des membres de la famille royale, les derniers déboires de la reine n'ont pas suscité que de la compassion.

À peine l'incendie maîtrisé, la question du coût des réparations occupait tous les esprits. «Qui va

payer la note?», s'interroge le journal populaire *News of the World*.

Dans l'opposition travailliste, mais aussi chez les conservateurs, certaines personnalités politiques estiment que la reine, déjà critiquée parce qu'elle n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu, devrait payer l'essentiel des travaux.

«Proposer que le contribuable paie la note soulève la question de savoir pourquoi la reine, à titre privé, ne paierait pas aussi des impôts», s'interroge le député travailliste Alan Williams, membre d'une commission parlementaire chargée d'examiner la subvention accordée chaque année à la famille royale, la liste civile.

Le gouvernement, à qui revient la responsabilité de l'entretien de Windsor et de plusieurs autres résidences royales, s'est engagé à payer les dégâts, qui pourraient se chiffrer à quelque 60 millions de livres

(90 millions de dollars).

Le château n'étant pas assuré, c'est le contribuable britannique qui paiera la majeure partie de la note. Mais la pilule risque d'être difficile à avaler pour des Britanniques contraints de se serrer la ceinture pour faire face à la récession.

À l'enveloppe de 10 millions de livres (17 millions de dollars) accordée chaque année à la famille royale, viennent s'ajouter des sommes considérables dépensées par l'État pour assurer l'entretien des résidences royales, la sécurité ainsi que le déplacement des princes et princesses en train, en yacht et en jet privé.

Selon des récents sondages, une majorité de Britanniques estiment que la liste civile devrait être réduite, le pays pouvant aisément se passer, selon eux, des services de certains membres de la famille royale moins en vue que la reine et ses enfants.

## Les réfugiés bosniaques menacés de typhoïde

SARAJEVO (Reuter) — Une épidémie de typhoïde aggrave la situation déjà désastreuse des réfugiés bosniaques alors que le conflit semble s'intensifier, les autorités musulmanes accusant les Serbes de déployer des missiles sol-sol autour de la ville de Gradacac, dans le nord de la Bosnie-Herzégovine.

Les membres de l'OTAN et de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ont entamé hier le blocus naval décidé par les Nations unies contre la Yougoslavie, réduite à la Serbie et au Monténégro.

Cinq navires de l'UEO rejoindront sept bâtiments de l'OTAN dans l'Adriatique pour contrôler les mouvements maritimes afin d'empêcher notamment les livraisons de pétrole à la Serbie, a-t-on appris auprès du ministère italien de la Défense.

En Bosnie même, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a confirmé des cas de typhoïde à Travnik, ville de l'ouest de la république, où des milliers de réfugiés font face à une offensive serbe.

On ignore encore l'étendue de l'épidémie mais cette maladie est très infectieuse et pourrait contaminer les milliers de réfugiés qui vivent dans des conditions très précaires. L'OMS s'apprete à envoyer des équipes médicales sur place.

Les forces serbes se sont empa-

rées de plusieurs villes dans la région récemment. Ils ont chassé les musulmans et les Croates de Jajce et assiègent Travnik et Gradacac.

Les réfugiés de Jajce font partie des milliers de personnes qui campent en plein air autour de Travnik, où les Serbes ont déclenché vendredi un intense pillage pour tenter d'ouvrir un nouveau couloir vers Sarajevo, à 80 km à l'est.

Si cette ville historique tombe, les réfugiés «n'ont aucun avenir» car les pays voisins ne sont plus en mesure d'absorber le flot de réfugiés de l'ancienne Yougoslavie, ont déclaré des responsables des organisations humanitaires.

Radio-Sarajevo, contrôlée par le musulmans, n'a donné aucune information sur Travnik hier mais a signalé que les Serbes accentuaient leur pression sur Gradacac où trois civils et un soldat ont été tués dans les bombardements de samedi soir.

«L'agresseur se prépare même à une offensive de plus grande ampleur, amenant des chars et des unités d'infanterie de Banja Luka. Des missiles sol-sol Luna M65 ont été déployés dans la région en remplacement de l'aviation serbe», a ajouté la radio.

Les Nations unies ont décrété une zone d'exclusion aérienne dans l'ex-république yougoslave après le

bombardement aérien de certaines villes assiégées par les forces serbes.

Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité de l'ONU, le président bosniaque Alija Izetbegovic écrit que les Serbes pourraient avoir également déployé des missiles près de Travnik.

L'armée serbe de Bosnie a reconnu que des missiles figuraient au nombre des équipements militaires - notamment des avions et chars - laissés par l'armée fédérale yougoslave lors de son retrait au printemps dernier.

Les tirs d'artillerie se sont intensifiés hier à Sarajevo où des obus sont tombés au rythme d'un par minute sur le quartier musulman de Hrasno et ses environs. Au moins une personne a été tuée et neuf autres ont été blessées.

Par ailleurs, Radio-Sarajevo a rapporté des messages de détresse en provenance de Srebrenica, dans l'est de la Bosnie, selon lesquels 70 000 habitants et réfugiés encerclés par les Serbes sont menacés de famine et requièrent une aide d'urgence.

Les démarches tentées par l'ONU en faveur de cette ville se sont jusqu'à présent heurtées au refus des Serbes, qui cherchent à obtenir sa reddition en affamant sa population.

## AVIS PUBLICS 985-3344

**Hydro-Québec**

**APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal**

<b>CAS.23130.F</b> le mardi 8 décembre 1992 <b>SERVICES DE MESSAGERIE</b> Admissibilité : Place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 10 000 \$ Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	<b>CAS.23141.F</b> le mardi 8 décembre 1992 <b>SERVICE DE REPRODUCTION DE DESSINS GRAPHIQUES PAR PROCÉDÉ AMONIAQUE "OZALIDE"</b> Admissibilité : Place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 30 000 \$ Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	<b>CAS.23155.F</b> le mardi 8 décembre 1992 <b>FOURNITURE DE PRODUITS INFORMATIQUES TEL QUE RUBANS, DISQUETTES ETC.</b> Admissibilité : Place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 20 000 \$ Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	<b>CAS.21018.F</b> le mardi 15 décembre 1992 <b>CAMION, CHASSIS ET CABINE</b> Admissibilité : Place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 10 000 \$ Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)
<b>CAS.21019.F</b> le mardi 15 décembre 1992 <b>MÂT TÉLÉSCOPIQUE HYDRAULIQUE CAPACITÉ 17 TONNES</b> Admissibilité : Place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 10 000 \$ Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	<b>CAS.23147.F</b> le mardi 15 décembre 1992 <b>FOURNITURE DE TRAVAUX REPROGRAPHIQUES</b> Admissibilité : Place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 100 000 \$ Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	<b>CAS.23153.F</b> le mardi 15 décembre 1992 <b>FOURNITURE DE MATÉRIELS DE PAPETERIE</b> Admissibilité : Place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 20 000 \$ Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	<b>CTB.22154.F</b> le mardi 15 décembre 1992 <b>FOURNITURE D'UN SYSTÈME D'AIR COMPRIMÉ DE TYPE A POSTE CHAMOUCOUANE</b> Admissibilité : Place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 40 000 \$ Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)
<b>CTC.22744.A</b> le mardi 15 décembre 1992 <b>Poste Manicouagan, Comité de Saguenay Poste Montagnais, Comité de Duplessis</b> <b>INSTALLATION ET MODIFICATION DE MATÉRIEL DE COMMANDE</b> Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 150 000 \$ Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	<b>CTL.23055.F</b> le mardi 15 décembre 1992 <b>FOURNITURE D'ASSEMBLAGE D'ANNEAU PARE-EFFLUVE</b> Admissibilité : Place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 10 000 \$ Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)		

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant :

**VICE-PRÉSIDENTE**  
Approvisionnement et Services  
Service Achats et Contrats  
855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage  
Montréal (Québec) H2L 4P5  
Pour renseignements : (514) 840-4903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service Achats et Contrats  
Robert Chabot, intérimaire

**Avis public**

**Ville de Montréal**

**Service du greffe**

**Ordonnances**

Avis est donné que le Comité exécutif, à sa séance du 18 novembre 1992, a édicté les ordonnances suivantes :

**Ordonnance 3**  
Ordonnance sur le tarif des droits exigibles en vertu de l'article 3 du Règlement prescivant la procédure d'approbation de projets de construction, de modification ou d'occupation et créant la Commission Jacques-Viger (9058, modifié) édictée en vertu de ce règlement, article 52a. CE92 02928

**Ordonnance 13**  
Ordonnance édictée en vertu du Règlement sur l'exposition et la vente d'oeuvres artistiques et d'oeuvres picturales ou graphiques sur le domaine public (8796, article 36, paragraphe 8) et jugement du

5 novembre 1992 de la Cour supérieure du district de Montréal dans le dossier 500-05-006951-923. CE92 02931

**Ordonnance 91**  
Ordonnance relative à «La Grande Collecte» édictée en vertu du Règlement concernant les enseignes, panneaux-réclame et modules publicitaires (5128, modifié - article 41.1). CE92 02930

Copies de ces ordonnances peuvent être obtenues au bureau du Greffier, bureau 09, Hôtel de Ville.

**Léon Laberge**  
Greffier de la ville

**Hôtel de ville, Montréal, le 19 novembre 1992**

**APPEL À L'AIDE POUR DES PAYS D'AFRIQUE DONT LE MOZAMBIQUE ET LA SOMALIE**

**La famine frappe Des peuples crient au secours!**

Caritas recevra et acheminera rapidement et intégralement vos dons via Caritas Internationale. Compte tenu de sa vaste expérience dans ce type d'intervention, cet organisme demeure un canal sûr.

**Il faut faire vite!**

Envoyez vos dons à : Caritas-Sherbrooke  
636, rue Québec  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 3M2  
(reçu pour déclaration fiscale)

**VENTES EN JUSTICE**

**Conditions et renseignements**

- Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
- L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
- Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

**La Chambre des huissiers du Québec**

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LABELLE, COUR DU QUÉBEC, NO: 565-02-000116-929 SABOCA INC. Demanderesse, -vs- SYLVAIN CHATEL, Défendeur. Le 3 décembre 1992, à 13h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 306 Côte Terrebonne à Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en automobile Toyota 1983. Condition: ARGENT COMPTANT. Information: GAËTAN GUENETTE, huissier, (514)432-1114. PIERRE BÖCK, HUISSIERS, 303 rue Gauthier, St-Jérôme, Qué. J7Y 3E7. ST-JEROME, ce 3 décembre 1992.

**AVIS DE DEMANDE DE DISCULTION**

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE, NO: 92CV-01138 LE PERCEPTEUR C.M. SHERBROOKE, VS CARMO PAULO JORGE. Le 7 décembre 1992, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 8011 Turley, en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur couleur portatif MITSUBISHI; 1 magnétophone VHS MITSUBISHI; 1 amplificateur SAMSUNG AU505, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 20 novembre 1992.

**LOI SUR LA FAILLITE**  
AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE  
Article 102(4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE LES ENTREPRISES DENIS ST-GERMAIN INC., illement incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 452, de Chablis, dans la ville de Laval, district de Montréal, province de Québec, HTN 686.

Avis est par les présentes donné que la détermination a été prise, en vertu de l'article 102(4) de la Loi sur la faillite, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour de novembre 1992, à 10h00, au bureau du syndic, au 355, rue des Récollections, Montréal (Québec) H2Y 1V9.

LE GROUPE BOUDREAU RICHARD INC.  
Syndic  
Frédéric J. Boudreau, C.A.  
Syndic

**Boudreau Richard**

**AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE**

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

**Publications du lundi:**  
Réservations avant 12h00 le vendredi

**Publication du mardi:**  
Réservations avant 16h00 le vendredi

**Pierrette Rousseau**  
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Prenez avis que la compagnie/corporation LES SACS A MAIN FEGGI (1990) INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 novembre 1992.  
MARIE-THÉRÈSE GRAVINO, Présidente.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-FRANÇOIS, COUR MUNICIPALE DE SHERBROOKE, NO: 8636114. LE PERCEPTEUR C.M. SHERBROOKE, VS BOULANGER STEWART MARCELLE. Le 2 décembre 1992, à 12h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 2676 Croissant Marseille, en la cité de Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur couleur portatif RCA; 1 magnétophone VHS RCA; 1 piano droit couleur noir, avec banc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 20 novembre 1992.

**AVIS DE VENTE**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que conformément à un jugement de la Cour Supérieure, district de Longueuil, rendu le 13 novembre 1992 (dossier 505-14-000553-916), il sera procédé le 4 décembre 1992, à 10 h 30 heures de l'après-midi, au bureau du notaire soussigné, au 525, rue Ste-Hélène, Longueuil (tel. 514-677-1939) l'vente à l'enchère et à adjudication publiques des droits individuels dans un immeuble appartenant à Linda, Sandy, Valérie et Jimmy Larouche, tous mineurs, et désigné comme suit, savoir:

**DÉSIGNATION**

Les deux neuvièmes (2/9) indivis d'un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision DIX-SEPT du lot originnaire numéro CENT QUATRE-VINGT-TROIS (183-17) aux plan et livre de renseignements du cadastre de la paroisse de Saint-Julie, division d'enregistrement de Verchères, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 437, rue Edmond, St-Amable.

Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné.

Signé à Longueuil, ce 18 novembre 1992.

**PIERRE LA ROCHE, Notaire**  
525, rue Ste-Hélène  
Longueuil, Qc  
J4K 3R5  
Tel.: (514) 677-1939

la commission scolaire du SAULT-SAINT-LOUIS

**AVIS PUBLIC**

AVIS par les présentes est donné que monsieur **ROBERT PAQUIN** a été élu membre du conseil des commissaires à la commission scolaire du Sault-Saint-Louis pour représenter la circonscription électorale numéro 5 de la commission scolaire du Sault-Saint-Louis lors des élections qui ont eu lieu le 15 novembre 1992.

**DONNÉ À LASALLE, CE 20 NOVEMBRE 1992**

**LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION PIERRE BEAUCHAMP**

# Le dernier des grands

Stéphane Baillargeon

Raymond Klibansky est un «Trésor national vivant», comme disent les Japonais de leurs plus grands artistes. Philosophe et historien de l'art et de la culture de renommée mondiale, cet octogénaire frêle, orné d'un noeud papillon, un peu fâché avec la verticalité, est l'ultime survivant d'un monde à jamais englouti, celui de la grande université allemande, emportée par la barbarie nazie.

Tous les intellectuels qui incarnent, comme lui, l'effervescence culturelle de l'Europe centrale du premier tiers du XXe siècle ont disparu depuis longtemps. Tous. Albert Einstein, Ernst Cassirer, Erwin Panofsky, Karl Jaspers, Hannah Arendt, tous ces gens qu'il a connus dès sa jeunesse. Seul il demeure. «Sachez que deux poignées de mains amicales me séparent de Karl Marx!», dit-il dans un accent de nulle part, en observant la réaction de son oeil bleu, plein de malice, avant de fournir l'explication: un temps, il a étudié à Kiel, avec Ferdinand Tönnies, l'auteur d'un classique de la sociologie, *Communauté et Société*, qui lui-même avait connu Friedrich Engels, co-auteur du *Manifeste du Parti communiste*, en 1848.

Le dernier des géants partage son temps entre le Wolfson College à Oxford, en Angleterre et Montréal, où il vient de fêter son 87e anniversaire. Il est maintenant professeur émérite à l'Université McGill, où il fut Frothingham Professor de Logique et de Métaphysique de 1946 à 1975. Il a aussi enseigné l'histoire de la philosophie à l'Université de Montréal, de 1947 à 1968. Pas étonnant que les prix récemment créés par la Fédération canadienne des études humaines portent son nom.

Son bureau montréalais est perché tout en haut d'une tour de béton. Une pièce immense où sont entreposés des centaines d'ouvrages rares et précieux, en grec, latin et arabe, mais aussi en anglais, allemand, français, et italien, dans toutes ces langues qu'il a utilisées pour mettre au point ses ouvrages qui seront toujours lus dans quelques siècles, par d'autres érudits, qui auront comme lui une curiosité quasi obsessionnelle pour les idées et la connaissance.

Ses propres œuvres occupent tout un rayonnage derrière son bureau, sur lequel traîne ici et là une traduction en japonais ou en italien d'un de ses livres, son texte de vulgarisation pour le dernier numéro de la revue *Autrement*. Dans ce lot immense et disparate, on peut d'abord distinguer les éditions critiques d'œuvres majeures de l'histoire de la philosophie. Celles du Cardinal Nicolas de Cuse et de Maître Eckardt qui l'ont occupé des premiers travaux en 1927. Le monumental *Corpus Platonicum Medii Aevi*, une édition des versions médiévales latines et arabes des textes platoniciens. L'édition critique du *Parménide* latin, le dialogue de Platon accompagné du *Commentaire* de Proclus, qu'il a lui-même découvert dans la bibliothèque du Cardinal. Et puis les *Medieval and Renaissance Studies*, dont six volumes ont été publiés de 1941 à 1968.

Tout cela pour se comprendre, maintenant. «Il y a dans la tradition allemande une tendance à recon-

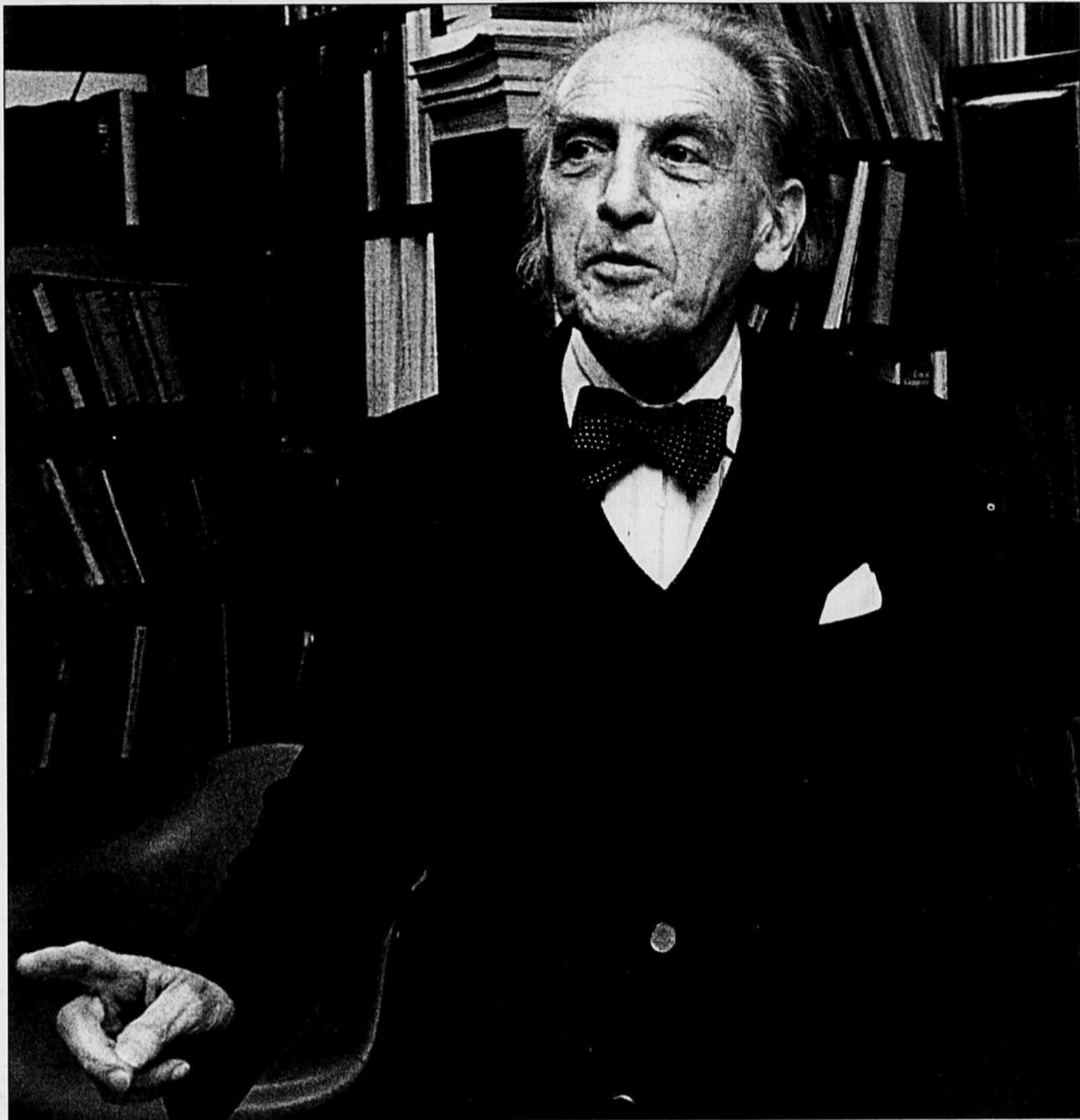


PHOTO JACQUES NADEAU

**Philosophe et historien de l'art, Raymond Klibansky est l'ultime survivant d'un monde à jamais englouti, celle de la grande université allemande, emportée par la barbarie nazie.**

naître la raison et à vouloir en même temps la dépasser. Ce qui est très différent du cartésianisme français et de l'empirisme britannique. Et pour comprendre cette voie, il faut remonter aux sources médiévales et, à travers elles comprendre la transformation de la pensée de Platon.»

Cette importance accordée à l'héritage conceptuel est également au centre de son maître ouvrage, *Saturne ou la mélancolie*, un livre devenu légendaire. Le «bonheur d'être triste», sujet sublime et complexe, qui a nécessité la collaboration de deux autres esprits immensément

doués, l'éminent historien de l'art Erwin Panofsky, et Fritz Saxl, reconnu pour ses travaux sur l'iconographie astrologique et mythologique, qui dirigea l'Institut Warburg et sa célèbre bibliothèque médiévale, fondé par le banquier Aby Warburg, à Hambourg, au début du siècle.

En 1923, Panofsky et Saxl avaient déjà publié un texte sur la célèbre gravure de Dürer, *Mélanco I*. Le jeune Klibansky était entré en contact avec eux peu après pour formuler ses critiques et recevoir en échange la proposition de se joindre au groupe pour une réédition beau-

coup plus vaste qui remonterait vingt siècles d'histoire, une immense enquête historico-philosophique sur la nature et la religion, mais aussi l'art et la médecine.

Ce nouveau livre, hanté par Saturne, l'astre qui retarde l'accomplissement des destinées, ne paraîtra finalement que trente années plus tard. Le manuscrit allemand était presque prêt dès 1933, au moment où la victoire du nazisme a précipité l'exil des trois intellectuels juifs. Les épreuves corrigées sont arrivées chez un imprimeur de Hambourg en 1939, mais ont été détruites pendant la guerre. La mort de Saxl en

1948 a ensuite mis fin au projet de reconstitution de l'édition allemande. Une nouvelle version anglaise mise en chantier, n'est sortie des presses qu'en 1964.

La version française considérée comme définitive, toujours dirigée par Klibansky, est parue chez Gallimard en 1989, 66 ans après le premier projet! Elle même a été retardée par la perte de l'illustration d'origine, qu'il a fallu encore une fois reconstituer...

Le résultat de cet ouvrage, cent fois remis sur le métier, est un dépiement d'érudition époustouflant qui défie l'entendement du lecteur

profane et force l'humilité. Disons qu'il s'agit de comprendre la place de la mélancolie dans la culture, quel étrange rapport l'unit au génie, et plus profondément encore, comme en filigrane, quel lien peut être établi entre la souffrance et la culture, entre la civilisation et le malaise.

La première partie est consacrée à un minutieux examen de cette étrange bile noire, qui fixe l'étymologie grecque de la mélancolie, à travers la littérature physiologiste des Anciens, la science et la philosophie médiévale. La seconde partie est axée sur Saturne, astre mélancolique par excellence, tel qu'il se présente dans l'art et la littérature. La troisième partie s'intéresse à la mélancolie poétique et à la naissance de la notion moderne de génie, alors que la dernière est entièrement consacrée à Dürer, clé de voûte d'une réflexion infinie, dont les auteurs démontrent tout à la fois l'originalité radicale en même temps que l'enracinement dans la tradition occidentale.

Cette idée de la transmission continue des thèmes et des savoirs a hanté Klibansky toute sa vie durant, comme ses aînés Cassirer et Panofsky. «En étudiant l'histoire, il faut saisir ce qui est en cours de changement et ce qui conserve un caractère unique. Il faut aussi se concentrer sur ce qui différencie chaque culture des autres. Mais il faut du même coup éviter les termes trop statiques, les généralisations outrancières.» Le professeur habitué à suivre la trace sur des siècles et des siècles le développement d'une idée, se dit allergique à l'idée de postmodernité. «C'est une farce de journaliste.»

Cet aspect de ses travaux forme comme un leitmotiv, où la modernité interpelle l'histoire et en reçoit encore aujourd'hui des leçons de persévérance et d'humanisme. Ses recherches l'ont d'ailleurs amené à publier des inédits de Hume et de Locke, notamment la *Lettre sur la tolérance*, maintenant traduite en une douzaine de langues. Il a aussi encouragé le dialogue entre les perspectives philosophiques internationales, notamment par l'édition d'importants recueils de textes intitulés *Philosophie et Communauté mondiale*, et par la *Bibliographie internationale de la philosophie* qui paraît à Montréal depuis quatre décennies.

Klibansky est arrivé ici en 1946, à l'invitation de McGill. «J'ai répété partout dans le monde que pour un dollar, on peut non seulement aller d'une université à l'autre, mais d'une culture à l'autre.» Il était aussi frappé par le fait que les étudiants francophones ne connaissaient pas bien leur propres traditions, leurs grands classiques, leurs grands poètes. «Ceci rend impuissant contre les métaphores anglaises.»

Le professeur s'apprete maintenant à publier deux volumes sur *La philosophie en Europe* et un premier *Glossaire international des termes de base de la philosophie*, un vocabulaire multilingue de 500 termes qu'il défend depuis une quarantaine d'années. Après tout cela, il ne manque finalement qu'un livre à sa bibliothèque, celui qui nous raconterait tout cela, cette traversée d'un siècle triste et de rares bonheurs. «Mes mémoires? Je les ai promis à mon éditeur pour mon centième anniversaire...»

## Un statut d'exilé dès le berceau

Stéphane Baillargeon

Raymond Klibansky a connu le statut d'exilé dès le berceau, à Paris, en 1905, où son père est venu de son Allemagne natale pour tenir un commerce de vins. Mais en 1914, sa famille est obligée de tout abandonner et de fuir à Francfort. Après quelques temps au «rigide et discipliné» *Goethe-Gymnasium*, où il croise Klaus Mann, le fils de l'écrivain Thomas Mann, il persuade ses parents de l'inscrire à la *Odenwaldschule*, une école mixte et progressiste, une utopie scolaire réalignée, sans surveillants, sans notes, où les élèves et les professeurs décident ensemble, lors d'assemblées générales, des règles de conduite communes. «Mon école faisait appel aux forces individuelles, dit-il. On cherchait à développer l'autodétermination et le sens des responsabilités de l'enfant.» L'école a formé d'autres gens célèbres, dont Daniel Cohn-Bendit, le défenseur de «l'imagination au pouvoir» en Mai 68.

Le jeune surdoué va finalement obtenir son *Abitur*, l'exigant diplôme d'études secondaires allemand, avec six mois d'avance et rentrer à la fameuse Université de Heidelberg à 17 ans, en 1923. Dans cette

ville, il fréquente la maison de Max Weber, en tant qu'ami intime de ses neveux, ses fils adoptifs. Le grand savant était mort en 1920 et le premier travail intellectuel d'envergure de Klibansky a consisté à aider sa veuve à corriger les épreuves de *Économie et Société*, la somme théorique weberienne.

Klibansky suit 35 heures de cours par semaine, dans toutes les disciplines, aussi bien avec l'archéologue Ludwig Curtius qu'avec l'existentialiste Karl Jaspers. «Mon ambition était de comprendre ce qu'est l'homme, dit-il. Et pour y arriver il fallait commencer par le commencement, par la pensée grecque, par la langue grecque, celle des philosophes, mais aussi celle des poètes, sans négliger l'expression visible de l'esprit dans l'art.»

Il termine son doctorat à 23 ans, puis devient *Privatdozent*, professeur de cours libres, en 1931, deux ans avant la catastrophe de 1933. Le professeur Klibansky se rappelle avec tristesse le silence de la très grande majorité des enseignants, qui avaient pourtant passé les années précédentes à discuter savamment de la nécessité d'une conduite personnelle courageuse, de l'autonomie de l'individu et de sa liberté. «De grands esprits comme Heinrich

Rickert ont capitulé devant le régime nazi. Leur mémoire est entachée à jamais.»

Le cas le plus célèbre, c'est évidemment celui d'Heidegger, qui fait maintenant les frais d'un déboulonnage en règle, pour son nazisme militant. L'auteur d'*Être et temps* enseignait à Fribourg-en-Brisgau et Klibansky ne l'a donc pas souvent rencontré. Il était tout de même présent à la fameuse conférence *Qu'est-ce que la métaphysique?*, donnée en 1929. «Il y avait là, devant nous, un mélange d'intensité intellectuelle et de mensonges. Il déformait la vérité historique tout en citant Platon. Tous les moyens étaient bons pour lui.»

Klibansky faillit perdre la vie en raison de ses propres travaux sur la philosophie du moyen âge. Depuis 1927, il dirigeait un projet d'édition critique des œuvres latines de Maître Eckhart, le représentant le plus éminent de la mystique allemande, dont il faisait ressortir les liens avec la philosophie arabe et juive. Les nazis, et en particulier le doctrinaire Alfred Rosenberg, le prophète de «la renaissance de l'homme germanique», s'efforçaient au contraire de le présenter comme leur ancêtre spirituel. Dès la prise du pouvoir, tout ce qui touchait

Maître Eckhart, devint donc une question politique.

Dès lors, sa vie était en danger. D'autant plus qu'entre temps un questionnaire portant sur les «origines raciales», a été envoyé à tous les membres de l'Université. On demande à chacun de dresser un arbre généalogique de deux générations. Klibansky répondit que ces démarches étaient incompatibles avec les exigences de la pensée scientifique et que de toute manière «aussi loin qu'il puisse remonter, ses ancêtres étaient tous de religion juive.»

Les Nazis vont immédiatement demander des représailles. Il apprend par des résistants qu'on projette un attentat contre lui. «Pas pour me tuer, mais pour faire en sorte que je ne puisse pas quitter l'hôpital.» Il s'enfuit aussitôt et trouve d'abord refuge «dans un endroit où on ne me chercherait pas», dans le village natal de Nicolas de Cuse, plus précisément dans la bibliothèque où se trouvait encore les manuscrits dont il venait de préparer l'édition.

Quand le 1er avril 1933 apparaissent l'étoile jaune et le marquage des «magasins juifs», Klibansky comprend que tout est fini. Il prend le train pour Hambourg, où en une

nuit, il va convaincre les Warburg de déménager leur fameuse bibliothèque à Londres. «Je connaissais l'histoire et la littérature anglaise. Mon analyse m'avait convaincu que ce serait le seul pays à résister.» Il va même pousser l'audace jusqu'à demander et obtenir un passeport diplomatique pour accompagner les précieux livres. «Dans une telle situation, il faut miser sur l'improbable.»

Klibansky a dix marks en poche. Il va vite se remettre à ses études savantes et apprendre un tout nouveau métier, son «travail de guerre», comme il le dit lui-même, celui de *Political Warfare executive*. Pas vraiment espion, plutôt analyste de l'esprit du temps, chargé de connaître l'ennemi, sa mentalité, son idéologie, son moral, ses plans. Klibansky décrit la propagande, les journaux, les films d'actualité et les émissions de radio, en utilisant ses méthodes d'exégète de textes anciens.

«La bonne histoire connaît le passé autant qu'elle le peut. L'étude politique fait de même pour le présent.» La même rigueur, la même froideur pour s'approcher de ce qui a été dit et pensé, aussi bien dans un dialogue de Platon que dans une feuille de chou des S.S. De cette fa-

çon il a pu prédire l'invasion de la Norvège par les Allemands et préparer la libération de l'Italie. Il a même poussé le zèle jusqu'à préparer une édition critique des *Mémoires* de Mussolini...

Après la Guerre, Klibansky est retourné en Allemagne, pour examiner la situation des universités. Il n'y a pas trouvé beaucoup d'exemples de résistance, mais énormément de lacheté et de barbarie. A un procès de criminels de Guerre, il se rappelle encore avoir croisé le regard d'une femme accusée d'avoir laché son chien sur des femmes et des enfants nus. «Malgré cela, je n'ai jamais dit «les Allemands», je n'ai jamais condamné en bloc. Pendant les pires moments de la Guerre, j'ai continué à parler allemand dans le *Foreign Office*. (...) La Lumière doit toujours l'emporter sur la Nuit.»

Un siècle «de guerre, de mort et de sang», comme le qualifiait son ami, le philosophe tchèque Jan Patočka, décédé entre les mains de la police, à la suite d'interrogatoires forcés, à la fin des années 1970. «J'ai vécu dans un siècle noir, un siècle auquel on n'a pu souvent opposer qu'une communauté des «ébranlés» comme le disait mon ami.»



# CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le Devoir, lundi 23 novembre 1992



Le Quatuor Emerson est l'invité de Pro Musica à la PdA

## La musique canadienne à l'honneur à Sherbrooke

Marie Laurier

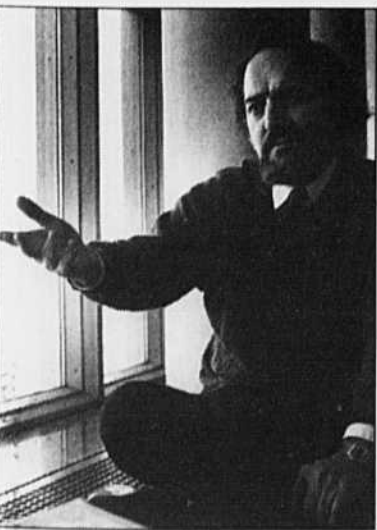
PARTOUT au Canada depuis 1967 la dernière semaine de novembre est consacrée à la musique canadienne, à ses compositeurs, ses interprètes, ses professeurs.

Cet événement aura un impact particulièrement éloquent en Estrie où pour la première fois au Québec l'Ensemble Musica Nova s'associe avec le Centre de musique canadienne pour présenter à la population différentes facettes de la musique actuelle.

Le public pourra se familiariser avec une production musicale peu connue en partageant l'intimité des compositeurs qui marquent les grandes étapes de la musique contemporaine québécoise. Il sera possible de consulter des documents visuels et sonores, d'assister à des causeries et de participer à des ateliers de création. On mettra évidemment l'accent sur les compositeurs originaires de l'Estrie ou établis dans la région.

Ces activités ont lieu à la Bibliothèque Eva-Sénécal de Sherbrooke. Au programme aujourd'hui à 19h30: une table ronde animée par Mireille Gagné, directrice du Centre de musique canadienne en compagnie des compositeurs Denis Gougeon, Isabelle Panneton, Andrew MacDonald, Gabriel Charpentier, Roger Matton et Donald Patriquin.

Le mercredi 25 novembre, on rendra hommage à Serge Garant et on procédera au lancement d'une anthologie sur disques compacts de ses oeuvres. Le dimanche 29 novembre, il y aura un concert de clôture donné par des jeunes musiciens de la région et le public pourra assister à la création d'oeuvres des compositeurs Marc O'Reilly et Jérôme Blais. À noter également les ateliers prévus toute la semaine pour les jeunes des écoles primaires et secondaires. Renseignements: 564-6160.



John Rea

### Le Quatuor Arditti

L'ILLUSTRE ensemble à cordes Arditti fondé à Londres en 1974 donnera un concert ce vendredi 27 novembre à la salle Claude-Champagne. Une heure avant le concert, le professeur Jean-Jacques Nattiez animera une causerie avec deux compositeurs: John Rea, ancien doyen de la faculté de musique de McGill et Roger Reynolds, lauréat du prix Pulitzer en musique et évidemment les membres du Quatuor Arditti. Renseignements: 276-2694.

### En célébration de la musique juive

LA SOCIÉTÉ canadienne pour la musique juive présente un concert gala ce jeudi 26 novembre à la salle Claude-Champagne avec I Musici de Montréal et la soliste Judith Lechter, violoncelliste. Le program-

me comprend des compositions de Bloch, Chajnes et Koussevitzky et la première mondiale d'une série de chants composés par Srul Irving Glick sur les poèmes de Rochel Korn. Renseignements: 489-9014.

### Les 50 ans du conservatoire

RADIO-CANADA soulignera les 50 ans du Conservatoire de musique de Montréal en présentant deux concerts les jeudi et vendredi 26 et 27 novembre à 20h. Il y aura un récital de Lise Boucher, professeur de piano au conservatoire et de Jean Marchand, ancien élève de l'institution.

Au programme: des oeuvres de musique française. Le lendemain, vendredi, l'Ensemble Amati dirigé par Jacques Lacombe interprétera des oeuvres de Vivaldi, Bach, Mendelssohn et du compositeur québécois Claude Champagne. Ce dernier fut, avec Wilfrid Pelletier l'un des grands artisans de la fondation du conservatoire.

### Clair de Terre

L'ASSOCIATION pour la création et la recherche électroacoustique du Québec (ACREQ) présente son 4e concert de la saison sous le thème Espace sonore au Planetarium Dow le mercredi 25 novembre à 20h.

L'organisme lance aussi le 3e concours international électro-vidéo clip qui encourage la création de nouvelles oeuvres électroacoustiques et vidéos sous forme miniature. Renseignements: 849-9534.

### Concours OSM ouvert au public

LE PUBLIC est invité à assister gratuitement aux auditions des candidats au Concours OSM pour cordes et vents: du jeudi 26 novembre au dimanche 29 novembre de 9h à 17h à l'École de musique Vincent-d'Indy, 628 chemin de la Côte Sainte-Catherine. Les finales ont lieu le lundi 30 novembre à compter de 9h à la Chapelle historique du Bon-Pasteur.

### Concert Air Canada

RICHARD HOENICH, chef associé de l'Orchestre symphonique de Montréal sera au pupitre mardi et mercredi les 24 et 25 novembre pour les concerts de la série Air Canada. Au programme: des oeuvres de Nielsen, Grieg, Alfvén et Sibelius. Le soliste est le pianiste torontois Stewart Goodyear.

### Des frères russes

L'ALTISTE Mikail Pokhanovsky et son frère Oleg, violoniste, donneront leur premier récital en sol canadien le 29 novembre dans le cadre de la série Début. Ils seront accompagnés du pianiste Jean Marchand. À 15h30 à la Chapelle du bon-Pasteur.

### Certificat-festival

À LA SUITE du succès de la formule du certificat-festival l'année dernière, la direction du Festival de Lanaudière récidive et offre pour 27\$ l'unité un certificat-cadeau échangeable contre un billet de concert au choix pour la saison 1993. Disponible aux guichets de la PdA, au bureau du festival à Joliette et à la Billetterie Articulée au 844-7636.

### Quatuor Emerson

FORMÉ en 1976 par des musiciens américains, le Quatuor Emerson est l'invité de Pro Musica le lundi 30 novembre à 20h à la salle Maison-neuve de la PdA. Au programme: des oeuvres de Mozart, Chostakovitch et Sibelius.

Paule des Rivières

«FRANCHEMENT, lorsque je vois tsé veux dire dans un dictionnaire, je trouve cela un peu cocasse. Pour dire le moins.» On l'aura compris, Benoît Melançon ne conseillera pas à ses étudiants d'acheter le nouveau *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, que Robert a publié il y a quelques jours.

M. Melançon, qui est professeur au département d'études françaises de l'Université de Montréal, s'interroge sur la légitimité que le dictionnaire confère à des centaines de mots et d'expressions. «Les gens se croient justifiés de dire *c'est le bout de la marde*, parce qu'ils l'auront vu dans le dictionnaire.» M. Melançon n'a que faire des linguistes bien intentionnés qui répètent que la présence d'un mot dans le dictionnaire n'encourage pas son usage. Foutaises que tout cela, dit-il.

Le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* compte 40 000 articles décrivant l'essentiel du français québé-

cois actuel. Les anglicismes et néologismes y sont consignés, ainsi que toutes les particularités nord-américaines. Mais rien n'indique que l'usage d'un mot est limité au Québec. Ainsi, si l'on cherche le mot *québécois*, rien n'indiquera que son usage n'est pas universel. Certains apprécient ce qu'il faut bien appeler l'idéologie des auteurs du dictionnaire, alors que d'autres, à commencer par M. Melançon, ont de sérieuses réserves sur cette uniformisation des mots. Comment peut-on, demandent-ils, placer les mots québécois et condescendant sur le même pied?

Le linguiste Michel Théoret, de l'Université de Sherbrooke, comprend ces réticences et, s'il avait conçu le dictionnaire, il aurait pris soin de marquer les usages strictement québécois. Ceci dit, M. Théoret applaudit l'arrivée du nouveau dictionnaire qui dès janvier circulera abondamment dans ses salles de cours.

La présidente de l'Association québécoise des professeurs de français, section Montréal, applaudit pour sa part cette mise en commun

de tous les mots, les québécois et les autres. «Il est temps, dit Mme Claire Duquette, que l'on cesse de nous singulariser.»

Les auteurs du Dictionnaire — regroupés autour de M. Jean-Claude Boulanger, de l'Université Laval — ont choisi de marginaliser non pas les mots employés exclusivement au Québec mais plutôt ceux que l'on n'entend qu'en France. Ainsi, si vous cherchez le mot *même*, vous y trouverez une référence à nos cousins d'outre-mer. M. Boulanger a en fait imité les Américains qui, dans leurs dictionnaires, marquent l'emploi des mots typiquement britanniques.

Aucun argument n'a raison de M. Melançon. Quelle prétention, dit-il, de mettre tous les mots sur un même pied. «Même si on veut donner au français québécois une plus grande importance, il reste un régionalisme», insiste M. Melançon.

Il est certain que les auteurs du Dictionnaire ont voulu redonner sa légitimité au français québécois. Et pour ce faire, rien de mieux que

d'intégrer les mots québécois à l'ensemble des mots français. Il n'en fut pas toujours ainsi. Il fut un temps où il convenait d'insister au crayon noir sur le parler québécois, comme l'a fait Léandre Bergeron avec son dictionnaire de la langue québécoise. Son lexique de joul était un bon pied-de-nez à l'Académie française et un manifeste politique d'affirmation nationale. Aujourd'hui, c'est en mêlant la langue québécoise à l'autre que l'on acquiert sa reconnaissance linguistique.

Cependant, l'emploi des anglicismes reste problématique. Pourquoi les mots pizza ou pita ne soulèvent-ils jamais de hauts cris alors que softball ou hot-dog font invariablement tiquer? En raison du contexte politique, bien entendu. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'insertion de certaines d'anglicismes dans le nouveau Dictionnaire québécois contemporain n'a pas fini de faire jaser.

Non, nous n'avons pas fini d'en entendre parler de ce dictionnaire. Fallait-il ou non y inscrire *twit*?

## Le Dictionnaire Robert du français québécois Vous avez bien dit *twit* ?

## Célébrations



Chinaman's Peak, Paul Wong, 1992.

PHOTO MONTE GREENSHIELDS

Daniel Carrière

PAUL WONG était de passage à Montréal, le 14 novembre dernier, à l'occasion du festival *Image et Nation gaie et lesbienne 5* qui se déroulera jusqu'au 29. Il y présentait son plus récent vidéo, *Chinaman's Peak: Walking the Mountain*, terminé quelques jours plus tôt, et une compilation de ses oeuvres.

Paul Wong est né à Vancouver où il travaille comme artiste multidisciplinaire depuis le milieu des années soixante-dix. Il remportait ce printemps le prix accompagné d'une bourse de 10 000 \$ que Bell Canada et le Conseil des arts du Canada remettent chaque année à une ou un vidéaste, pour souligner la contribution exceptionnelle de son oeuvre à la vidéo canadienne.

En 1976, Paul Wong et Ken Fletcher, des inconnus, réalisaient *60 Unit: Bruise*, qui à l'époque référait à l'usage de la drogue, aux pactes du sang et au *boy bonding*. Aujourd'hui, la séquence où Ken Fletcher injecte une pleine seringue de son sang dans l'épaule de Paul Wong, se rend à la caméra, et enregistre l'ecchymose qui en résulte, nous rappelle que notre société a perdu son innocence, pour de bon; parallèlement, ces images sont prémonitoires du thème que l'artiste développera, au cours des années à venir: la mort, «la seule chose que nous ayons en commun!» dit-il, son culte, et la colère qu'elle apaise.

Ken Fletcher se suicidera en

1978, après avoir co-réalisé, l'année précédente, avec Paul Wong, une exposition multimédia (photo-vidéo-texte) qui connaîtra un rayonnement international: *Murder Research*, le matin d'un meurtre, vue de la fenêtre de l'appartement de la victime, retrouvée dans la cour. La même année, *In Ten Sity*, une performance dédiée à la mémoire de Ken Fletcher, à la Vancouver Art Gallery, consacre le performeur. Cinq caméras, une derrière chaque cloison et une au-dessus d'une boîte de huit pieds carrés, diffusaient la performance de Paul Wong, à l'intérieur de la boîte, sur 20 écrans disposés devant l'auditoire. La bande qui en a été tirée, montrée partout au Canada, a permis cette fois à l'artiste de Vancouver de se faire connaître dans son pays.

Les années qui suivront seront caractéristiques du parcours que l'artiste entreprend dans le système parfois saboteur de l'art. En 1984, Paul Wong, au sommet de son art hybride, investissant autant le corps de l'artiste (performant) que sa pensée (multimédia) est prêt pour la censure. Son imposante trilogie, *Confused*, traitant de la représentation de la sexualité dans le cadre d'un projet qui réunissait Gary Bourgeois, Gina Daniels et Jeanette Reinhardt, sera avortée au deuxième volet, par la Vancouver Art Gallery qui en interdit l'installation entre ses murs. (Des extraits ont été présentés à Montréal, en 1988, à P.R.I.M., lors de l'exposition *L'art compromis*, mise sur pied par Jeanny Kamins).

L'artiste, ébranlé, choisira dès lors une trajectoire plus discrète, mais toujours aussi rectiligne. En 1988, on le retrouve en Angleterre, déployé sur deux étages d'un entrepôt, à la Biennale d'art contemporain *Edge 88 Festival*, avec une oeuvre intitulée *Self-Winding*, subventionnée par le Conseil des arts, les gouvernements fédéral et provincial, le Musée des sciences et des technologies d'Ottawa, le ministère des Affaires extérieures et les productions Cutting Edge.

Son dernier vidéo marque un renouvellement qui privilégie le récit, ses messes et célébrations. Prenant la société à partie, dans les années soixante-dix, pour ensuite interroger son entourage plus immédiat (*4*, en 1980, *Prime cuts*, en 1981), Paul Wong se concentre maintenant sur ses ancêtres (l'univers des morts, son père, etc) pour accorder son art au présent, un virage entrepris en 1989 avec une pièce maîtresse, *Ordinary Shadows, Chinese Shade*.

*Chinaman's Peak* pactise toujours

avec la mort, pour apprivoiser la pulsion meurtrière, cette fois, soigner la douleur qui l'accompagne, plutôt que pour la provoquer. Les promesses jamais tenues, les mots jamais dits, la fragilité de la mémoire honorent des esprits reconnaissants, là où nous conduit Paul Wong.

À surveiller d'ici la fin du Festival: le volet historique qui tient l'affiche de la Cinéma-thèque québécoise. Dans le cadre de la rétrospective Michel Audy, on présente quatre films, dont *Jean-François Xavier de*, le 24, et *Luc ou la part des choses*, le 28. Cette année, le volet historique est composé d'une quinzaine de films couvrant avec emphase les années soixante-dix, (*Un enfant dans la foule*, notamment, de Gérard Blain, le 29; ou pour férus d'anthropologie, *Word is Out: conversations with 26 lesbians and gay men* du Mariposa Film Group, le 26. On y retrouve aussi des perles, mentionnons *Hamlet* (joué par une femme), réalisé en Allemagne par Seven Gade, en 1921, le 27.

## NOS CHOIX TÉLÉ

### Taquignons la planète

La bande des Bleu Poudre a invité Michel Chartrand à participer à l'émission.

(Radio-Canada, 19 h 30)

### Jackie

Premier de trois épisodes (suite demain et mercredi). Une mini-série sur la vie de Jackie Kennedy. Intéressant? Faudra voir mais on peut aussi craindre le pire.

(Quatre Saisons, 20 h)

### Ceux qui ont le pas léger meurent sans laisser de traces

Un film au titre surprenant dans la série des nouveaux documentaires de Radio-Québec. Bernard Emond signe la biographie d'un homme inconnu.

(Radio-Québec, 20 h)

Paul Cauchon

## LE CADEAU IRRÉSISTIBLE.



À NOËL, FAITES CADEAU DU PHANTOM.

The PHANTOM of the OPERA

REPRISE POUR UN TEMPS LIMITÉ!

À PARTIR DU 16 DÉCEMBRE 1992

ÉVITEZ LES DÉCEPTIONS.

RESERVEZ AUJOURD'HUI!

Théâtre Maisonneuve,

Place des Arts, Montréal

RESERVEZ VOS SIÈGES AVEC LE PHANTOM

(514) 790-2222

Billets également en vente au guichet de la Place des Arts et aux guichets TicketMaster (sièges dans certains magasins de la Baie)

Groupes (20 et plus) téléphonez: (514) 874-9153 au Québec

(416) 925-7466 en dehors du Québec

Reservez une place de choix grâce à Avant-première de American Express.

Composez le (514) 790-0300.

Version originale! En anglais avec des sous-titres en français

## ÉDITORIAL

# Le coup des garderies ?

LE GOUVERNEMENT fédéral publiera en janvier un document de travail portant sur l'orientation de la politique sociale du Canada. Le premier ministre en a fait l'annonce lundi dernier, précisant que le «livre bleu» ferait l'objet d'une consultation. Une initiative aussi opportune que tardive.

C'est depuis le début de son premier mandat que le gouvernement Mulroney s'inquiète de l'impact des coûts des programmes sociaux à la fois sur l'ampleur de son déficit et sur la compétitivité de l'économie canadienne à l'échelle mondiale.

Non pas que rien n'a été fait. Une première interrogation, portant sur le mode de financement de ses programmes, a déjà reçu un début de réponse. Là où les dépenses gouvernementales sont financées par des impôts sur la production (impôt sur le revenu des particuliers, sur le revenu des sociétés, cotisations sur la masse salariale et le reste), les prix de revient des biens et services en sont plus élevés d'autant, donc moins concurrentiels sur les marchés étrangers. C'est tout comme si les Canadiens, bénéficiaires d'un dispositif très achevé de protection sociale, cherchaient à en refiler le coût à leurs partenaires commerciaux qui, bien évidemment, ne le feront que si le prix des produits offerts reste attrayant.

De là un certain glissement du fisc. Pour éviter que ses dépenses ne se répercutent directement sur les prix, le gouvernement recourra davantage à l'impôt sur la consommation ou la tarification des services. Mais cela, la population ne l'a pas encore compris. Elle le prend fort mal. D'autant que ces taxes ont l'inconvénient suprême d'être particulièrement «visibles». On s'y heurte quotidiennement, au moindre achat. Sans doute faut-il voir dans l'instauration de la TPS une des principales causes de l'impopularité sans précédent du gouvernement actuel.

Le même gouvernement conservateur, tout au long de ces deux mandats, s'est également préoccupé — avec un succès tout relatif — de la réduction de son déficit en réduisant ses dépenses de programme. Les dépenses sociales n'ont pas été épargnées, même si leur dynamique, contrairement à l'idée la plus couramment reçue, n'a rien d'explosif. Il est vrai qu'au cours de la décennie 1965-1975, avec l'instauration de plusieurs programmes (assurance-maladie, assistance publique, régime public de rentes...) et la bonification de plusieurs autres dont l'assurance-chômage, les dépenses sociales

assumées par le gouvernement fédéral ont augmenté au rythme vertigineux de près de 20% par année. Mais ce train d'enfer a ralenti depuis le milieu des années soixante-dix.

En fait, en s'en tenant aux seules dépenses fédérales exprimées en pourcentage du produit intérieur brut, la courbe a plafonné en 1975, elle a fait un nouveau bond lors de la récession de 1982-1984, et amorcé par la suite une descente qui l'a ramenée à la vitesse de croisière d'il y a quinze ans.

### Vers une reprise du débat sur le revenu minimum garanti

Pour obtenir ce résultat, Ottawa a continué de réduire le taux de croissance de ses transferts aux provinces, instauré la récupération fiscale des prestations de sécurité de la vieillesse, limité l'indexation des allocations familiales, réduit la durée des prestations d'assurance-chômage et quoi encore. Si l'impact de l'ensemble de ces restrictions paraît nul sur le déficit, c'est que dans le même temps le coût des intérêts payés montait en flèche et que les recettes totales du gouvernement plafonnaient. Car, ô paradoxe, bien que le contribuable, ahuri par les pressions du fisc, ne puisse en croire ses oreilles, les revenus globaux du gouvernement fédéral exprimés en pourcentage du PIB sont à peine plus élevés qu'il y a vingt ans.

Mais ce tableau qui lui affiche que les dépenses fédérales est trompeur. C'est le portrait d'ensemble qui compte. Or, lorsque l'on consolide la totalité des coûts des programmes sociaux financés par les trois ordres de gouvernement, on constate (toujours en pourcentage de la richesse collective) une hausse qui, pour être légère, n'en est pas moins réelle. Ainsi, les soins de santé sont passés de 5,5% en 1975 à 6,1% en 1988. Au cours de cette même période, la sécurité du revenu a également accru sa part, de 9,4% à 10,1%. Encore là, c'est le service de la dette qui a brouillé les cartes : de 3,3% qu'il était en 1975, il a grimpé à 8,2% en 1988.

D'affirmer que les gouvernements sont loin d'avoir perdu le contrôle de

leurs dépenses de programme ne rendra pas plus facile une nouvelle révision. Elle n'en sera que plus déchirante, puisqu'il ne suffit plus de maîtriser les coûts mais d'en réduire substantiellement le niveau.

Les Canadiens doivent réduire leur train de vie. A mesure que les échéances électorales se rapprochent, le message n'a rien de plaisant. Nous ne sommes pas en Suède où, en septembre dernier, après que le gouvernement conservateur (l'opposition social-démocrate ayant donné son aval) eût annoncé des coupures de dépenses de l'ordre de milliards de dollars principalement dans les programmes sociaux, 85% des gens, consultés par les maisons de sondage, se disaient d'accord avec les mesures adoptées à l'unanimité par leurs représentants élus. Il serait naïf de penser que l'électorat canadien réagira de même et que les partis d'opposition seront à la hauteur du socialisme scandinave.

Sans doute, faut-il attribuer à des considérations électorales le fait que le «livre bleu» annoncé par M. Mulroney aura comme souci non seulement l'efficacité économique de ces programmes mais également leur efficacité sociale. C'est du moins la conclusion que l'on peut tirer des propos tenus le même jour par M. Benoît Bouchard, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

M. Bouchard faisait état d'un projet pilote auquel le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique ont accepté de participer visant à faciliter le retour sur le marché au travail des femmes chefs de famille monoparentale qui se retrouvent «piégées» par le régime de l'assistance publique. Il s'agit là d'un problème avec lequel l'opinion québécoise a pu se familiariser depuis la publication en 1984 du *Livre blanc sur la fiscalité des particuliers* et la réforme du régime de l'aide sociale qui s'en est inspiré.

Le gouvernement fédéral expérimente, à l'intention des familles monoparentales, un généreux programme de supplément de revenu qui assurerait à ces familles un revenu annuel de plus de 30 000 dollars. Il s'agirait d'un premier pas en vue de la reprise du débat sur l'instauration d'un régime de revenu garanti, un projet qui rouille sur une voie de garage depuis 1975.

Mais cette stratégie électorale coucée de fil blanc paraît suspecte. Il est peu probable que les Canadiens acceptent qu'on leur refasse le coup des garderies.

JEAN FRANCOEUR

## LETTRES AU DEVOIR

### À mettre au musée de l'humour noir

C'EST avec la rage au cœur que j'ai pris connaissance dans LE DEVOIR du vendredi 30 octobre d'une dépêche de la Presse Canadienne intitulée: *19,1 millions \$ pour la recette de la prospérité*.

Le premier paragraphe est on ne peut plus éloquent:

«Après une enquête qui a duré un an et qui a coûté 19,1 millions \$, un comité consultatif sur l'économie a recommandé aux gouvernements, hier, de réduire leurs dépenses et d'encourager les chômeurs et les pauvres à travailler afin de ramener la prospérité au pays.»

Quelle horreur! Voilà décidément un bon sujet de thèse pour les futurs étudiants de l'école du non moins futur Musée de l'humour de Montréal.

19,1 millions \$ pour 54 recommandations, parmi lesquelles «la restructuration ou la réduction de ministères des gouvernements» et la mise en place d'une «auto-routte informatique à large bande». Et caetera et tutti quanti.

Merci à ce cher gouvernement conservateur de dilapider si généreusement les fonds publics (autre dit mes impôts en tous genres, TPS et autres taxes inclus).

En tant que créateur touché quotidiennement par les décisions d'un gouvernement de technocrates, d'économistes, de bureaucrates de tout poil, je m'insurge contre pareille dépense, surtout quand on sait que le budget annuel du Conseil des Arts du Canada, pour prendre un exemple, n'est que de 106 millions \$ (que doivent se partager combien de milliers de pauvres petits coprésidents de rien du tout, si ce n'est qu'ils sont artistes, parfois chômeurs, le plus souvent pauvres).

Quelle incidence, messieurs Mulroney, Wilson, Valcourt et compagnie.

Dans l'attente de votre jugement au tribunal de l'Histoire, permettez à un pauvre petit contribuable, créateur de surcroît, de ne pas attendre pour vous juger et d'être révolté par une autre de vos belles décisions de technocrate.

Normand Desjardins  
Montréal, 6 novembre 1992

### Vouloir le néant ou rien du tout

IL SEMBLE que certains professeurs de philosophie soient prêts à faire de sérieux compromis avec la philosophie pour ne pas perdre leur emploi. Ils sont prêts à inféoder celle-ci au discours économiste dominant, la philosophie perdant soudainement son caractère critique pour contribuer à former de meilleurs rouages permettant à notre pays de faire face à la concurrence internationale. C'est ici qu'on va mettre de l'avant les «habiletés» que la philosophie serait censée contribuer à développer. En somme, on propose une offre qui répond à la demande.

Tout le côté fondamental de la philoso-

phie, l'approfondissement de la pensée, le questionnement des vérités toutes faites, y compris celles émanant de cette idéologie capitaliste néo-libérale, l'acte d'apprendre à vivre en identifiant les vraies valeurs (qui ne sont sûrement pas principalement économiques, comme on voudrait nous le faire croire), le contact stimulant avec de grandes pensées — tout cela, dis-je, est laissé au second plan au profit d'une stricte servilité devant ce qu'on pense être la mode du moment: approche-programme, enrégimentation des différents cours dans une perspective utilitaire, formation de travailleurs mieux adaptés.

Dans une telle perspective, la philosophie «sert», est «utile», est prête à tous les compromis, montre patte blanche, promet de ne rien remettre en question, c'est-à-dire de ne pas faire ce qui est pourtant sa raison d'être, à savoir penser. Selon le mot de Nietzsche, «elle préfère vouloir le néant plutôt que ne pas vouloir du tout». Il y a des attitudes plus dignes, plus nobles. Mieux vaut en effet disparaître la tête haute plutôt que de vivre en rampant, dénaturé, complice des causes les plus aliénantes. De toute façon, si la philosophie devait être acceptée à ce prix, elle n'aurait plus à offrir d'elle-même qu'une double mort. A la grande honte des philosophes qui se prêteraient à une telle mise au pas.

Pierre Bertrand  
Montréal, 10 novembre 1992

### Au pas de course

ENTRAÎNÉS dans des négociations constitutionnelles interminables, tiraillés par une entente vouée à l'échec et face à des revendications autochtones dérangeantes, les Québécois n'ont pu amorcer le processus de restructuration de l'économie.

Or, comme celui d'un cœur blessé, le temps de réaction du Québec est devenu trop lent. Trop lent par rapport à l'évolution étourdissante du marché mondial. L'espoir d'accéder un jour au podium s'est

dissipé laissant place au découragement. Toutefois, avec un entraînement assidu et une attitude de vainqueur, il est possible pour le Québec de rester dans la course. Les Québécois doivent à tout prix adopter le changement et faire preuve de plus de souplesse.

A ce chapitre, les économistes veulent bien servir d'entraîneurs en fournissant des conseils judicieux à nos entreprises, refusant de se contenter d'un prix de consolation: la survivance. Parmi ces conseils: investir davantage dans la recherche et le développement, procéder à une gestion du personnel efficiente ainsi qu'à une bonne organisation du travail, choisir des produits à valeur ajoutée dont la demande mondiale est croissante, recycler les employés, instaurer des programmes de formation de la main-d'œuvre, etc. La WCI à l'Assomption, une manufacture d'appareils électroménagers, est un bon exemple d'entreprise ayant placé ces défis de taille au cœur de ses préoccupations et en voie de réussite.

Bref, plusieurs stratégies gagnantes peuvent être élaborées par les Québécois pour accéder au peloton de tête. Cependant, le Québec ne franchira jamais le fil d'arrivée avec ses lourds boulets aux pieds. Il est plus que temps pour les Québécois d'identifier leurs valeurs et d'amorcer l'indépendance une bonne fois pour toutes. Car, à force d'indécision et de reniement, le Québec pourrira à la ligne de départ ou au mieux sera confiné au sur place, alors qu'en choisissant définitivement son couloir, il s'enlignera vers le fil d'arrivée non sans efforts, mais sans détours nuisibles à son succès. A vos marques! prêts? partez!

Aicha Van Dun  
L'Assomption, 9 novembre 1992

### Le chômage, fléau des temps modernes

QUAND nous parlons de «fléau» des temps modernes, le mot n'est pas trop fort pour désigner le chômage. L'arrivée sur le marché du travail devient une hantise. Nous travaillons d'arrache-pied pour réussir nos études dans un domaine choisi. Nous savons très bien qu'à l'échéance un faible pourcentage aura un emploi dans sa spécialité. Si, par chance, nous avons un emploi satisfaisant, nul ne peut nous en garantir la sécurité. Il suffit d'une récession, d'un changement d'administration, d'une fermeture et nous venons nous ajouter aux rangs des chômeurs.

Il serait souhaitable que nos gouvernements mettent tout en œuvre pour créer des emplois et les maintenir. Ainsi, chaque citoyen, pour garder sa dignité, être productif et la société n'en ira que mieux.

Nous, en tant que collégiennes, espérons ne jamais faire partie de ce groupe. Nous voulons marcher la tête haute, fières d'être dans la masse active de la société.

Julie Cousineau  
Stéphanie Brault  
St-Roch-de-l'Achigan, 12 novembre 1992

## LE SILENCIEUX

### Les apparences

SOSIE. — Individu qui porte le même masque que nous.

On est beaucoup plus capable de courage qu'on ne croie. Cela se voit quand on se trouve en présence d'une menace à sa survie.

La mode a une existence tellement éphémère qu'elle nous arrive, pourrait-on dire, mort-née.

Bouc émissaire. — Animal inoffensif sacrifié sur l'autel de notre mauvaise conscience.

Entre l'idéologie et la philosophie, il y a une différence fondamentale. La première vise à changer le monde; la seconde cherche à le comprendre.

Le fou lâche des absurdités; jamais il ne profère de bêtises.

Télé-journal. — Coq-à-l'âne de l'information.

Ce n'est pas ce que l'on fait qui a valeur d'exemple, c'est ce que l'on est.

Le savant, de nos jours, on ne lui coupe plus la tête, comme aux temps de l'Inquisition ou de Staline, on lui coupe les subventions.

Le loup ne mange pas le mouton pour sa laine.

Selon Sartre, «l'argent n'a pas d'idées». Il ne le peut plus; il les a toutes données.

Devant la critique, le Québécois se déprime ou devient ombrageux. C'est que nous n'avons pas encore perdu l'habitude, contractée par l'éducation d'hier, de tout croire, sauf nous-même.

Tous les goûts sont dans la nature, y compris les plus dégoûtants.

L'air bête n'est justement pas le propre de la bête.

La télévision, en partie, est facteur de violence, mais dans une mesure plus grande, elle est un agent de momification de l'esprit.

Le gouvernement suspecte l'artiste créateur parce qu'il est une force qui lui échappe.

La loi de Dieu: «Aimez-vous les uns les autres.» La loi des hommes: «Protégez-vous les uns des autres.»

Albert Brie

## Jeffrey Simpson

# La colère des policiers

D'AUSSE LOIN qu'il me souvienne, la police de Toronto a jouté du respect des citoyens. Toronto avait l'un des taux les plus bas de criminalité en Amérique du Nord et cette réputation rejaillissait en bonne partie sur ses policiers. La police avait son slogan: *Toronto's Finest*, et la plupart des Torontois y croyaient.

Ces temps-ci, le service de police de Toronto est plongé dans un vigoureux débat politique avec le gouvernement néo-démocrate de Bob Rae, avec la présidente de la Commission de police dirigée par le gouvernement, Susan Eng, et avec une partie des membres de la communauté noire.

La colère chez les policiers a monté au point qu'ils sont venus manifester devant l'immeuble du Parlement ontarien. Ils ont même poussé la protestation jusqu'à refuser de porter casquette et insigne du numéro matricule, geste qu'un juge a déclaré illégal la semaine dernière. Les policiers ont même menacé de déclencher une grève du zèle. Selon les paramètres d'évaluation que l'on possède, le public est largement derrière la police dans cette bataille contre le gouvernement.

L'enjeu d'un tel affrontement se retrouve dans un projet de nouveau règlement mis de l'avant par le gouvernement Rae, règlement qui créerait une obligation à tout agent de police de rédiger un rapport écrit chaque fois qu'il (ou elle) dégage son arme.

Pour comprendre le sens de cette controverse, il faut se rappeler que la police torontoise est née selon un modèle britannique et non pas américain. En Grande-Bretagne, le traditionnel «bobby» ne porte pas d'arme. A Toronto, certains policiers sont armés et leur arme est recouverte d'un étui en cuir, tandis qu'une fraction des policiers ne porte pas d'arme.

La criminalité à Toronto a rapidement pris la courbe ascendante. De plus, on a eu à déplorer une série de jeunes Noirs abattus, tout comme à Montréal.

Ces jeunes faisaient l'objet d'enquêtes ou avaient été arrêtés par la police. Dans plusieurs de ces cas, on a accusé la police de ne pas s'en tenir à l'utilisation minimale de la force.

Des activistes de la communauté noire, à Toronto comme à Montréal, ont crié au racisme des policiers. Le gouvernement NPD, très sensible à tout ce qui touche les relations raciales et désireux de venir en aide aux «victimes» de la société, s'est tout de suite préoccupé d'encadrer la police, de trouver les moyens de limiter l'usage d'une arme aux cas où la police serait en position de légitime défense. Ce règlement qui forcerait les policiers à rédiger un rapport chaque fois qu'ils utilisent une arme fait partie d'un dessein plus global: dissuader les policiers de dégrader leur arme, sauf dans des cas extrêmes.

Ce fut de fait la goutte d'eau qui fit déborder le vase pour la police de Toronto qui, depuis des mois, se retrouvait souvent en désaccord sur plusieurs dossiers avec la présidente Eng de la Commission de police de Toronto.

Me Eng, d'ascendance chinoise, est une avocate spécialisée dans le droit des affaires; elle n'est pas une partisane de la police. Dans le passé, Me Eng a critiqué plusieurs fois la conduite de la police et elle ne s'entendait même pas avec le chef de police. Pour la police, Eng n'est qu'un autre exemple de nominations politiques réservées à des personnes connues pour leurs idées de gauche; elle leur apparaît sympathique au NPD et peu sympathique à la police.

La police se plaint que le contrôle est plus ardu à exercer dans la ville de Toronto depuis quelques années. Dans les vagues d'immigration se retrouvent des gangs d'Asiatiques, des trafiquants de drogue des Caraïbes et des jeunes Jamaïcains violents.

De même dans les banlieues, le phénomène du décrochage dans les high schools est important, de sorte que la

délinquance chez les jeunes a augmenté. Le monde interlope, toujours présent à Toronto, est lui aussi en croissance.

La police fait valoir qu'elle a besoin d'une réglementation moindre — et non pas alourdie — pour régir son activité et parvenir à chasser les criminels lourdement armés. Le sentiment chez les policiers est que le blâme colle injustement



à la police quand la tension raciale monte; sont à blâmer, selon eux, les personnes qui enfreignent les lois et les politiciens qui sympathisent avec elles.

Les relations entre la police et le gouvernement ontarien sont à ce point détériorées que lorsque des représentants des policiers rencontrent le solliciteur général, il n'en sort que des invectives et une impression que ces interlocuteurs demeurent divisés. Le gouvernement s'indigne du fait que la police, dont la tâche devrait être de faire respecter la loi, menace de l'enfreindre en lançant une grève du zèle (*work to rule*).

Le gouvernement affirme qu'à moins que les policiers ne reprennent casquettes et macarons d'identification, il ne saurait y avoir d'autres négociations.

La controverse va bien au-delà de la réglementation qui propose de remplir un formulaire chaque fois qu'une arme de policier sort de son étui. Tout au fond, on retrouve la question du respect.

Respect que le gouvernement n'accorderait pas à la police ou, à l'opposé, respect que les autorités civiles disent qu'elles devraient retrouver au sein de la police.

La police pense que le gouvernement n'a pas pris conscience des dangers et des difficultés que comporte sa tâche dans une ville aux composantes largement multiculturelles. Quant au gouvernement, il estime que la police n'est pas suffisamment sensible à la diversité ethnique de Toronto. Côté police, on dit que le recrutement et l'entraînement atteignent le plus possible de non-Blancs. Côté gouvernement, on dit que cette action est trop lente.

Du point de vue politique, le gouvernement NPD est en train de se faire battre. Les supporters du NPD appuient, bien entendu, le gouvernement, mais ce parti est minoritaire en Ontario et à Toronto. Le NPD a tendance à prêter l'oreille aux activistes qui critiquent la police. Le public, lui, écoute la police.

Le corps de police — *Toronto's Finest* — trouve toujours un large appui populaire. Bien des Torontois se disent très inquiets de la montée de la criminalité. Ces gens n'ont pas aimé la mini-émeute que de jeunes Noirs ont provoquée à Toronto après les émeutes prolongées survenues à Los Angeles; ces gens pensent que la police se bat alors qu'on lui tord un bras dans le dos.

Compte tenu de la mort de jeunes Noirs, le règlement que propose le gouvernement Rae me semble raisonnable. Mais la conduite du gouvernement envers la police n'est pas empreinte de sagesse, selon moi. Il y a à tenir compte de la provocation — qui aide peu en l'occurrence — de celle qui dirige la Commission de police de Toronto, Susan Eng.

En s'affrontant ainsi à la police, le gouvernement Rae a entamé une bataille d'où il peut sortir vainqueur devant les tribunaux, mais jamais devant l'opinion publique torontoise.